



Habiter le Verdon : 20 ans de présence du Parc et après ?

RAPPORT FINAL

VOLUME 1

décembre 2019

RAPPEL DE LA COMMANDE

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action menée conjointement par les membres du LEAD (Université de Toulon), les étudiants du Master Economie de la mer et aménagement du littoral de la même université et ceux de licence /Master de sociologie/géographie d'Aix-Marseille. La convention avec la Région Sud et le LEAD, a pour but de mettre en place une méthode d'appréhension originale des dynamiques territoriales à l'œuvre dans le Parc naturel régional du Verdon. Ce dernier est en effet depuis près d'un an en cours de révision de sa charte et achèvera fin 2020 la première grande phase de diagnostic. La proposition du LEAD, appuyée par l'Université Aix-Marseille, ainsi qu'un sociologue spécialiste des territoires verdoniens, a consisté à croiser deux méthodes différentes et complémentaires d'analyse territoriale :

Une première approche d'ordre statistique (enquête quantitative par questionnaires notamment), menée par le LEAD et les étudiants du Master « Economie de la mer » (encadrés par Alexandra Schaffar, professeur d'économie à l'Université de Toulon et Brice Barois, doctorant au LEAD) : cette première approche est complétée par deux études statistiques de caractérisation chiffrée du territoire (par Brice Barois), l'une concernant le portrait socio-démographique des territoires verdoniens (avec des comparaisons interparcs) et l'autre centrée sur les migrations (arrivées/départs de populations sur les territoires verdoniens). Cette première partie méthodologique a fait l'objet du volume 1 du rapport final. Il est constitué de 4 parties :

- Partie 1 : Analyse socio-démographique du Parc naturel régional du Verdon
- Partie 2 : Analyse des migrations résidentielles au sein du Parc naturel régional du Verdon
- Partie 3 : Analyse des déplacements domicile-travail dans le Parc naturel régional du Verdon
- Partie 4 : Les mobilités Est-Ouest des habitants du Parc naturel régional du Verdon

Une seconde approche, qualitative, qui, venant s'appuyer sur les premières conclusions de l'enquête par questionnaire et les deux études précitées, vient compléter certaines grandes dynamiques mises en évidence par la statistique. L'enquête a pris la forme d'une quarantaine d'entretiens menés auprès d'habitants du Parc par des étudiants du département de sociologie et de géographie d'Aix-Marseille Université : Margaux Bilaey, Lumina Duvert, Lisa Forzi et Laetitia Rodriguez.

Ils ont été enregistrés puis retranscrits *in extenso* (voir volume 2 du rapport final). Cette enquête a été conduite, sous la responsabilité de Mathieu Leborgne, entre les mois de juin et juillet 2019. Elle a pour but de mettre en évidence certains socio-types qui habitent les territoires du Parc. Les conclusions de l'enquête ont par ailleurs alimenté la rédaction d'une fiche synthétique thématique (« Habiter le Verdon ») constitutive, avec une quinzaine d'autres, du diagnostic territorial du Parc. Cette deuxième approche est présentée dans le volume 2 de cette étude ; il est constitué de deux parties : l'analyse des entretiens (partie 1) et les retranscriptions brutes des entretiens (partie 2)¹.

¹ Les extraits d'entretiens utilisés dans la partie 1 du volume 2 (« Analyse des entretiens ») sont référencés par le biais de la pagination du volume 2.

SOMMAIRE

PARTIE 1 Analyse socio-démographique du Parc naturel régional du Verdon	5
Table des illustrations	6
Table des tableaux	6
Introduction.....	6
I. La population du Parc Naturel Régional du Verdon.....	7
1.1. Plus de 39 000 personnes dans le nouveau périmètre d'étude	7
1.2. Une dynamique d'évolution de la population croissante et continue	9
1.3. Une population en hausse dans la plupart des communes du PNR	12
1.4. La densité de population : symbole d'une fracture Est/Ouest du territoire ?	13
1.5. Un territoire qui a du mal à se renouveler par lui-même... ..	14
1.6. ... mais qui attire des nouveaux habitants grâce à son attractivité	16
II. Caractéristiques démographiques et sociales des habitants du parc	18
2.1. La taille moyenne des ménages : reflet d'un territoire	18
2.2. Structure des ménages familiaux : une légère augmentation du nombre de famille	20
2.3. Un parc de plus en plus âgé.....	22
2.4. Une offre d'emplois axée sur les services de proximité	25
2.5. Plus d'actifs occupés dans les parcs situés près des grandes villes	27
Conclusion	29
Annexes	31
PARTIE 2 Analyse des migrations résidentielles au sein du Parc naturel régional du Verdon	33
Table des illustrations	34
Table des tableaux	34
Introduction.....	35
1. Le nouvel habitant du PNR du Verdon : relativement jeune, actif et diplômé.....	35
2. Quitter le Parc, mais pour aller où ?.....	40
Conclusion	42
Annexes	43
PARTIE 3 Analyse des déplacements domicile-travail dans le Parc naturel régional du Verdon	46
Table des tableaux	47
Table des illustrations	47
Introduction.....	48
1. Les habitants du parc qui travaillent à l'extérieur	49
1.1. Le profil socio-économique des acteurs de la mobilité	49

1.2. Statistiques sur les emplois	51
2. Les individus venant de l'extérieur travailler au sein du PNR	55
2.1. Le profil socio-économique des acteurs de la mobilité	55
2.2. Les emplois	57
3. Les individus qui habitent et travaillent dans le PNR du Verdon	60
3.1. Le profil socio-économique des acteurs de la mobilité	60
3.2. Statistique sur les emplois	62
Conclusion	64
PARTIE 4 Les mobilités Est-Ouest des habitants du Parc naturel régional du Verdon	66
Table des cartographies	67
Table des illustrations	67
Table des tableaux	68
Introduction.....	69
1. Disparité géographique des déplacements au sein du parc du Verdon.....	69
1.1. Mobilité EST-OUEST au niveau des déplacements domicile-travail	69
1.2. Mobilité EST-OUEST au niveau des établissements de scolarité	71
1.3. Mobilité EST-OUEST pour les services de santé.....	74
1.4. Mobilité EST-OUEST des Commerce de proximité.....	77
1.5. Mobilité EST-OUEST des services de proximité	83
1.6. Mobilité EST-OUEST sur les loisirs.....	91
2 Analyse des habitudes de déplacements des habitants du parc naturel du Verdon	95
2.1. La situation professionnelle des habitants par classe d'âge.....	95
2.2. L'emploi pour les habitants du Verdon en fonction de la voiture	97
2.3. Les déplacements de santé	99
2.4. Services de proximités et commerces.....	99
2.5. Les loisirs	102
Conclusion	104

VOLUME 1

PARTIE 1

Analyse socio-démographique du Parc naturel régional du Verdon

Université de Toulon

Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement (LEAD)

BAROIS Brice

DIMOU Michel

SCHAFFAR Alexandra

décembre 2019

Table des illustrations

Figure 1.1 : Localisation des PNR de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d’Azur.....	5
Figure 1.2 : Carte du nombre d’habitants par commune du PNR Verdon en 2016.....	9
Figure 1.3 : Évolution de la population dans différents périmètres institutionnels entre 1968 et 2016 (base 100 : 1968).....	9
Figure 1.4 : Évolution de la population dans les PNR de la Région Sud entre 1968 et 2016 (base 100 : 1968).....	10
Figure 1.5 : Comparaison des évolutions de la période 2006-2011, 2011-2016 et 2006-2016 au sein des PNR de la région Sud.....	9
Figure 1.6 : Carte de l’évolution démographique communale entre 2011 et 2016.....	10
Figure 1.7 : Carte de densité de population en 2016 au sein des communes du Parc.....	13
Figure 1.8 : Comparaison des soldes naturels de la période 2011-2016 des PNR de la région Sud Rajouter Sud Sainte Baume.....	15
Figure 1.9 : Carte du solde naturel entre 2011 et 2016 des communes du Parc.....	16
Figure 1.10 : Comparaison des soldes migratoires de la période 2011-2016 des PNR de la région Sud.....	17
Figure 1.11 : Carte du solde migratoire 2011 et 2016 des communes du Parc.....	17
Figure 1.12 : Catégorisation des communes selon l’évolution de la population et le solde migratoire entre 2011 et 2016.....	18
Figure 2.1 : Carte du nombre moyen de personnes par ménage en 2015 dans le PNR du Verdon.....	19
Figure 2.2 : Gain/perte du nombre de famille sur la période 2010-2015.....	21
Figure 2.3 : Pyramide des âges du PNR du Verdon vs France métropolitaine en 2015.....	23
Figure 2.4 : Pyramide des âges du PNR du Verdon actuel vs PNR du Verdon étude en 2015.....	23
Figure 2.5 : Carte de la part en 2015 des personnes âgées de + de 65 ans par commune.....	24
Figure 2.6 : Carte du nombre d’emplois par habitants et par commune en 2015.....	26
Figure 2.7 : Carte du nombre d’emplois par actif occupé sur la commune en 2015.....	28

Table des tableaux

Tableau 1.1 : Stock de population dans différents périmètres institutionnels (1968-2016).....	8
Tableau 1.2: Stock de population dans les PNR de la Région Sud (1968-2016).....	8
Tableau 1.3 : Décès, naissances et solde naturel au sein des communes du Parc (2011-2016).....	14
Tableau 2.1 : Structure de la taille des ménages en 2010 et 2015.....	19
Tableau 2.2 : Structure des familles en 2010 et 2015.....	20
Tableau 2.3: Poids des catégories d’âge dans le périmètre d’étude (1968-2015).....	22
Tableau 2.4 : Nombre et types d’emplois dans les périmètres institutionnels (2010 et 2015).....	25
Tableau 2.5a et 2.5b : Analyses des actifs dans les périmètres institutionnels en 2010 et 2015.....	27
Tableau A.1 : Stock de population par commune du PNR du Verdon (1968-2016).....	31

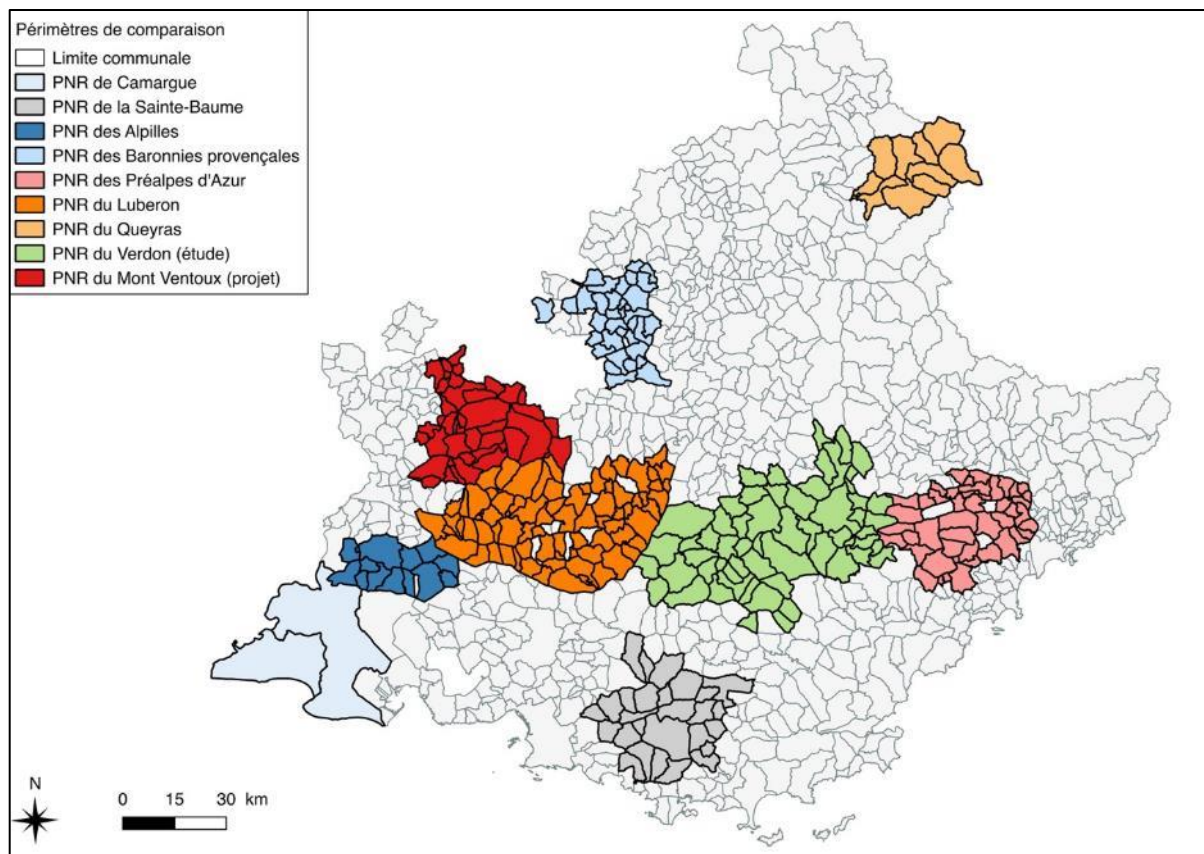
Introduction

Le parc naturel régional du Verdon (PNR) se situe en Région Sud – Provence-Alpes-Côte d’Azur. Il se situe sur deux départements, le Var et les Alpes de Haute Provence. Dans le but de réviser sa charte à l’horizon 2023, son périmètre actuel de 46 communes devrait s’élargir à 58 communes. Dans ce travail, on procédera à

un certain nombre de comparaisons entre le territoire actuel et le territoire d'étude, tout en évitant de surcharger le document en figures et tableaux.

Ce travail s'appuie essentiellement sur les résultats du recensement de la population publié par l'Insee. Le document est divisé en deux parties : une première traitera des aspects démographiques : stock de population, évolutions démographiques, soldes naturel et migratoire ; une seconde partie traite des caractéristiques démographiques et sociales du PNR du Verdon sur son périmètre d'étude.

Figure 1.1 : Localisation des PNR de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sources : Données Insee, Auteurs.

Ce travail permet de répondre à plusieurs questions : combien d'habitants vivent dans le Parc ? Le PNR du Verdon est-il un territoire dynamique ? Comment le Parc renouvelle sa population, plutôt grâce à l'arrivée de nouveaux habitants ou par un solde naturel positif ? Quel sont les caractéristiques socio-professionnelles des personnes résidant dans le périmètre du Parc (cadres, ouvriers, commerçants, agriculteurs) ? Le Parc est-il un espace privilégié par les familles avec enfants ou par des personnes âgées ?

Pour ce faire, nous avons choisis de comparer dans la mesure du possible le PNR du Verdon (périmètre d'étude le plus souvent) à tous les PNR de la Région Sud (cf. Figure 1.1) mais également aux périmètres plus institutionnels comme la France Métropolitaine, la Région Sud, et les départements de cette même région.

1. La population du Parc Naturel Régional du Verdon

1.1. Plus de 39 000 personnes dans le nouveau périmètre d'étude

En 2016 le Parc Naturel Régional (PNR) du Verdon compte 34 563 habitants si l'on considère les 46 communes du périmètre actuel, et 39 299 hab. si l'on admet le périmètre d'étude des 58 communes.

Tableau 1.1 : Stock de population dans différents périmètres institutionnels (1968-2016)

Périmètres institutionnels	1968	1982	1999	2006	2011	2016
PNR du Verdon (actuel)	15 868	19 205	24 470	29 695	33 183	34 563
PNR du Verdon (étude)	18 335	21 965	27 956	33 617	37 645	39 299
Alpes de Haute Provence	104 813	119 068	139 561	154 501	160 959	162 565
Alpes-Maritimes	722 070	881 198	1 011 326	1 073 184	1 081 244	1 083 704
Bouches du Rhône	1 470 271	1 724 199	1 835 719	1 937 405	1 975 896	2 019 141
Var	555 926	708 331	898 441	985 099	1 012 735	1 055 821
Vaucluse	353 966	427 343	499 685	534 291	546 630	559 014
Région Sud	3 298 836	3 965 209	4 506 151	4 815 232	4 916 069	5 021 352
France Métropolitaine	49 714 275	54 334 871	60 192 147	63 235 761	64 984 801	66 241 610

Sources : Données Insee, Auteurs.

Le PNR du Verdon fait partie des plus petits PNR de la Région-Sud. En incluant les nouvelles communes, il compte 39 299 habitants, loin derrière les PNR de la Sainte-Baume avec 138 720 hab., du Luberon avec 178 986 hab., des Préalpes d'Azur avec 118 815 hab. ou encore celui en projet sur le territoire du Mont Ventoux (90 299 hab.). Il se classe parmi les PNR intermédiaires qui comptent entre 30 000 et 60 000 habitants, soit celui de Camargue (55 361 hab.), des Alpilles (46 823 hab.), et des Baronnies provençales (30 396 hab.). Loin derrière, le plus petit parc naturel régional de la Région Sud, le PNR du Queyras compte près de 5500 habitants.

Plus précisément, lorsqu'on s'intéresse aux communes du parc, on observe (cf. figure 1.1) trois pôles de population au sein du Parc, dont le pôle ouest affiche le poids le plus élevé :

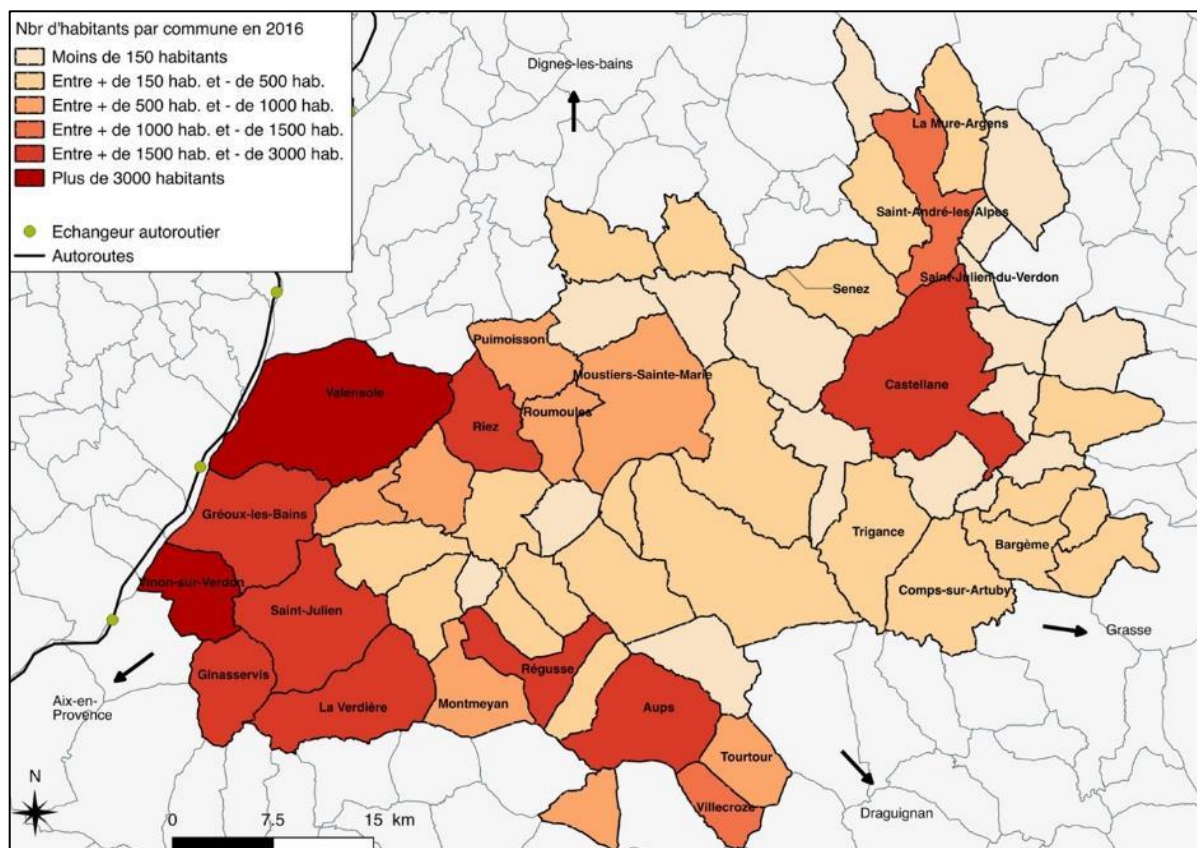
- Premièrement, à l'Ouest du Parc, les communes de Vinon-sur-Verdon (4224 hab.), de Valensole (3195 hab.), de Gréoux-les-Bains (2 611 hab.), de Saint-Julien (2413 hab.), de Riez (1848 hab.), de Ginasservis (1782 hab.) et de la Verdrière (1600 hab.) concentrent 45 % de la population du Parc en 2016.

Tableau 1.2: Stock de population dans les PNR de la Région Sud (1968-2016)

Libellé des PNR	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
PNR de Camargue	48 018	52 179	52 545	54 290	52 991	54 311	54 906	55 361
PNR de la Sainte-Baume	41 161	47 759	62 354	84 509	105 810	123 822	131 102	138 720
PNR des Alpilles	26 029	28 421	32 719	37 315	40 632	43 544	46 385	46 823
PNR des Baronnies provençales	23 263	24 056	25 380	26 422	27 901	29 733	30 098	30 396
PNR des Préalpes d'Azur	54 432	65 592	78 787	93 199	102 189	114 044	118 868	118 815
PNR du Luberon	99 873	114 084	125 787	145 264	158 195	168 544	174 365	178 986
PNR du Queyras	3 775	3 780	4 633	4 833	5 322	5 432	5 473	5 448
PNR du Verdon (actuel)	15 868	16 750	19 205	22 180	24 470	29 695	33 183	34 563
PNR du Verdon (étude)	18 335	19 261	21 965	25 375	27 956	33 617	37 645	39 299
Projet PNR Mont Ventoux	53 932	59 662	65 868	71 800	80 234	86 895	90 815	90 383

Sources : Données Insee, Auteurs.

Figure 1.2 : Carte du nombre d'habitants par commune du PNR Verdon en 2016



Sources : Données Insee, Auteurs.

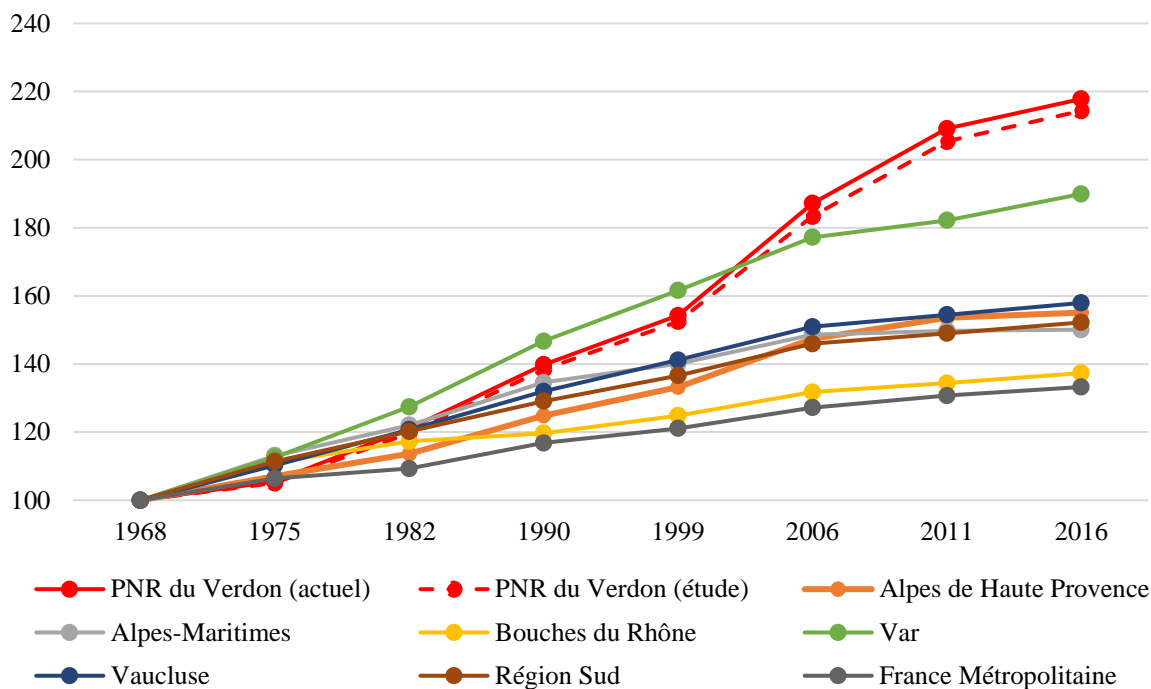
- Deuxièmement, au Sud, les communes de Régusse (2615 hab.), d'Aups (2181 hab.), de Villacroze (1442 hab.), de Tourtour (587 hab.) et de Montmeyan (561 hab.) regroupent 18,8% de la population du PNR du Verdon.
- Troisièmement au Nord-Est du Parc, les communes de La Mure sur Argens (331 hab.), de Castellane (1547 hab.) et de Saint-André-les-Alpes (1008 hab.) concentrent 7,3% de la population du Parc.

Le reste du Parc est composé de communes de moins de 500 habitants.

1.2. Une dynamique d'évolution de la population croissante et continue

Le Parc enregistre une croissance démographique plutôt performante, en comparaison aux autres espaces. Le PNR du Verdon a multiplié sa population par 2,18 en moins de 50 ans. À titre de comparaison le Département du Var affiche une performance quasi-identique (sa population a augmenté de 1,9 fois entre 1968 et 2016, mais les Départements du Vaucluse, des Alpes de Haute Provence, des Alpes-Maritimes ainsi que l'ensemble de la Région Sud n'enregistrent qu'une augmentation de 1,5 à 1,6 fois de leur population sur la période de référence (cf. figure 1.3).

Figure 1.3 : Évolution de la population dans différents périmètres institutionnels entre 1968 et 2016 (base 100 : 1968)



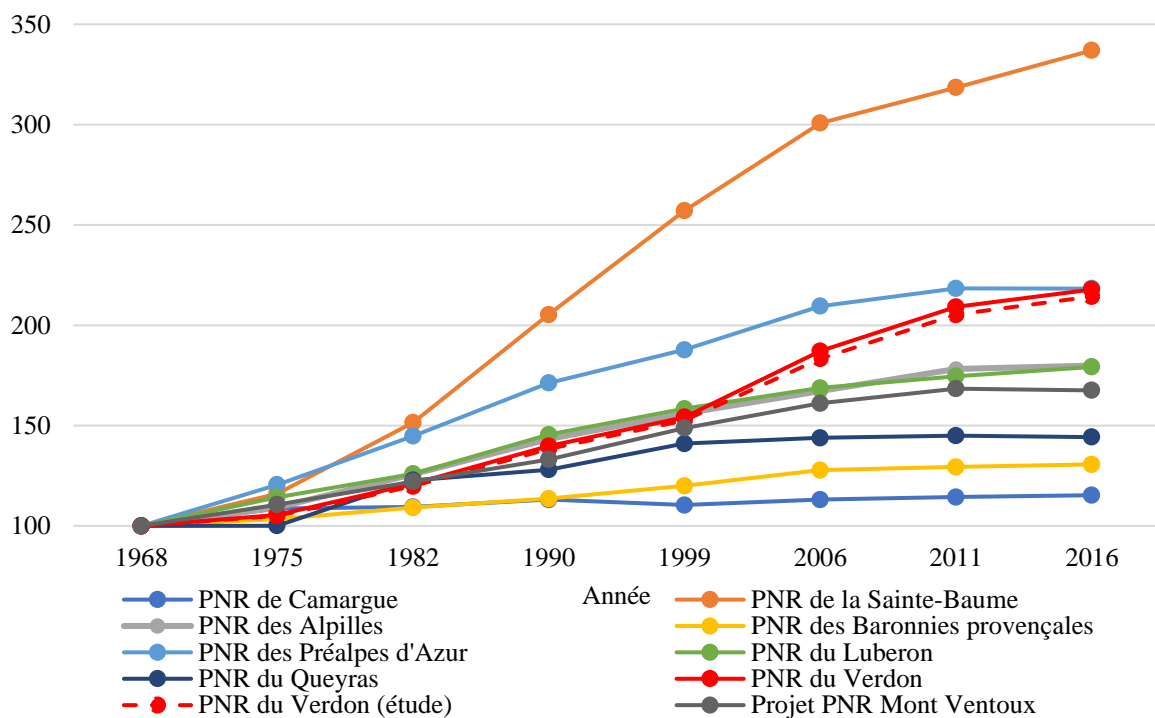
Aide à la lecture : la population du Var a été multiplié par 1,90 sur la période 1968 - 2016

Sources : Données Insee, Auteurs.

En comparant l'évolution démographique sur la période 1968-2016, le PNR du Verdon apparait parmi les parcs les plus dynamiques de la Région. Seul le PNR Sud Sainte Baume, récemment créé, a vu sa population se multiplier par 3,37, passant de 41 162 habitants en 1968 à 138 720 en 2016. Le PNR du Verdon affiche un gain de 21 000 habitants entre 1968 et aujourd'hui et enregistre la même progression que le PNR des Préalpes d'Azur, sans néanmoins suivre la même trajectoire (cf. figure 1.4).

Si l'on observe en détail les deux dernières périodes d'étude, soit 2006-2011 et 2011-2016, on s'aperçoit d'un réel ralentissement démographique pour la plupart des PNR de la région Sud durant la deuxième période. Tous les parcs connaissent une croissance plus ou moins importante de 2006 à 2011 avec le PNR du Verdon en tête, avec près de 12% de croissance en 5 ans (cf. figure 1.4). Les PNR du Queyras, de la Camargue et des Baronnies provençales (respectivement 0,75%, 1,10% et 1,23%) enregistrent les performances les plus faibles.

Figure 1.4 : Évolution de la population dans les PNR de la Région Sud entre 1968 et 2016 (base 100 : 1968)

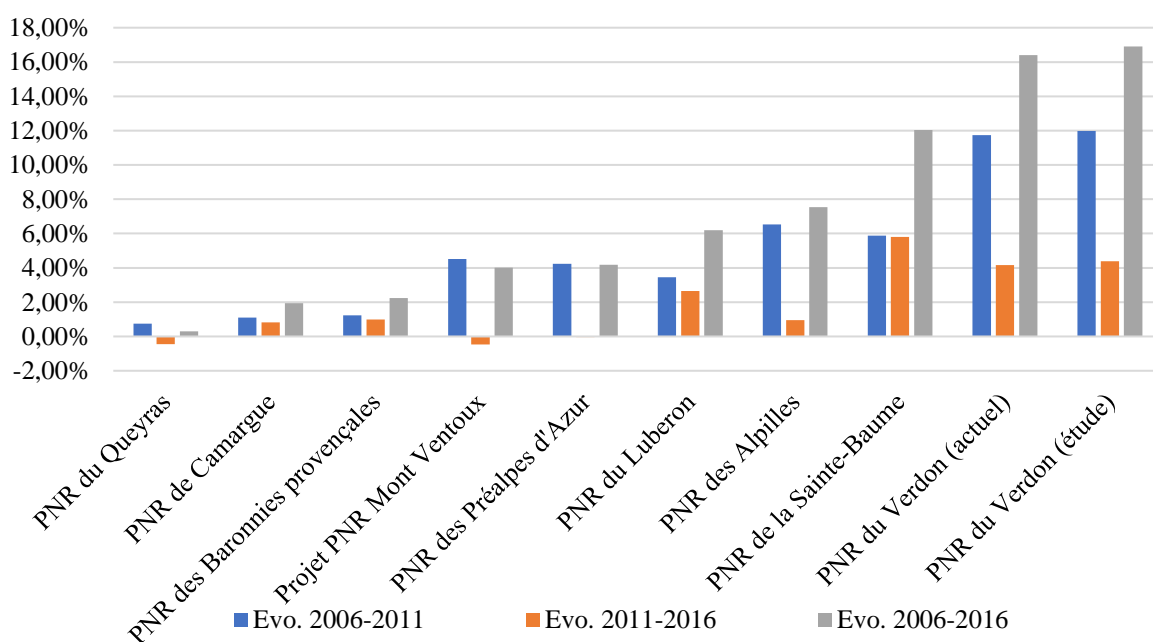


Aide à la lecture : la population du PNR de la Sainte-Baume a été multiplié par 3,37 sur la période 1968-2016.

Sources : Données Insee, Auteurs.

Cependant la deuxième sous-période 2011-2016 voit de nombreux PNR enregistrer une évolution démographique négative ou quasi-nulle. Le projet du PNR Mont Ventoux perd 0,48% de ses habitants, celui du Queyras -0,46%, quant au PNR des Préalpes d'Azur, il se stabilise avec -0,04% d'habitants sur la période. Avec 1654 nouveaux habitants entre 2011-2016, le PNR du Verdon connaît une croissance moins importante que sur la période 2006-2011 où il enregistrait 4028 habitants supplémentaires. À noter la croissance stable du PNR de la Sainte Baume qui croit de 5,88% sur la première période et de 5,81% sur la seconde période.

Figure 1.5 : Comparaison des évolutions de la période 2006-2011, 2011-2016 et 2006-2016 au sein des PNR de la région Sud



Aide à la lecture : Sur la période 2006-2016, la population du PNR du Luberon a augmenté de 6,20%, et de 3,45% sur la période 2006-2011.

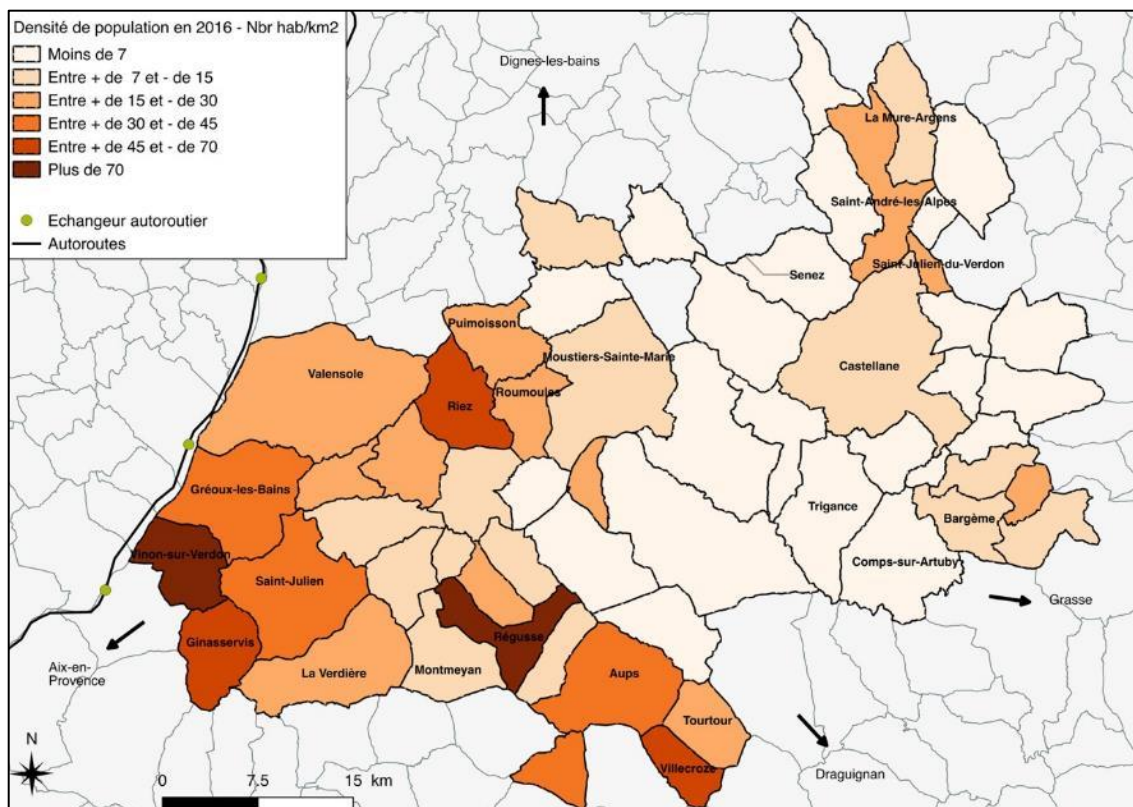
Sources : Données Insee, Auteurs.

1.3. Une population en hausse dans la plupart des communes du PNR

L'évolution démographique des différentes communes du Parc est plus contrastée. Tout d'abord plusieurs types de dynamiques sont observés entre 2011 et 2016 :

- une dynamique propre aux petites-moyennes villes du Parc qui connaissent une croissance démographique soutenue ; plus précisément, des villes comme Comps-sur-Arturby et Bargème au Sud-Est du Parc enregistrent une évolution démographique importante avec respectivement des gains de 39 habitants et de 69 habitants sur la période. D'autres communes, comme Roumoules, Sillans-la-Cascade, Moriez et Saint-Martin de Bromes enregistrent des gains de population importants, soit 43 habitants, 72 habitants, 27 habitants et 28 habitants. Certes ces chiffres paraissent relativement faibles mais ils doivent être ramenés au niveau des tailles de communes rurales et/ou péri-urbaines caractérisées par une démographie réduite.
- Une légère décroissance démographique de certaines communes importantes du parc : ce groupe de communes comprend Valensole (3195 hab.), La Verdière (1600 hab.), Castellane (1547 hab.) et la Mure sur Argens (330 hab.). Ces communes observent une décroissance démographique légère de -1,6%, -0,2%, -1,2% et -0,6%. Là encore, il s'agit de résultats qui peuvent être liés au départ de quelques foyers, et ils ne mettent pas, à priori, en péril la démographie de ces espaces.
- Le troisième groupe se constitue des communes de l'Ouest du Parc, Vinon-Sur-Verdon Gréoux-les-bains, Ginasservis, Saint-Julien ou encore plus au Sud Régusse et Villecroze qui enregistrent une croissance continue et modérée. Il s'agit des grandes communes les plus peuplées du Parc. Régusse, Ginasservis et Saint-Julien gagnent respectivement 371 hab., 259 hab. et 257 hab. sur la période 2011-2016, soit +16,5%, +17% et +11,7%. Ces communes attirent la population grâce à leur emplacement géographique privilégié.

Figure 1.6 : Carte de l'évolution démographique communale entre 2011 et 2016



Sources : Données Insee, Auteurs.

1.5. Un territoire qui a du mal à se renouveler par lui-même...

Le solde naturel du Parc est continuellement négatif, depuis 2011. Cette tendance s'accroît sur la période 2011-2016. Le solde naturel passe de -79 habitants en 2011 à -142 habitants en 2016.

Tableau 1.3 : Décès, naissances et solde naturel au sein des communes du Parc (2011-2016)

Données (habitants)	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Décès	416	453	430	428	423	483
Naissances	337	353	349	332	313	341
Solde naturel	-79	-100	-81	-96	-110	-142

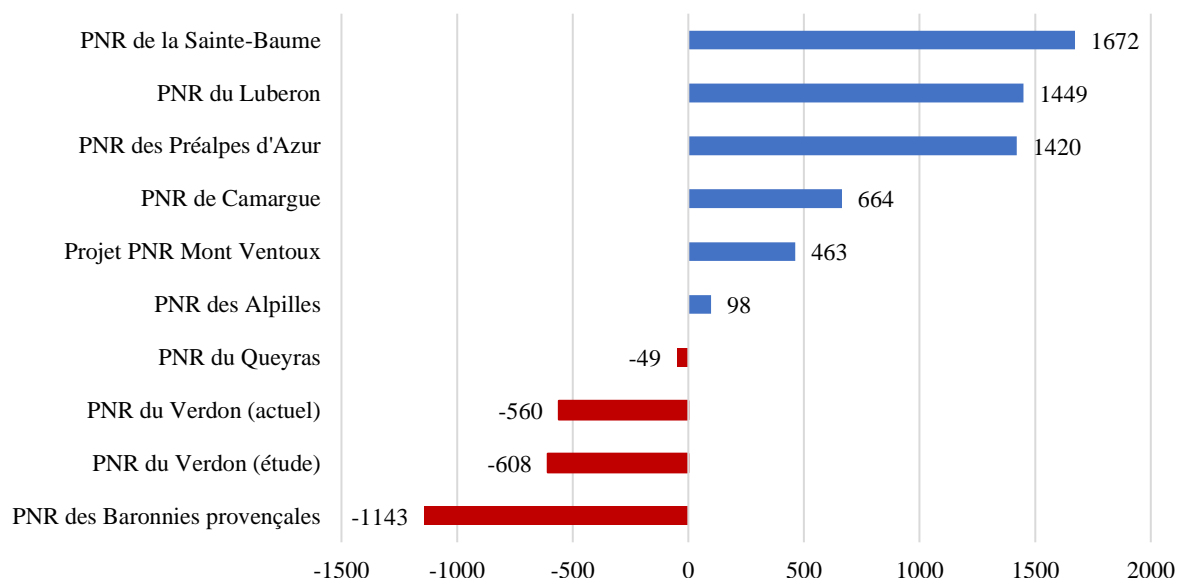
Sources : Données Insee, Auteurs.

En comparant ce solde avec les différents PNR de la région Sud, il en ressort que le PNR du Verdon est assez mal classé en termes de solde naturel. Sur la période 2011-2016, ce solde est de -608 habitants pour le périmètre d'étude, - 560 hab. sur le périmètre actuel. Seuls les PNR du Queyras (-49 hab.) et des Baronnies Provençales (-1143 hab.) enregistrent un solde naturel négatif. À l'inverse les PNR de la Sainte-Baume, du Luberon et des Préalpes d'Azur enregistrent un gain naturel élevé sur ces six années, avec respectivement + 1672 hab., +1449 hab. et +1420 hab, tandis que pour les PNR de Camargue et du projet du Mont Ventoux ce solde atteint à 664 et 463 habitants sur la période de référence.

Bien que le solde naturel en volume puisse apparaître comme une information secondaire, il apparaît comme un critère intéressant de caractérisation de la population du Parc et notamment de sa capacité de générer des tendances d'« enracinement » territorial, puisqu'il y a clairement un déficit de naissances. Le fait que la majorité des autres Parcs n'enregistrent pas une telle tendance renvoie clairement à une série de

questionnement quant au cadre de vie que le Parc offre aux jeunes couples et/ou aux familles avec des enfants de bas âge d'une part et quant au fonctionnement des marchés locaux du travail d'autre part..

Figure 1.8 : Comparaison des soldes naturels de la période 2011-2016 des PNR de la région Sud Rajouter Sud Sainte Baume

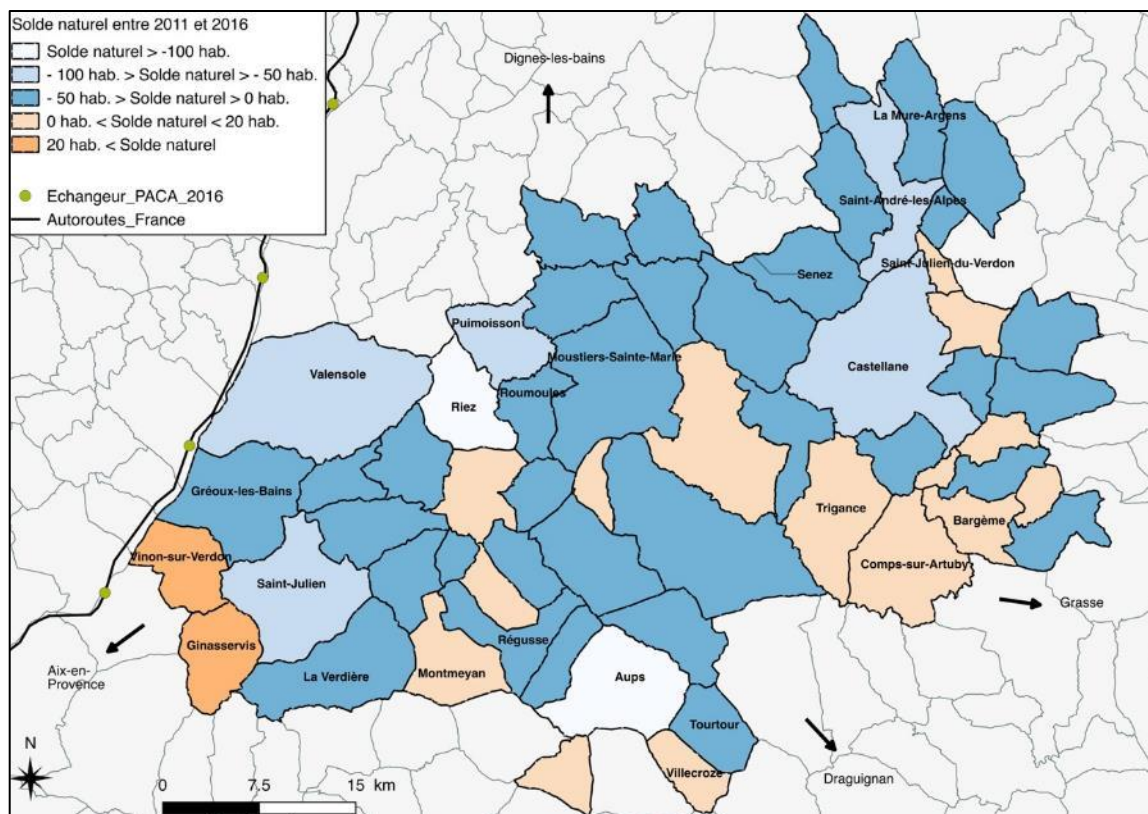


Sources : Données Insee, Auteurs.

À l'échelle communale, le constat est certes plus nuancé. Seulement 18 communes du Parc enregistrent des soldes naturels positifs, soit un peu moins du tiers des communes. Sur ces 18 communes, 16 comptent un solde naturel positif mais inférieur à 20 habitants. Seules les communes de Vinon-sur-Verdon et Ginasservis comptent un solde naturel supérieur à 20 habitants, avec respectivement un solde de +53 hab. et +49 hab. A l'opposé, Aups et Riez connaissent un solde naturel hautement négatif, avec -135 hab. pour la première commune et -107 hab. pour la seconde. Le reste des communes du Parc enregistrant un solde naturel allant de 0 à -100 habitants.

Il est intéressant de noter que, géographiquement, les deux communes qui enregistrent les soldes positifs les plus élevés sont situées complètement à l'Ouest et affichent également une croissance démographique élevée et une densité de population élevée (Figure 1.9).

Figure 1.9 : Carte du solde naturel entre 2011 et 2016 des communes du Parc



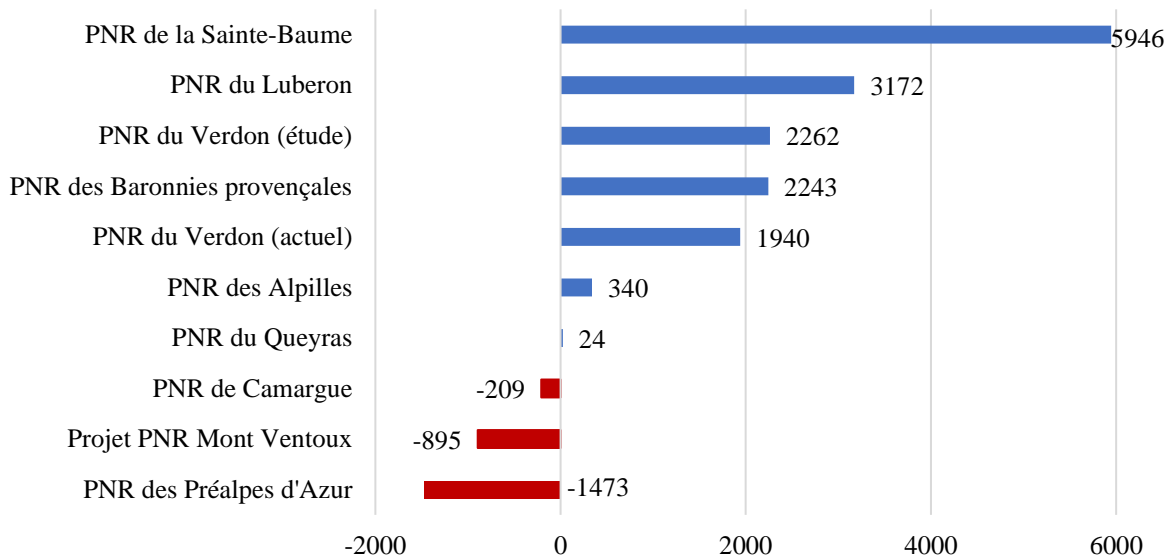
Sources : Données Insee, Auteurs.

1.6 ... mais qui attire des nouveaux habitants grâce à son attractivité

À défaut d’être un territoire qui parvient à renouveler sa population, le PNR du Verdon affiche, à l’inverse, des résultats très satisfaisants en termes d’attractivité du territoire. Il fait partie des PNR les plus attractifs de la Région Sud puisque sur la période 2011-2016, son solde migratoire² est de 2262 habitants. La PNR de la Saint-Baume enregistre un solde migratoire extrêmement élevé de 5946 habitants, grâce à sa proximité avec les zones littorales méditerranéennes très prisées mais également par sa proximité avec Brignoles. D’autres parcs connaissent dans un même temps une attractivité élevée, comme celui du Luberon qui enregistre un gain de 3172 nouveaux habitants sur la période, mais également celui des Baronnies provençales, + 2243 hab. et, dans une moindre mesure, celui des Alpilles, +340 hab. D’autres parcs, comme celui des Préalpes d’Azur avec un solde de -1473 habitants, enregistrent un solde migratoire négatif.

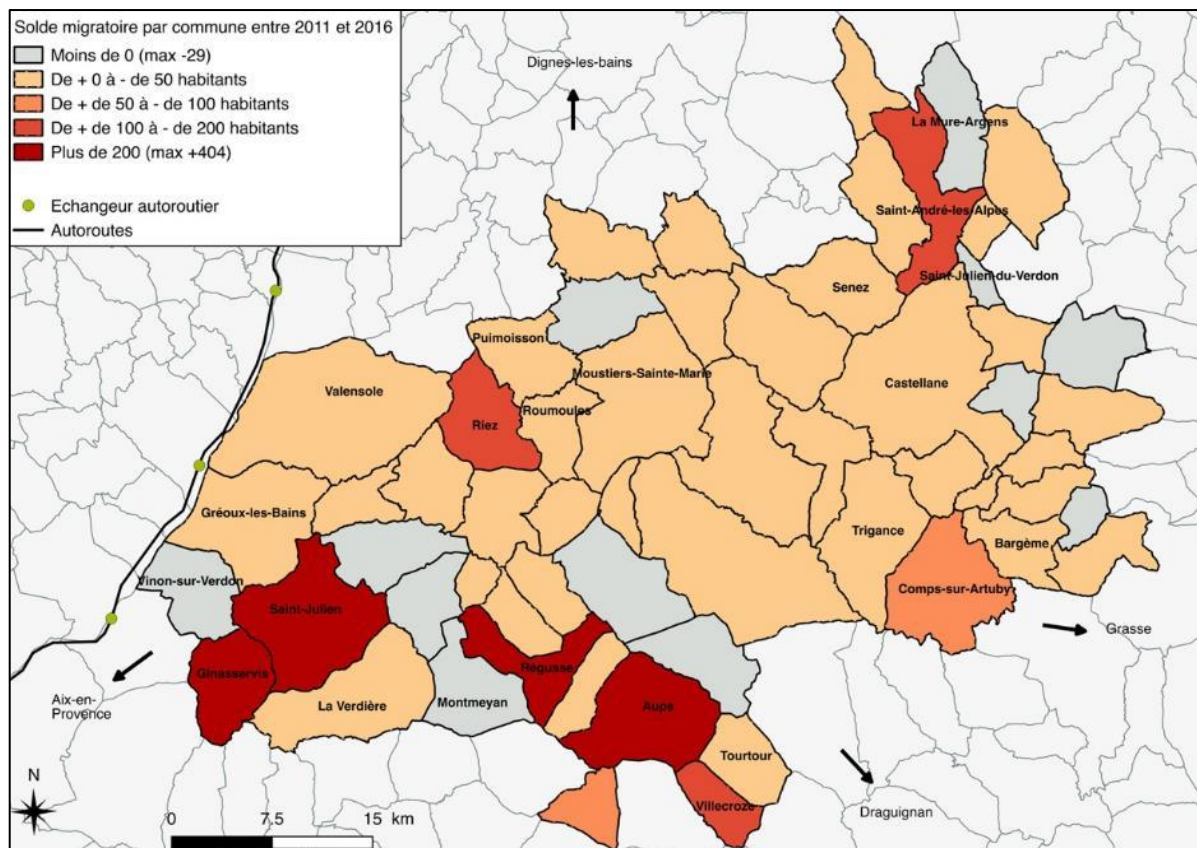
² Le solde migratoire est calculé de la manière suivante : Solde naturel + Solde migratoire = Stock de population supplémentaire sur la période. Cependant il faut faire attention, un solde migratoire positif de +30 habitants peut aussi bien refléter, une arrivée de 30 habitants et 0 départs, comme une arrivée de 90 habitants conjuguée à un départ de 60 habitants sur la même période.

Figure 1.10 : Comparaison des soldes migratoires de la période 2011-2016 des PNR de la région Sud



Sources : Données Insee, Auteurs.

Figure 1.11 : Carte du solde migratoire des communes du Parc 2011-2016

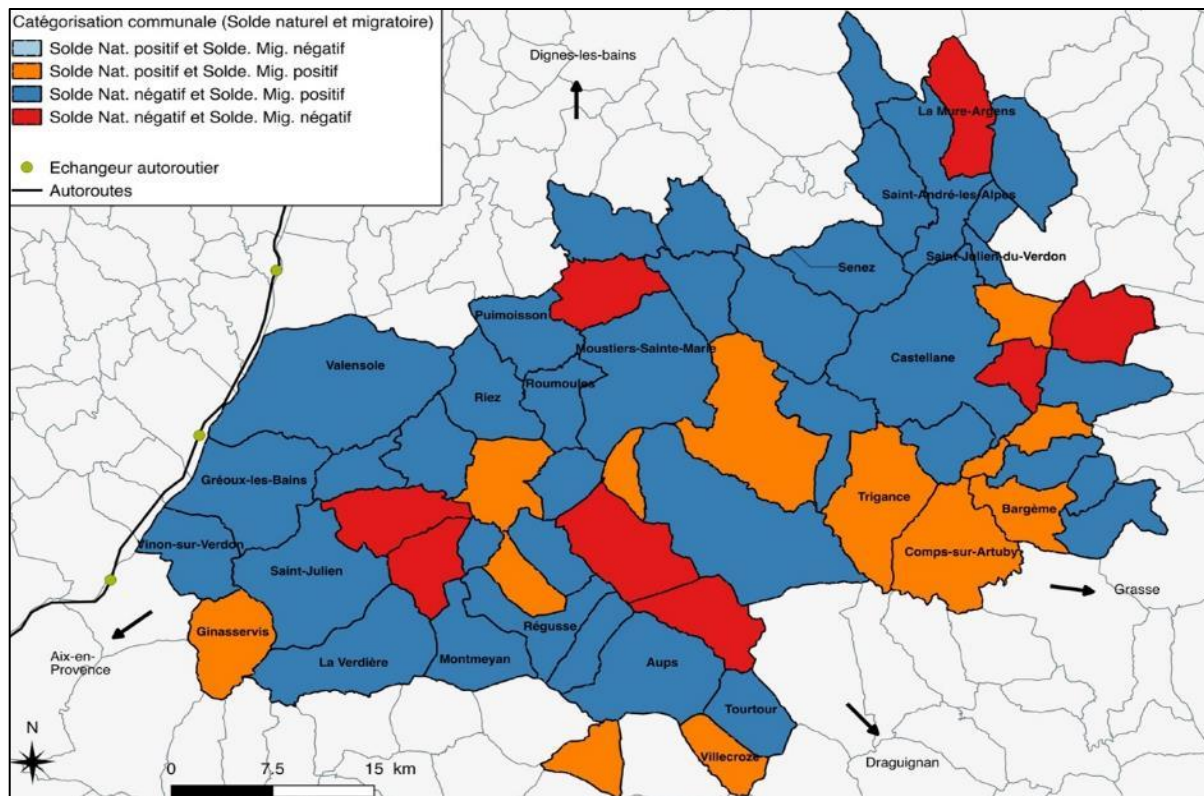


Sources : Données Insee, Auteurs.

À l'échelle communale, seulement 12 communes enregistrent un solde migratoire nul ou négatif, soit environ 20% des communes du Parc. Le reste du Parc observe un solde migratoire positif (cf. figure 1.11). Cinq communes enregistrent des soldes migratoires élevés : celle de Régusse (+ 404 hab.), de Saint-Julien (+308 hab.), d'Aups (+ 212 hab.), de Villecroze (+ 162 hab.) et de Ginasservis (+210 hab.) Elles se situent toutes au Sud-Ouest du Parc et profitent des dynamiques du développement périurbain des villes à proximité,

situées au Sud. Au Nord-Est du Parc, seule la commune de Saint-André-les-Alpes connaît un solde migratoire positif élevé de +160 hab. sur la période 2011-2016.

Figure 1.12 : Catégorisation des communes selon l'évolution de la population et le solde migratoire entre 2011 et 2016



Sources : Données Insee, Auteurs.

La figure 1.12 renseigne une catégorisation des communes selon leur solde naturel et migratoire entre 2011 et 2016, 4 types de classements pourraient s'observer :

- un solde migratoire positif avec un solde naturel négatif : c'est le cas de la majorité des communes du Parc (la configuration démographique basique du Parc) ;
- un solde migratoire négatif avec un solde naturel positif : aucune commune ne correspond à cette catégorie ;
- des soldes migratoire et naturel positifs : 22% des communes (Ginasservis, Bargème, Comps-sur Artuby, Villecroze, Sillans-la-cascade) ;
- des soldes migratoire et naturel négatif : il s'agit des communes géographiquement enclavées situées au cœur du Parc.

2. Caractéristiques démographiques et sociales des habitants du parc

2.1. La taille moyenne des ménages : reflet d'un territoire

La taille moyenne des ménages dans le PNR du Verdon est de 2,14 personnes par ménage (p/m). Cette taille diminue de 0,04 par rapport à 2010, ce qui signifie qu'il y a de moins de moins de personnes dans les ménages résidant au sein du Parc. Cette tendance n'est pas propre au Parc puisque tous les territoires de comparaison (cf. Tableau 2.1 et Figure 2.1) connaissent la même évolution.

Le Parc du Verdon fait partie des PNR de la Région Sud PACA avec la plus petite taille moyenne des ménages. Au sommet de ce classement, on trouve les PNR de la Sainte-Baume (2,39 p/m), des Préalpes d'Azur (2,31 p/m).

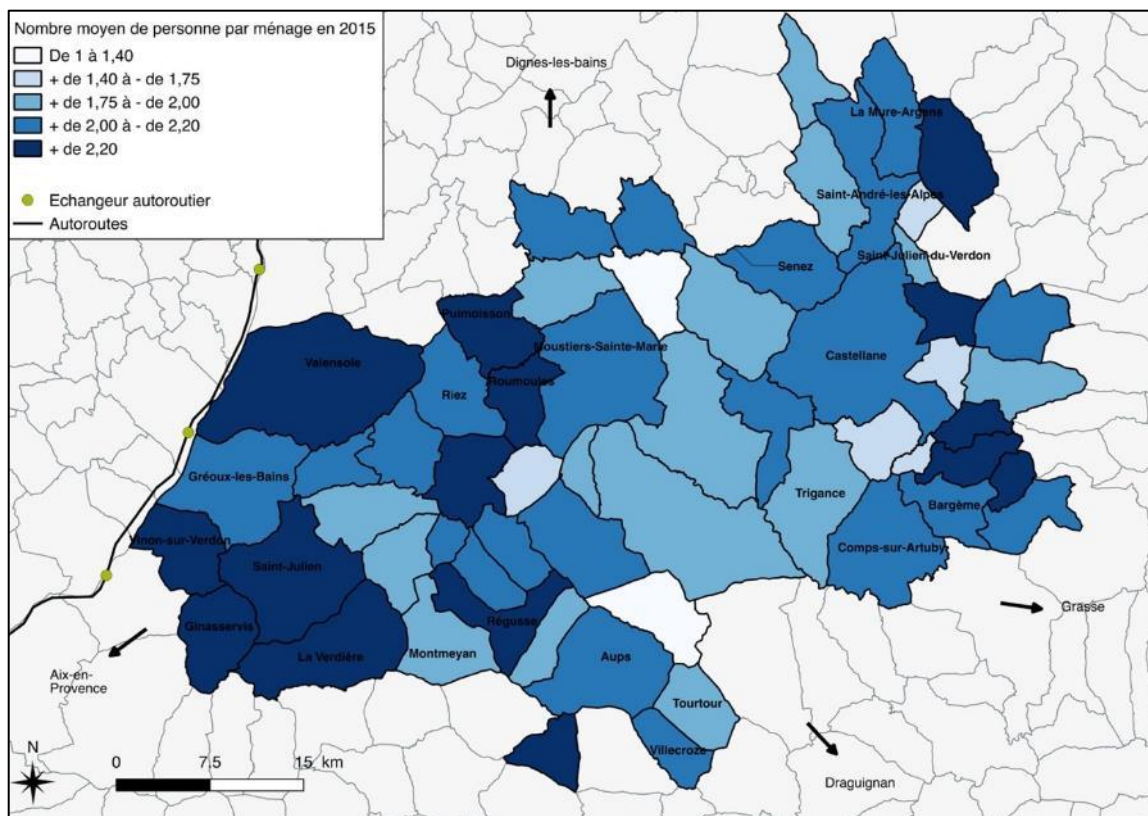
Tableau 2.1 : Structure de la taille des ménages en 2010 et 2015

	Ménages (2015)	Ménages (2010)	Taille moyenne ménage (2015)	Taille moyenne ménage (2010)	Part des ménages d'une personne (2015)	Part des ménages d'une personne (2010)
PNR de Camargue	25 760	24 756	2,12	2,18	37,9	36,3
PNR de la Sainte-Baume	56 373	51 977	2,39	2,46	26,5	24,9
PNR des Alpilles	20 155	19 449	2,29	2,31	28,9	28,9
PNR des Baronnies provençales	14 674	14 256	1,98	2,04	40,7	38,8
PNR des Préalpes d'Azur	50 272	49 007	2,31	2,35	31,7	30,3
PNR du Luberon	79 411	75 117	2,20	2,25	34,0	31,8
PNR du Queyras	2 563	2 541	2,05	2,10	37,8	36,7
Projet PNR Mont Ventoux	39 456	38 511	2,23	2,29	32,6	30,9
PNR du Verdon (étude)	17 926	16 675	2,14	2,18	34,0	32,4
Alpes de Haute Provence	75 757	72 531	2,09	2,16	37,3	35,0
Alpes-Maritimes	506 687	497 889	2,08	2,12	39,5	38,0
Bouches du Rhône	884 209	848 326	2,22	2,26	35,9	34,4
Var	476 456	448 711	2,15	2,19	35,0	33,5
Vaucluse	243 995	232 837	2,24	2,29	34,1	32,2
Région Sud	2 252 059	2 162 116	2,17	2,21	36,4	34,9
France Métropolitaine	29 011 957	27 785 926	2,23	2,27	35,3	33,8

Sources : Données Insee, Auteurs.

Au même temps où la taille moyenne des ménages diminue le nombre de ménage total croît et la part des ménages d'une personne augmente de 32,4% en 2010 à 34,0% en 2015. Dans le Parc près d'un ménage sur trois est composé d'une seule personne en 2015. Néanmoins, cette évolution est constatée dans l'ensemble des Parcs et le Parc du Verdon affiche même un taux plus faible de ménages individuels que la plupart des autres Parcs.

Figure 2.1 : Carte du nombre moyen de personnes par ménage dans le PNR du Verdon



Sources : Données Insee, Auteurs.

Au sein des communes du Parc, les communes où le nombre de personnes par ménage est le plus élevé sont celles de l'Ouest : Vinon-sur-Verdon (2,32 p/m), Ginasservis (2,44 p/m) La Verdrière (2,35 p/m) et Saint-Julien (2,54 p/m) affichent une composition de ménages dont la taille moyenne est supérieure à 2,20. Les communes dont la taille des ménages est inférieure à 1,75 personne par ménage sont Angles, le Bourguet, Sainte-Croix-du-Verdon, La Garde, Brenon, Vérignon et Majastres.

2.2. Structure des ménages familiaux : une légère augmentation du nombre de famille

Entre 2010 et 2015, les ménages avec famille³ dans le PNR du Verdon passent de 10 862 à 11 448. Cette structure des familles se modifie légèrement dans le temps : on observe simultanément une faible baisse de la part des ménages avec 2 enfants ou plus, (passant de 23,9 à 22,5%) et une hausse des familles monoparentales (11,2 à 12,8% des familles, soit 239 familles monoparentales supplémentaires). Il est très intéressant de noter que sur les deux années de références, la part des ménages avec familles est surreprésentée dans le PNR du Verdon par rapport à celle de la Région Sud. Ceci signifie clairement que la part des ménages avec famille est supérieure dans le Parc que dans l'ensemble de la Région Sud PACA, dont la structure démographique est dominée par la présence des retraités. La tendance à la baisse du nombre de ménages avec famille se confirme dans tous les PNR et territoires institutionnels de comparaison (cf. Tableau 2.2).

Tableau 2.2 : Structure des familles en 2010 et 2015

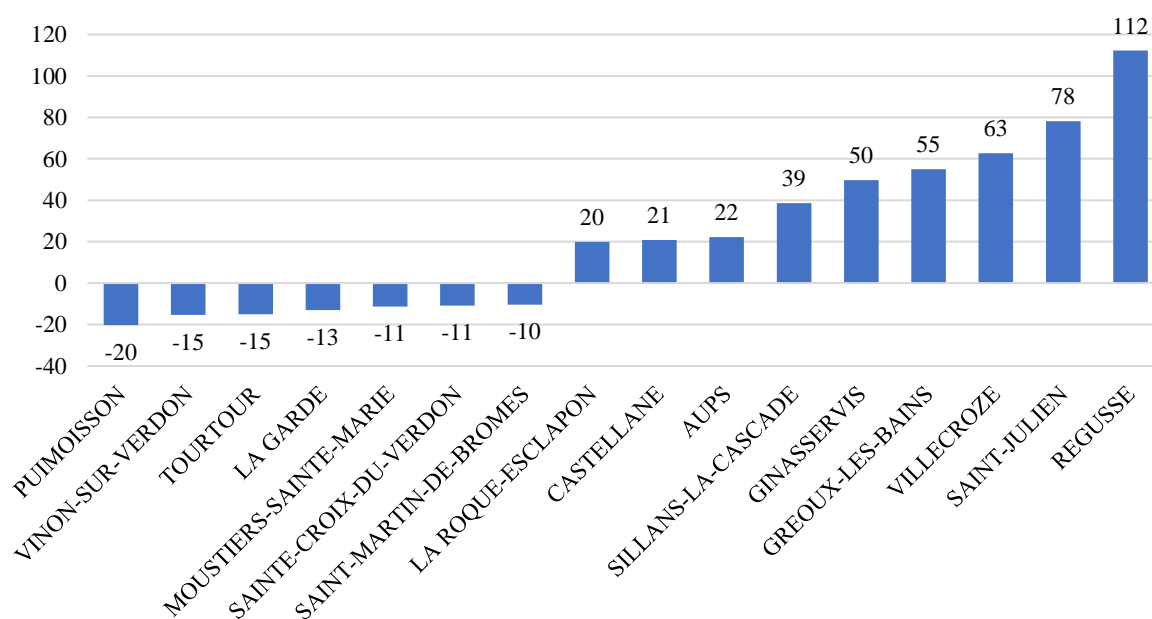
	2015			2010			
	Nbr de familles	Part des ménage	Part des familles	Part des familles de 2	Part des ménages	Part des familles	Part des familles de 2

³ Par ménage avec famille, on entend un ménage avec la présence d'au moins un enfant. Evidemment, il peut s'agit de familles monoparentales et/ou de familles avec 1, 2 ou plus d'enfants.

		s avec familles	monoparentales	2 enfants ou plus	avec familles	monoparentales	enfants ou plus
PNR de Camargue	15 394	59,3	18,5	26,0	60,8	17,7	27,1
PNR de la Sainte-Baume	40 646	71,1	13,9	28,4	72,7	11,9	29,9
PNR des Alpilles	13 952	68,5	13,0	25,5	68,6	11,7	25,8
PNR des Baronnies provençales	8 397	56,9	14,0	21,0	58,9	13,5	23,0
PNR des Préalpes d'Azur	33 565	65,9	16,3	28,7	67,1	14,9	29,2
PNR du Luberon	51 143	63,8	15,2	26,2	66,0	13,8	26,6
PNR du Queyras	1 540	59,9	13,3	23,9	61,0	12,7	24,8
Projet PNR Mont Ventoux	25 940	65,3	14,8	26,0	66,5	14,2	28,2
PNR du Verdon (étude)	11 448	63,4	12,8	22,5	65,1	11,2	23,9
Alpes de Haute Provence	46 036	60,4	15,2	24,0	62,8	13,4	25,1
Alpes-Maritimes	295 648	57,8	17,4	25,2	59,1	16,2	25,7
Bouches du Rhône	546 706	61,2	19,2	29,1	62,6	18,0	29,6
Var	301 316	62,6	15,4	24,1	63,9	14,3	24,9
Vaucluse	156 446	63,5	16,3	28,0	65,2	15,3	28,7
Région Sud	1 385 785	60,9	17,4	26,8	62,3	16,3	27,4
France Métropolitaine	18 162 424	62,1	15,6	29,5	63,5	14,4	29,7

Sources : Données Insee, Auteurs.

Figure 2.2 : Gain/perte du nombre de famille sur la période 2010-2015



Sources : Données Insee, Auteurs.

La figure 2.2 recense les plus forts gains/pertes de nombre de familles entre 2010 et 2015. Les communes qui « gagnent » sont celles de Régusse, Saint-Julien et Villecroze avec respectivement plus de 112, 78 et 63 familles. À contrario celles qui affichent des résultats plus mitigés sont celles de Puimoisson, Vinon-sur-Verdon et Tourtour, avec respectivement moins de 20, 15 et 15 familles.

2.3. Un parc de plus en plus âgé...

L'âge des habitants du PNR du Verdon ne cesse d'augmenter. En 1968, le nombre d'habitants de 65 ans ou plus était de 6909 (24,3% de la population totale) ; en 2015 il est de 10 246 habitants (26,7% de la population totale). La part des 35-64 ans augmente également sur l'ensemble période de 1,6% pour atteindre 41,3% en 2015. Mais en même temps, la présence de jeunes de moins de 20 ans diminue et passe sous la barre des 20% (22,7% en 1968 ; 19,3% en 2015).

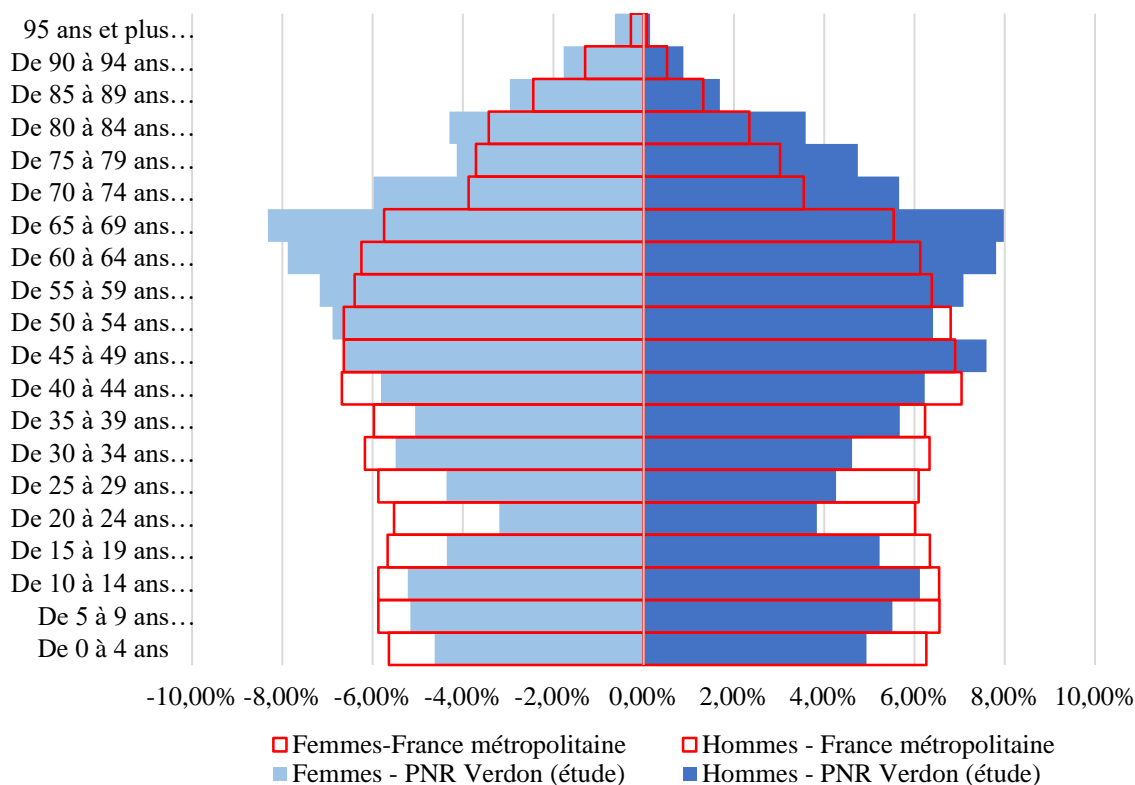
Tableau 2.3: Poids des catégories d'âge dans le périmètre d'étude (1968-2015)

Année	Part des - de 20ans	20-34 ans	35-64ans	65 ans ou plus	Total
Population par catégories d'âge (nombre hab.) :					
1968	6437	3763	11277	6909	28386
1975	4436	2812	6837	4588	18673
1982	4804	3684	7301	5072	20861
1990	5174	4557	8484	5848	24063
1999	5419	4609	10088	6904	27020
2010	6456	4547	13589	8407	32999
2015	7415	4879	15869	10246	38410
Poids de la population par catégories d'âge :					
1968	22,7%	13,3%	39,7%	24,3%	100,0%
1975	23,8%	15,1%	36,6%	24,6%	100,0%
1982	23,0%	17,7%	35,0%	24,3%	100,0%
1990	21,5%	18,9%	35,3%	24,3%	100,0%
1999	20,1%	17,1%	37,3%	25,6%	100,0%
2010	19,6%	13,8%	41,2%	25,5%	100,0%
2015	19,3%	12,7%	41,3%	26,7%	100,0%

Sources : Données Insee, Auteurs.

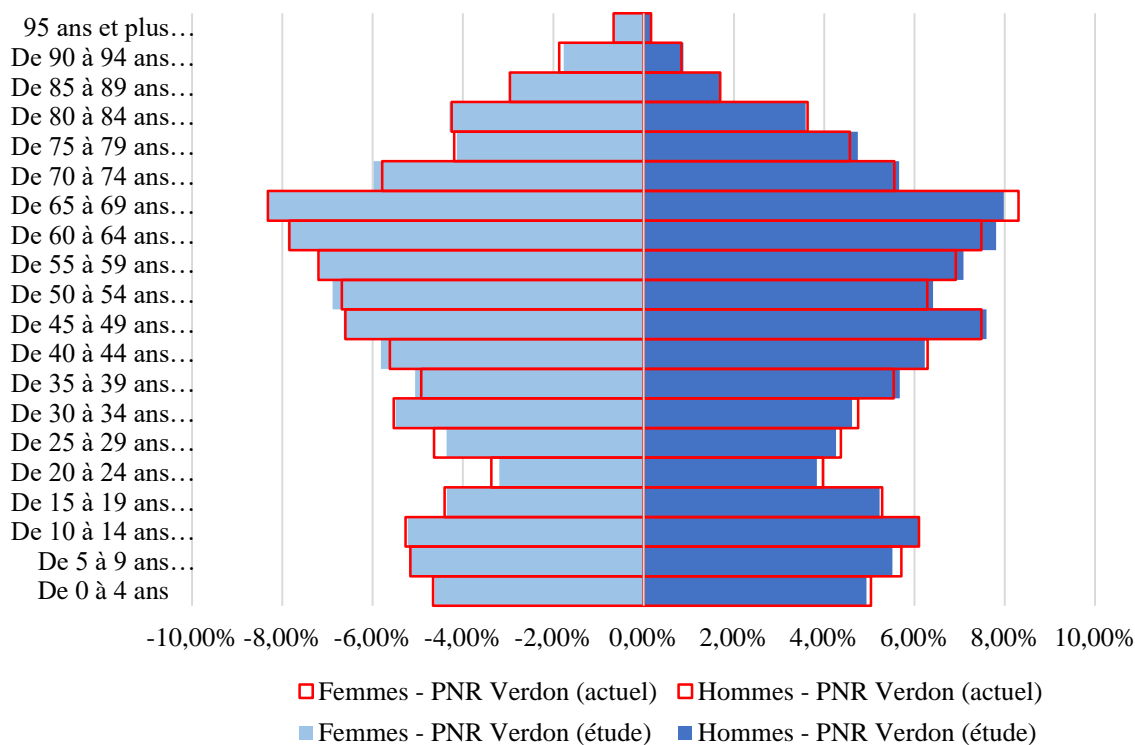
En comparant les pyramides des âges du PNR du Verdon avec celle de la France métropolitaine (figure 2.3), on constate la surreprésentation des tranches d'âge les plus vieilles et la sous-représentation des tranches d'âge les plus jeunes. Néanmoins cette distribution des âges est beaucoup plus proche de celle de la région Sud-PACA.

Figure 2.3 : Pyramide des âges du PNR du Verdon vs France métropolitaine en 2015



Sources : Données Insee, Auteurs.

Figure 2.4 : Pyramide des âges du PNR du Verdon actuel vs PNR du Verdon étude en 2015



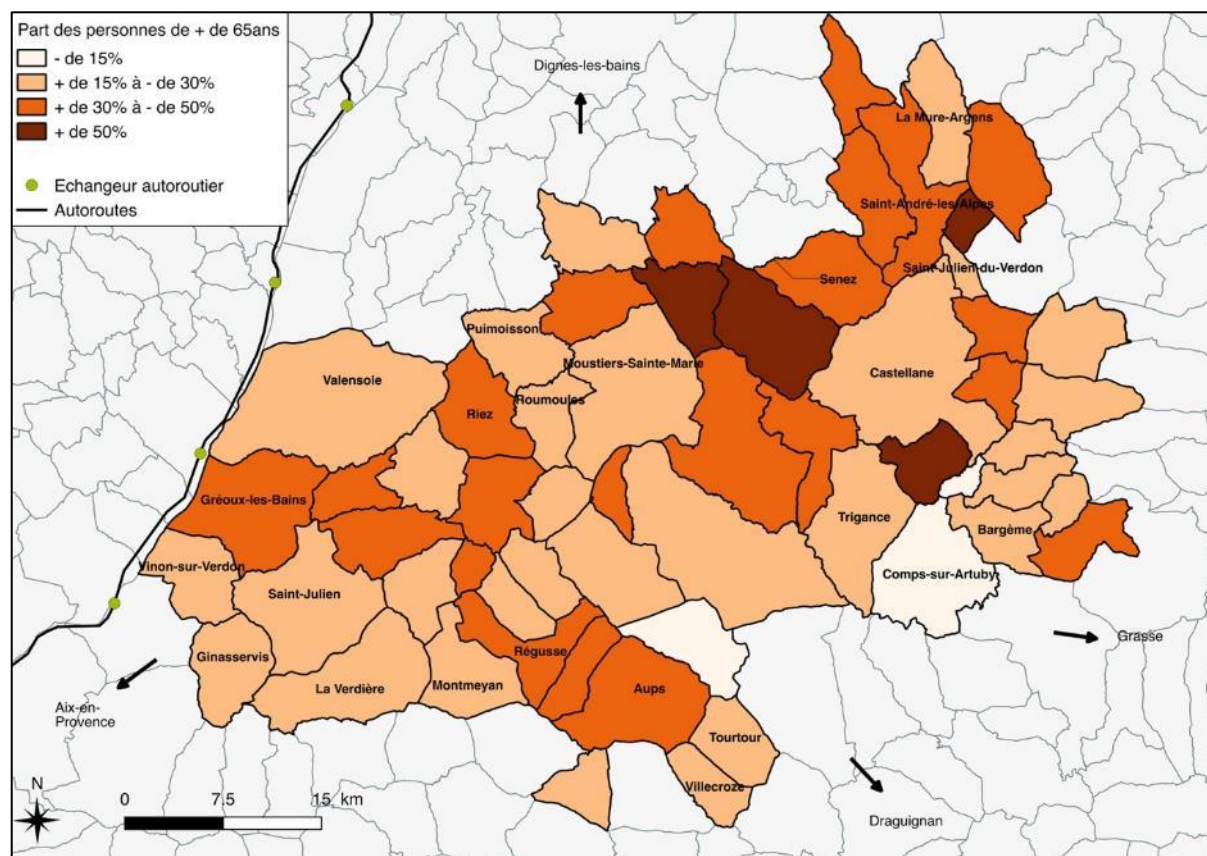
Sources : Données Insee, Auteurs.

C'est pour la tranche d'âge entre 65 et 69 ans d'une part et pour celle entre 20 et 24 ans d'autre part, que les écarts constatés avec la France métropolitaine sont les plus importants ; la surreprésentation des habitants de plus de 60 ans est due à la fois à l'absence de mobilité des résidents du Parc au-delà de cet âge mais aussi à l'installation de nouveaux retraités et/ou actifs en âge de préretraite. En ce qui concerne la sous-représentation des jeunes de plus de 20 ans, elle semble fortement liée à l'installation de ces derniers près des grandes agglomérations pour suivre un cursus en étude supérieure.

Le manque d'une offre de formation dans le Parc est clairement un motif de départ pour ces catégories de personnes mais des inversions de tendance pourraient être observées si un effort collectif de décentralisation de certaines filières universitaires et/ou de BTS pouvait avoir lieu. Or, actuellement, on assiste à une politique de l'Enseignement Supérieur allant dans le sens de la concentration géographique.

En comparant la pyramide des âges du périmètre actuel à celui d'étude, on s'aperçoit que le nouveau Parc affiche un poids encore plus important des catégories d'âge supérieur à 50 ans et réduit par conséquent la part des jeunes.

Figure 2.5 : Carte de la part en 2015 des personnes âgées de + de 65 ans par commune



Sources : Données Insee, Auteurs.

À l'échelle communale, quelques cas extrêmes s'observent, dans les communes de Majastres et Le Bourguet, certes très peu peuplées, l'ensemble des habitants sont âgés de plus de 65 ans ; à l'inverse les communes de Vérignon et Brenon, également peu peuplées, ne comptent pas d'habitants de plus de 65ans en 2015.

Les communes dynamiques et fortement peuplées du Sud-Ouest (Vinon-sur-Verdon, Saint-Julien, La Verdrière, Ginasservis) ou du Sud (Villemorze, Tourtour et Comps-sur-Arturby) affichent la composition de population la moins âgée : moins de 30% de la population a un âge supérieur à 65 ans ! A l'inverse, les

communes géographiquement centrales, aux alentours du Lac et au Nord du Parc sont des communes où la part de cette catégorie d'âge est assez élevée, entre 30 et 50% de la population.

2.4. Une offre d'emplois axée sur les services de proximité

Le nombre d'emplois par habitant permet de qualifier l'offre d'emploi disponible dans chaque commune et dans l'ensemble du Parc. Moustiers-Sainte-Marie est la commune qui offre le ratio le plus élevé d'emplois par habitant (0,66), en 2015 elle offre 451 emplois pour près de 700 habitants. Ce ratio élevé est boosté par le nombre de commerces et d'activités liées au tourisme dans la commune.

Tableau 2.4 : Nombre et types d'emplois dans les périmètres institutionnels (2010 et 2015)

	2015					2010			
	Nombre Emplois total	Nombre d'emplois par hab.	Part des emplois agricoles	Part des emplois services proximité	Part emplois CFM	Nombre d'emplois par hab.	Part des emplois agricoles	Part des emplois services proximité	Part emplois CFM
PNR de Camargue	20 952	0,38	4,1	12,3	5,7	0,39	4,0	12,7	6,1
PNR de la Sainte-Baume	37 611	0,28	2,6	12,7	7,6	0,29	2,9	12,4	7,1
PNR des Alpilles	15 387	0,33	8,0	15,0	7,5	0,31	8,0	15,1	6,8
PNR des Baronnies provençales	10 284	0,35	12,6	13,2	4,3	0,36	12,9	12,9	4,4
PNR des Préalpes d'Azur	43 897	0,38	1,1	10,6	9,3	0,38	1,4	11,0	8,4
PNR du Luberon	62 604	0,36	4,4	11,5	6,9	0,37	4,8	11,7	6,5
PNR du Queyras	2 437	0,46	4,3	19,8	4,2	0,47	3,0	14,5	3,2
Projet PNR Mont Ventoux	29 852	0,34	7,8	12,0	5,5	0,35	7,6	12,1	4,9
PNR du Verdon (étude)	10 172	0,27	7,5	18,5	4,4	0,26	7,8	18,3	4,0
Alpes de Haute Provence	58 752	0,37	5,2	11,6	5,2	0,38	5,1	12,2	5,0
Alpes-Maritimes	408 158	0,39	0,6	14,0	10,9	0,40	0,7	14,0	10,1
Bouches du Rhône	794 457	0,40	1,0	10,0	11,1	0,41	1,1	9,7	10,0
Var	356 827	0,35	1,8	13,0	6,0	0,35	2,1	12,7	5,5
Vaucluse	214 197	0,39	4,5	10,7	6,9	0,40	4,6	10,6	6,3
Région Sud	1 891 120	0,39	1,7	11,6	9,2	0,39	1,8	11,5	8,5
France Métropolitaine	26 351 854	0,41	2,6	10,2	10,6	0,42	2,8	10,1	9,8

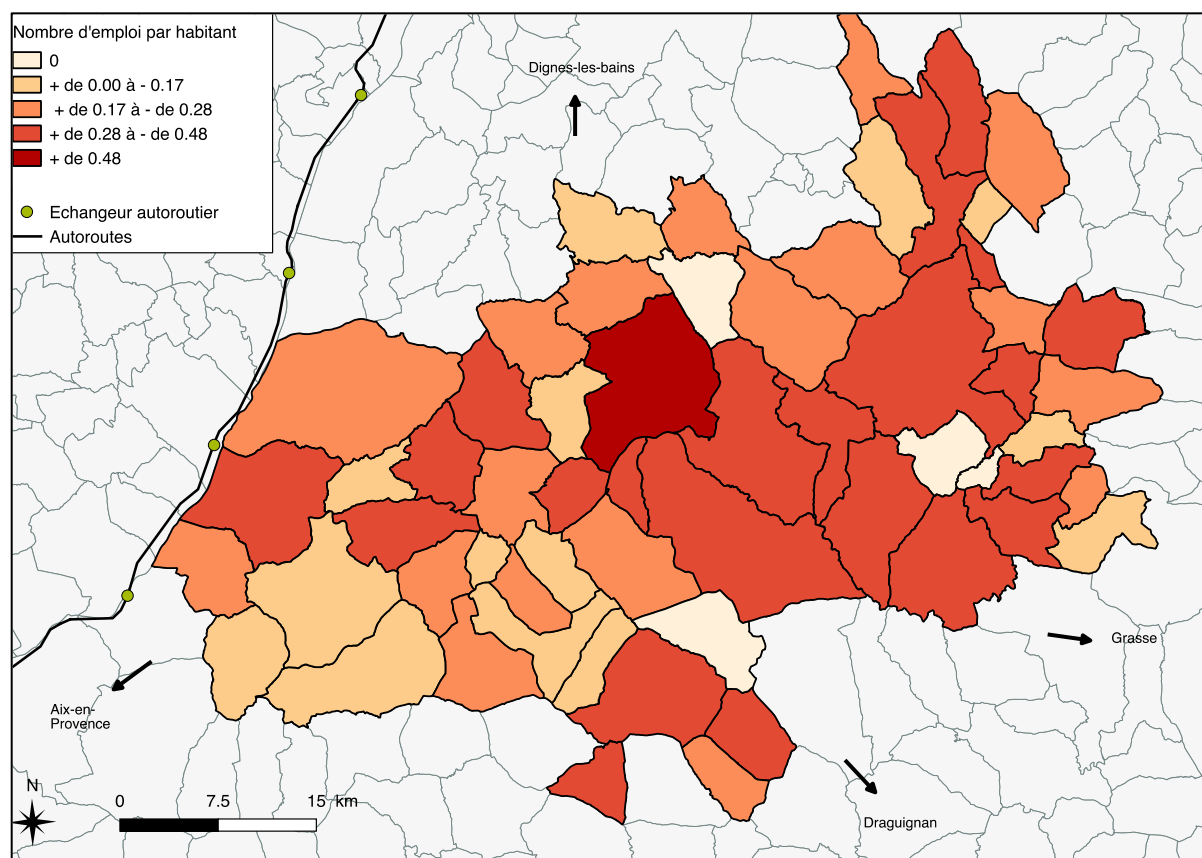
Sources : Données Insee, Auteurs.

Dans un parc caractérisé par l'absence de ville majeure, la distribution des emplois est marquée par la faiblesse des cadres. Ces derniers occupent 10 172 emplois dans le PNR du Verdon, soit 4% des emplois en 2010 (puis 4,4% des emplois en 2015), loin des 10,6% dans l'ensemble de la France métropolitaine.

A l'inverse, on observe une surreprésentation des emplois dans les services de proximité, ce qui est cohérent avec la renommée et l'exploitation touristique du site. Ces emplois représentent 18,5% des emplois du PNR du Verdon. Enfin, les emplois agricoles représentent 7,5% des emplois : c'est évidemment plus que la moyenne nationale mais moins que la proportion observée dans d'autres parcs, tels que les Baronnies provençales (12,6%), les Alpilles (8%) ou le Mont Ventoux (7,8%). De manière générale, le poids des emplois

dans le secteur agricole est surreprésenté dans tous les PNR de la Région Sud, excepté pour ceux à proximité de grandes métropoles, comme le PNR de la Sainte-Baume (Marseille et Toulon) ou encore le PNR des Préalpes d'Azur, situé à proximité de Grasse et Nice, qui drainent des entreprises sur leur territoire disposent donc d'offres d'emplois de cadres.

Figure 2.6 : Carte du nombre d'emplois par habitants et par commune en 2015



Aide à la lecture : la commune de Ginasservis compte 0,13 emploi par habitant.

Sources : Données Insee, Auteurs.

2.5. Plus d'actifs occupés dans les parcs situés près des grandes villes

Tableau 2.5a et 2.5b : Analyses des actifs dans les périmètres institutionnels en 2010 et 2015

2015	actifs occupés	Actifs occupés habitant	chômeurs par habitant	agriculteurs	artisans, commerçants chefs entrep.	cadres et professions intellectuelles	professionnels intermédiaires	employés/ouvriers
PNR de Camargue	18 809	0,34	0,06	2,4	8,8	11,3	24,8	36,1
PNR de la Sainte-Baume	54 257	0,40	0,06	1,0	9,6	16,6	28,9	45,5
PNR des Alpilles	18 991	0,41	0,06	3,0	11,0	14,5	25,9	40,4
PNR des Baronnies provençales	10 333	0,36	0,07	9,3	13,0	8,5	19,5	28,1
PNR des Préalpes d'Azur	48 542	0,42	0,06	0,6	10,8	17,1	25,3	42,4
PNR du Luberon	66 392	0,38	0,07	2,3	10,6	14,4	25,4	39,8
PNR du Queyras	2 327	0,44	0,04	3,4	12,6	9,0	26,0	35,0
Projet PNR Mont Ventoux	33 495	0,38	0,07	4,0	11,8	11,2	23,6	34,8
PNR du Verdon (étude)	13 805	0,36	0,07	4,0	14,2	10,7	23,1	33,9
Alpes de Haute Provence	59 952	0,38	0,06	3,2	10,2	11,6	27,1	38,7
Alpes-Maritimes	420 336	0,40	0,06	0,3	9,5	17,9	25,3	43,3
Bouches du Rhône	750 626	0,38	0,07	0,5	6,9	19,3	27,7	47,0
Var	379 847	0,37	0,07	0,8	10,3	13,5	25,9	39,4
Vaucluse	205 215	0,38	0,08	2,2	9,5	12,9	25,1	38,0
Région Sud	1 873 759	0,38	0,07	0,9	8,7	16,6	26,5	43,1
France Métropolitaine	26 386 712	0,41	0,07	1,6	6,4	17,6	26,0	43,5

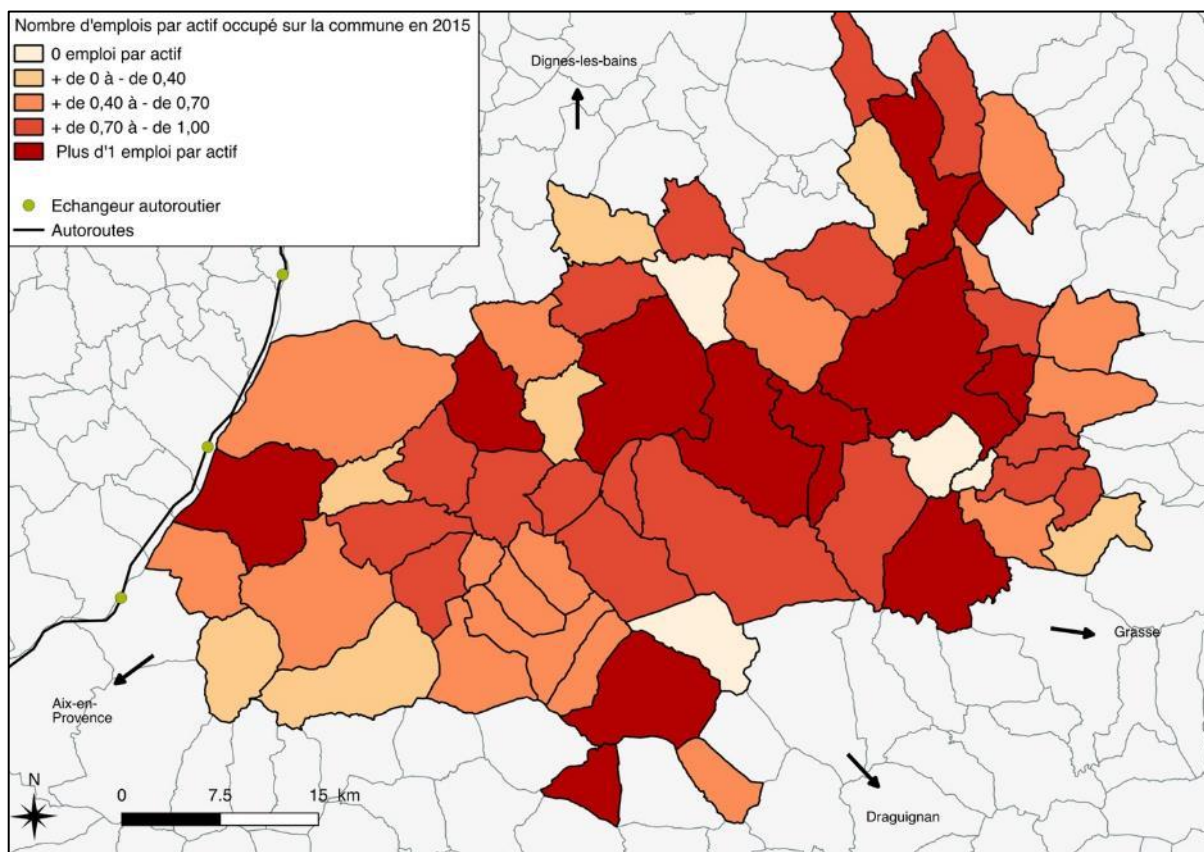
2010	actifs occupés	actifs occupés habitant	chômeurs par habitant	agriculteurs	artisans,com m.Chef entr.	cadres professions intellectuelle	professionnels intermédiaires	employés/ouvriers
PNR de Camargue	19 567	0,36	0,07	1,8	8,2	11,8	23,6	54,4
PNR de la Sainte-Baume	52 648	0,41	0,05	1,2	9,1	16,1	27,9	45,7
PNR des Alpilles	18 279	0,41	0,05	3,3	10,6	13,9	24,2	48,0
PNR des Baronnies provençales	10 496	0,36	0,06	9,2	11,7	8,9	21,2	48,9
PNR des Préalpes d'Azur	49 373	0,43	0,05	0,7	9,7	16,5	24,7	48,3
PNR du Luberon	65 888	0,39	0,06	2,6	10,6	13,5	23,9	49,4
PNR du Queyras	2 447	0,46	0,03	2,6	13,0	7,5	25,8	51,1
Projet PNR Mont Ventoux	34 512	0,39	0,06	3,8	11,0	11,8	23,9	49,4

PNR du Verdon (étude)	12 964	0,36	0,06	4,3	14,3	10,6	22,0	48,9
Alpes de Haute Provence	61 587	0,39	0,05	3,3	10,2	11,1	24,9	49,9
Alpes-Maritimes	430 723	0,41	0,05	0,4	8,9	16,9	25,0	49,0
Bouches du Rhône	749 141	0,39	0,06	0,5	6,5	17,9	27,7	47,4
Var	372 377	0,38	0,06	1,0	9,6	12,7	25,3	51,1
Vaucluse	206 411	0,39	0,07	2,4	9,2	12,2	24,1	52,3
Région Sud	1 877 653	0,39	0,06	1,0	8,2	15,6	26,1	49,2
France Métropolitaine	22 660 956	0,36	0,05	2,0	6,2	15,6	25,1	51,1

Le nombre d'actif occupés au sein du Parc est de 13 805, soit 36% de la population. Cette proportion est parmi les plus faibles parmi les PNR de la région Sud PACA. Seuls les PNR de la Camargue et celui des Baronnies provençales enregistrent une part égale ou plus faible, respectivement 0,34 et 0,36 actif par habitants.

Les parcs qui concentrent le plus grand nombre d'actifs occupés par habitant sont, comme précédemment souligné, les parcs situés proche des grandes villes/agglomérations, soit les PNR de Camargue (Arles), des Préalpes d'Azur (Grasse/Nice) et de la Sainte Baume (Toulon/Marseille). Ces PNR, pour les mêmes raisons géographiques, connaissent notamment une part d'actifs occupés qualifiés de cadres et professions intellectuelles bien supérieure aux autres PNR : près de 17,1% et 16,6 des actifs occupés des PNR des Préalpes d'Azur et de la Sainte Baume font partie de cette catégorie.

Figure 2.7 : Carte du nombre d'emplois par actif occupé sur la commune en 2015



Aide à la lecture : la commune de Comps-sur-Artuby compte plus d'emploi que d'actifs occupés.

Le nombre d'emplois par actifs occupés permet d'analyser si la commune dispose d'une offre d'emploi suffisante pour le nombre d'actifs installés sur son territoire. Lorsque ce ratio est supérieur à 1, cela signifie que la commune dispose de plus d'emplois que ce qu'elle n'a d'actifs, lorsque que c'est inférieur à 0,5, cela signifie que la commune dispose de deux fois plus d'actifs occupés que d'emplois disponibles sur son territoire, autrement dit un nombre important d'actifs vit sur la commune mais ils se déplacent dans une commune voisine ou plus lointaine pour travailler.

De manière générale, dans le Parc, il y a plus d'actifs occupés que d'emplois (0,74 emploi pour un actif occupé), ce qui signifie que les actifs occupés du Parc doivent, pour une partie d'entre eux quitter le parc pour accéder à leur emploi.

13 communes comptent plus d'emplois sur leur territoire que d'actifs occupés, soit 22% des communes du Parc. Les communes les plus concernées par ce phénomène sont Tourtour, Moustiers-Sainte-Marie et Gréoux-les-bains ; il s'agit de communes très touristiques, qui disposent donc de plus d'emplois que d'actifs occupés, avec respectivement 1,31, 1,25 et 1,17 emplois pour un actif occupé. Des communes de tailles importantes comme Aups (1,13) et Castellane (1,16), disposent également plus d'emplois que d'actifs occupés.

À l'inverse, les communes de grandes tailles comme Vinon-Sur-Verdon, Ginasservis et Saint-Julien où une grande partie de la population du Parc réside, disposent de moins d'emplois que d'actifs occupés. Elles disposent respectivement de 0,55, 0,34 et 0,42 emplois par actif occupé. Il s'agit essentiellement de communes-dortoirs.

Conclusion

Ce travail a proposé une étude sociodémographique du PNR du Verdon, en mettant en exergue trois séries d'analyses comparatives : une comparaison diachronique permettant de mettre en évidence les évolutions au sein du Parc, une comparaison avec les autres PNR de la Région Sud PACA, une comparaison des performances et des tendances des différentes communes du Parc, permettant de mettre en évidence les disparités internes au Parc.

Plusieurs séries de conclusions peuvent être tirées :

- Le PNR du Verdon, que ce soit sur le périmètre actuel (46 communes) ou celui d'étude (58 communes), voit sa population croître de manière quasi continue sur la période 1968-2016. Cette croissance démographique se diffuse dans la plupart des communes du Parc sur cette période. La croissance démographique du Parc s'appuie essentiellement sur un solde migratoire positif contre un solde naturel négatif.
- Cependant plusieurs indicateurs, tels que la densité de population, mettent en relief une fracture entre le territoire Est et le territoire Ouest du Parc qui s'explique aussi par le « voisinage » géographique de ces communes et notamment la présence de pôles d'emploi à proximité des communes à l'Ouest du Parc.
- Le Parc compte en moyenne 2,14 personnes par ménage, il se situe dans la moyenne des PNR de la région Sud. La dynamique du nombre des familles est en baisse mais suit la tendance

nationale. Corolaire de cette baisse, le poids des familles monoparentales augmente sur la période entre 2010 et 2015.

- Le Parc connaît simultanément une surreprésentation des personnes âgées de plus de 65 ans (27% de sa population), et une sous-représentation des populations les plus jeunes, notamment les 15-24 ans.
- Enfin, l'offre d'emplois dans le Parc est naturellement liée à son caractère touristique et sa situation géographique. Beaucoup d'emplois dans les services de proximité sont recensés. De ce fait les communes touristiques offrent plus d'emplois qu'elles ne disposent d'actifs occupés ; à l'inverse les communes d'ortoirs à l'Ouest disposent moins d'emplois que d'actifs occupés.

Annexes

Tableau A.1 : Stock de population par commune du PNR du Verdon (1968-2016)

Code de la commune	Nom de la commune	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
04004	Allemagne-en-provence	219	202	258	355	379	488	522	529
04005	Allons	64	65	62	73	81	120	138	149
04007	Angles	57	55	65	56	67	71	68	66
04030	Blieux	59	54	59	57	59	58	55	61
04039	Castellane	1114	1234	1383	1349	1508	1630	1565	1547
04069	Demandolx	91	83	72	95	94	125	115	135
04081	Esparron-de-Verdon	81	118	206	290	312	413	425	406
04084	Estoublon	207	209	243	301	337	383	473	483
04092	La Garde	54	65	68	88	56	88	90	75
04094	Greoux-les-Bains	1182	1296	1635	1718	1921	2455	2581	2611
04099	Lambruisse	79	73	49	55	70	71	91	98
04107	Majastres	20	14	12	10	8	2	2	4
04124	Montagnac-Montpezat	185	162	215	279	321	399	418	421
04133	Moriez	188	168	170	160	178	187	204	231
04135	Moustiers-Sainte-Marie	535	602	575	580	625	696	698	701
04136	La Mure-Argens	141	172	209	233	249	311	332	330
04144	La Palud-sur-Verdon	141	152	172	243	297	312	325	344
04148	Peyroules	91	82	91	109	136	211	225	234
04157	Puimoisson	508	491	511	511	551	660	762	739
04158	Quinson	225	251	232	274	350	420	445	427
04166	Riez	1379	1560	1680	1707	1667	1702	1811	1848
04171	Rougon	41	40	55	77	85	135	103	105
04172	Roumoules	214	249	301	469	631	714	699	742
04173	Saint-André-les-Alpes	952	901	852	794	818	912	915	1008
04176	Sainte-Croix-du-Verdon	107	61	77	87	102	149	123	119
04183	Saint-Julien-du-Verdon	64	66	67	94	108	134	156	146
04184	Saint-Jurs	85	86	115	121	151	155	151	138
04186	Saint-Laurent-du-Verdon	52	53	59	71	74	92	91	97
04189	Saint-Martin-de-Bromes	222	217	244	339	403	458	543	571
04204	Senez	174	134	153	121	145	176	162	167
04210	Soleilhas	76	60	85	93	95	107	115	110
04230	Valensole	1791	1721	1944	2202	2334	2631	3247	3195
83002	Aiguines	165	132	161	207	219	251	265	274
83005	Artignosc-sur-Verdon	173	181	187	201	221	238	300	328
83007	Aups	1488	1500	1652	1796	1903	2029	2104	2181
83010	Bargeme	61	77	74	85	115	137	167	206
83013	La Bastide	84	130	115	136	122	175	202	199
83014	Baudinard-sur-Verdon	40	37	49	67	120	151	199	223
83015	Bauduen	131	149	184	240	272	302	327	316
83020	Le Bourguet	31	20	23	20	22	23	25	31

83022	Brenon	15	15	16	14	22	27	21	31
83040	Chateauvieux	26	26	34	46	73	68	75	87
83044	Comps-sur-Artuby	242	206	271	272	280	315	313	382
83066	Ginasservis	612	643	779	911	984	1382	1523	1782
83074	La Martre	46	51	61	85	133	160	193	213
83078	Moissac-Bellevue	69	106	117	148	151	263	289	292
83084	Montmeyan	408	387	299	380	399	530	577	561
83102	Regusse	272	326	482	820	1137	1707	2244	2615
83109	La Roque-Esclapon	112	122	136	150	192	231	255	276
83113	Saint-Julien	421	611	825	1149	1280	1625	2161	2413
83122	Les Salles-sur-Verdon	165	125	131	154	186	193	237	255
83128	Sillans-la-cascade	173	249	343	438	414	512	680	752
83139	Tourtour	260	311	384	472	472	533	583	587
83142	Trigance	100	107	122	120	150	158	167	182
83146	La Verdrière	486	505	524	646	782	1297	1602	1600
83147	Verignon	48	17	14	26	16	18	11	10
83149	Villecroze	637	700	867	1029	1087	1093	1275	1442
83150	Vinon-sur-Verdon	1672	1832	2196	2752	2992	3734	4200	4224

VOLUME 1

PARTIE 2

**Analyse des migrations résidentielles au sein du Parc naturel
régional du Verdon**

Université de Toulon

Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement (LEAD)

BAROIS Brice

DIMOU Michel

SCHAFFAR Alexandra

décembre 2019

Table des illustrations

Figure 1.1 : Catégorie socio-professionnelle des nouveaux arrivants dans le PNR du Verdon	38
Figure 1.2 : Types de diplômes des nouveaux arrivants dans le PNR du Verdon.....	39
Figure 2.1 : Catégorie socio-professionnelle des habitants quittant le PNR du Verdon.....	10
Figure 2.2 : Types de diplômes des habitants quittant le PNR du Verdon	10
Figure A.1 : Types de diplômes des habitants quittant le PNR du Verdon	45

Table des tableaux

Tableau 1.1 : Répartition des provenances des habitants ayant emménagés dans le PNR.....	35
Tableau 1.2 : Indicateur de résidence antérieure des nouveaux arrivants.....	37
Tableau 1.3 : Types d'activité des nouveaux arrivants.....	38
Tableau 1.4 : Âge des nouveaux arrivants regroupés en 8 classes d'âge	39
Tableau 1.5 : Types de ménages des nouveaux arrivants	40
Tableau 2.1 : Types d'activité des habitants quittant le PNR du Verdon	42
Tableau 2.2 : Âge des habitants quittant le PNR du Verdon	42
Tableau A.1 : Répartition des territoires de destination des habitants quittant le PNR.....	43
Tableau A.2 : Types de ménages des habitants quittant le PNR du Verdon	44

Introduction

Ce document présente les conclusions issues de l'analyse des migrations résidentielles dans le parc naturel régional du Verdon (PNR) ? Ce travail s'appuie sur le RP 2015 mis en ligne par l'Insee en 2018 et s'applique uniquement sur le périmètre élargi du Parc, composé des 58 communes.

Le fichier MIGCOM⁴, issu du recensement de la population, permet de connaître la commune de localisation d'un individu à une année n entre 2013 et 2017 mais également sa commune de résidence antérieure (n-1) durant cette même période. Le fichier permet d'analyser les flux départs-arrivés de population au sein du nouveau périmètre du Parc Naturel Régional (PNR) du Verdon. Tous les résultats présentés dans cette étude sont des moyennes annuelles sur la période 2013-2017, que ce soit pour les nouveaux habitants du PNR mais également pour les habitants ayant quittés le Parc au cours de la période.

Cette étude est divisée en deux parties : une première traite des nouveaux arrivants dans les communes du PNR du Verdon, une seconde se focalise sur les caractéristiques des personnes ayant quittés le PNR du Verdon durant cette même période.

Les migrations résidentielles : quelles arrivées pour quels départs ?

1. Le nouvel habitant du PNR du Verdon : relativement jeune, actif et diplômé

Entre 2013 et 2017, 62,8% des nouveaux arrivants dans le PNR du Verdon proviennent de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : plus précisément 23% arrivent du Var et 16% des Bouches du Rhône. Plus de 9% des arrivées arrivent de la région Auvergne-Rhône-Alpes tandis que 6,16% arrivent de l'étranger. Enfin, le territoire est relativement attractif pour les personnes vivant en Ile-de-France qui compte pour 6% des arrivées. Plus de 50% des migrants Franciliens sont âgés de plus de 50 ans.

En séparant le territoire d'Est en Ouest d'un trait vertical partant de Saint-Jurs au Nord du parc à Aups au Sud du parc, on constate que 75% des nouveaux arrivants s'installent du côté Ouest du Parc renforçant les différences sociodémographiques déjà existantes.

Le poids le plus important, parmi les nouveaux habitants entre 2013 et 2017, est celui des retraités avec en moyenne une arrivée sur cinq chaque année sur la période, confortant ainsi les caractéristiques d'un territoire déjà surreprésenté par la part des personnes âgées. Les professions intermédiaires ainsi que les employés représentent respectivement 14,16% et 15,84% des arrivées annuelles. À noter que seul 5,25% sont des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Tableau 1.1 : Répartition des provenances des nouveaux habitants du Parc

Région de résidence antérieure	Département de résidence antérieure	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	58	2,24	239	9,22
	Ardèche	35	1,33		
	Drôme	18	0,69		
	Isère	60	2,31		

⁴ Dans toutes les illustrations et tableaux de cette étude, les résultats, en nombre ou en pourcentage, représentent des moyennes annuelles sur la période 2013-2017.

	Loire	5	0,19		
	Rhône	8	0,31		
	Savoie	13	0,51		
	Haute-Savoie	24	0,93		
	Allier	18	0,70		
Bourgogne-Franche-Comté	Doubs	10	0,37	60	2,32
	Territoire-de-Belfort	5	0,19		
	Côte d'Or	20	0,77		
	Saône-et-Loire	20	0,79		
	Yonne	5	0,19		
Bretagne	Finistère	20	0,77	45	1,75
	Ille-et-Vilaine	25	0,98		
Centre-Val de Loire	Cher	10	0,37	54	2,10
	Eure-et-Loir	15	0,58		
	Loiret	30	1,15		
Corse	Haute-Corse	4	0,16	4	0,16
Grand Est	Meurthe-et-Moselle	10	0,38	10	0,38
Hauts de France	Aisne	4	0,16	53	2,03
	Oise	15	0,57		
	Nord	29	1,11		
	Pas-de-Calais	5	0,19		
Ile-de-France	Seine-et-Marne	15	0,57	153	5,90
	Yvelines	42	1,61		
	Essonne	20	0,77		
	Hauts-de-Seine	30	1,14		
	Val-de-Marne	22	0,85		
	Val-d'Oise	25	0,96		
Normandie	Eure	8	0,31	52	2,02
	Calvados	20	0,76		
	Orne	24	0,94		
Nouvelle Aquitaine	Gironde	5	0,19	20	0,77
	Landes	15	0,58		
Occitanie	Aveyron	5	0,19	68	2,62
	Tarn	5	0,19		
	Gard	30	1,17		
	Hérault	23	0,88		
	Lozère	5	0,19		

Pays-de-la-Loire	Loire-Atlantique	5	0,19	9	0,35
	Sarthe	4	0,15		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes de Haute-Provence	287	11,10	1626	62,80
	Hautes-Alpes	29	1,14		
	Alpes-Maritimes	234	9,03		
	Bouches du Rhône	407	15,74		
	Var	602	23,25		
	Vaucluse	66	2,54		
TOM	TOM	23	0,90	23	0,90
De l'étranger	De l'étranger	159	6,16	159	6,16
TOM-COM	TOM-COM	13	0,50	13	0,50
Total		2588	100,00	2588	100,00

Notes : Sur la période 2013-2017, chaque année, en moyenne, 6,16% des arrivants proviennent de l'étranger.

Sources : Données Insee, Auteurs.

Tableau 1.2 : Indicateur de résidence antérieure annuel moyen des nouveaux arrivants

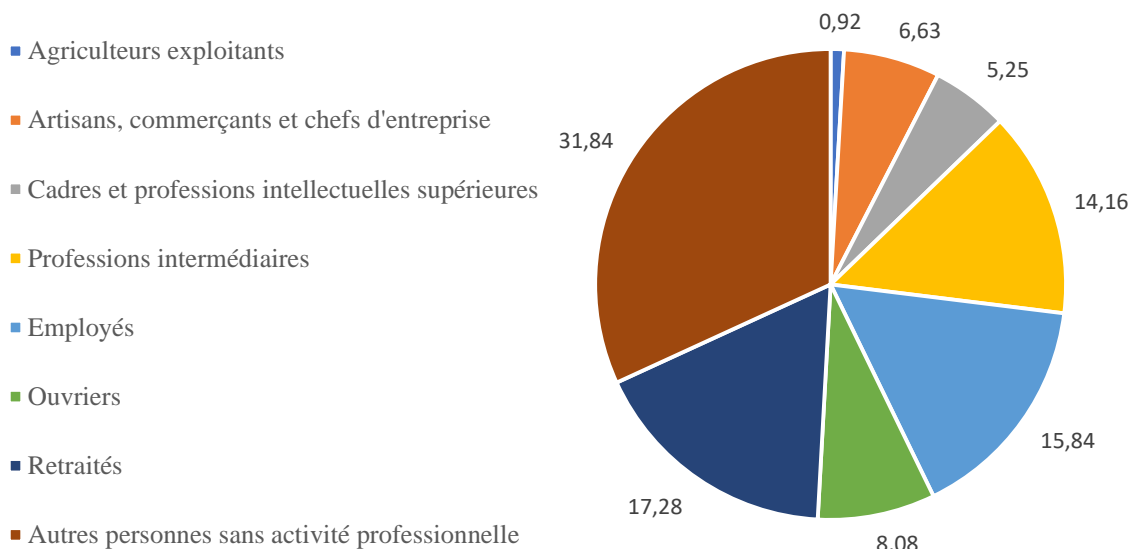
Indicateur de résidence antérieure	Habitant en nb.	Part en %
Dans une autre commune du département	760	29,35
Dans un autre département de la région	866	33,45
Hors de la région de résidence actuelle : en métropole	767	29,63
Hors de la région de résidence actuelle : dans un TOM	23	0,90
Hors de la région de résidence actuelle : dans un TOM-COM	13	0,50
À l'étranger dans l'Union Européenne	146	5,62
À l'étranger hors Union Européenne	14	0,54
Total général	2588	100,00

Sources : Données Insee, Auteurs.

Parmi les nouveaux arrivants, en moyenne 37,82% sont des actifs ayant un emploi contre 13,25% de chômeurs. Les étudiants, élèves ou stagiaires comptent seulement pour 4,10% des nouveaux arrivants. Ces informations renforcent les constats effectués dans le rapport précédent sur les caractéristiques sociodémographiques du Parc.

Enfin, il convient de noter que parmi les nouveaux arrivants, seulement 18,27% ne disposent pas de diplôme e d'études supérieures, ce qui est extrêmement étonnant. Les personnes qui s'installent dans le Parc sont, en très grande majorité, dotées d'un capital humain élevé voire très élevé..

Figure 1.1 : Catégorie socio-professionnelle des nouveaux arrivants dans le PNR du Verdon



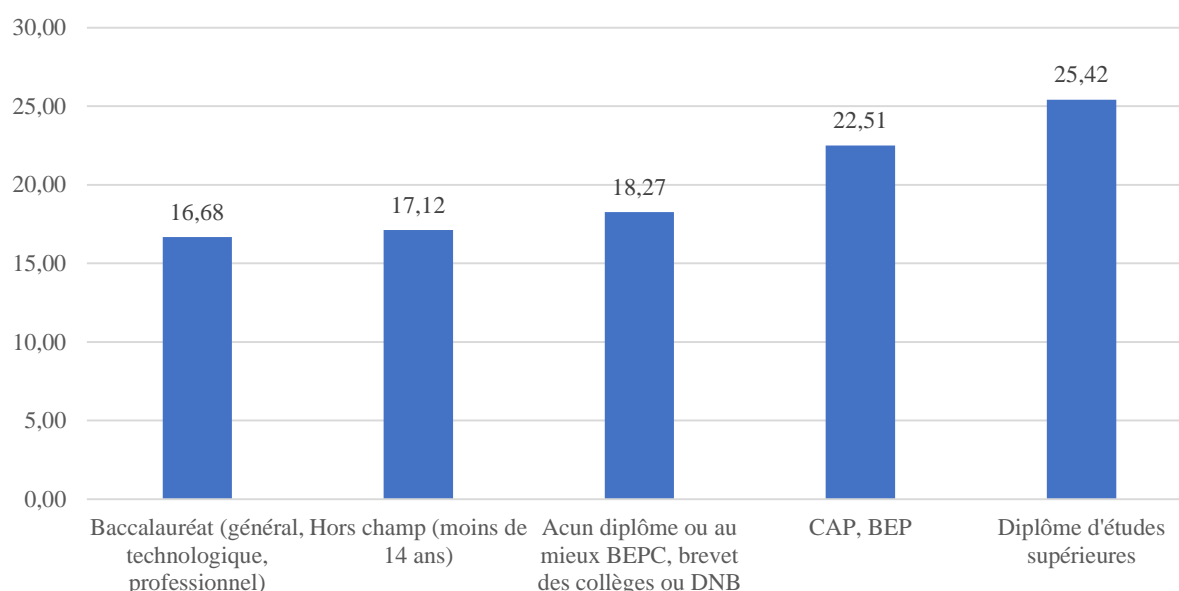
Sources : Données Insee, Auteurs.

Tableau 1.3 : Types d'activité des nouveaux arrivants

Type d'activité	Habitant en nb.	Part en %
Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré	979	37,82
Chômeurs	343	13,25
Retraités ou préretraités	447	17,28
Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14ans ou plus	106	4,10
Moins de 14ans	443	17,12
Femmes ou Hommes au foyer	132	5,10
Autres inactifs	138	5,34
Total général	2588	100,00

Sources : Données Insee, Auteurs.

Figure 1.2 : Types de diplômes des nouveaux arrivants dans le PNR du Verdon



Sources : Données Insee, Auteurs.

La répartition des âges des nouveaux arrivants est plutôt hétérogène. Les arrivants les plus âgés (plus de 65ans), moins enclines à déménager, concernent en moyenne 12% des arrivées annuelles durant cette période alors que les 25-39 ans représentent près de 25% des nouveaux arrivés.

La proportion élevée des 25-54 ans (42,31%) parmi les nouveaux arrivants est confortée par l'arrivée massive de ménages avec famille ; ils représentent plus de 4 arrivées sur 5 chaque année (cf. tableau 1.4).

Tableau 1.4 : Âge des nouveaux arrivants regroupés en 8 classes d'âge

Âge regroupé en 8 classes d'âge	Nouveaux habitants du PNR du Verdon (en nb.)	Part en %
Moins de 15ans	472	18,23
15 à 19ans	96	3,70
20 à 24ans	210	8,10
25 à 39ans	642	24,81
40 à 54ans	453	17,50
55 à 64ans	405	15,63
65 à 79ans	221	8,53
80ans ou plus	90	3,49
Total général	2588	100,00

Sources : Données Insee, Auteurs.

Tableau 1.5 : Types de ménages des nouveaux arrivants

Types de ménages regroupés en 7 postes	Hab. en nb.	Part en %
Femme ou Homme vivant seul	331	12,80
Plusieurs personnes sans famille	104	4,00
Famille monoparentale avec enfants	352	13,60
Famille principale composée d'un couple de deux actifs ayant un emploi	567	21,91
Famille principale composé d'un couple où 1 seule personne a le statut d'actif ayant un emploi	660	25,50
Famille principale composée d'un couple d'aucun actif ayant un emploi	505	19,51
Hors logement ordinaire	69	2,68
Total général	2588	100,00

Notes : En moyenne, chaque année, sur la période 2013-2017, 13,60% des arrivées sont des familles monoparentales avec enfants.

Sources : Données Insee, Auteurs.

2. Quitter le Parc, mais pour aller où ?

Le solde migratoire du Parc est positif. Entre 2013 et 2017, chaque année, environ 66% des départs du Parc affichent comme destination un autre territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec respectivement 24,74% pour le Var et 19,83% pour les Alpes de Haute Provence. Ces départs représentent des personnes désireuses de rester dans la région Sud Paca qui semblent privilégier un rapprochement géographique vers des territoires mieux desservis, mieux fournis en service, plus proches des grandes agglomérations, etc. On constate, ainsi, un certain nombre de départs d'actifs pour des communes comme Draguignan, Lorgues, Salernes, dans le Var, et Aix-en-Provence, Manosque, Oraison, Saint-Tulle pour les territoires de la périphérie Ouest du Parc. Enfin, parmi les personnes qui quittent le Parc, 8,5% s'installent dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et 6,3% en région Occitanie.

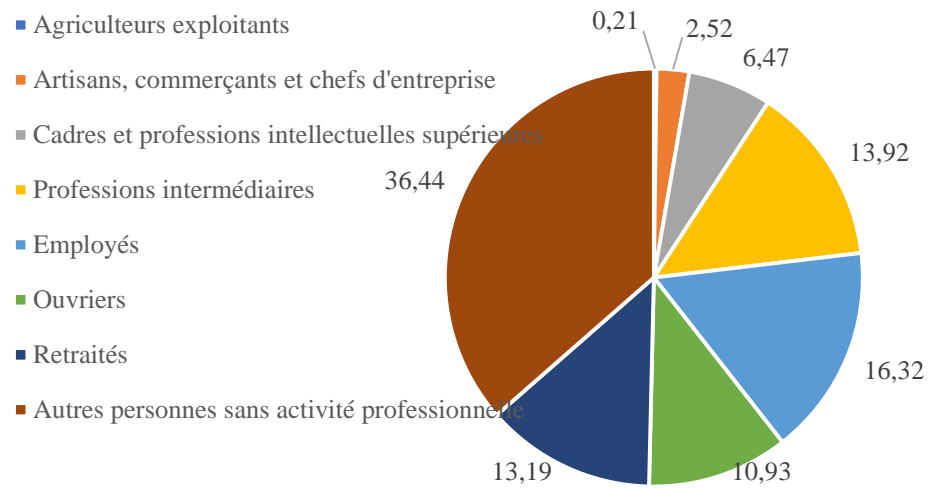
Concernant les catégories socio-professionnelles des personnes qui quittent le Parc, 6,47% sont des cadres (contre 5,25% de cadres parmi les nouveaux arrivants). Le Parc attire plus de retraités : ils représentent 1 personne sur 5 parmi les nouveaux arrivants, mais à peine 13% parmi les départs.

Plus d'un départ sur 10 concerne la catégorie étudiante. Afin de poursuivre leurs études, La plupart des étudiants quittent le Parc et s'installent aux territoires des grandes agglomérations qui disposent d'établissements de l'enseignement supérieur. 41% des futurs étudiants du Parc emménagent à Marseille, Paris, Manosque, ou encore Draguignan.

Enfin près de 2 départs sur 5 sont des actifs. Parmi ces actifs, 60% des actifs sont âgés de 20 à 39ans.

Ces informations permettent de dessiner les « départs » du Parc et identifier les raisons de ces départs.

Figure 2.1 : Catégorie socio-professionnelle des habitants quittant le PNR du Verdon

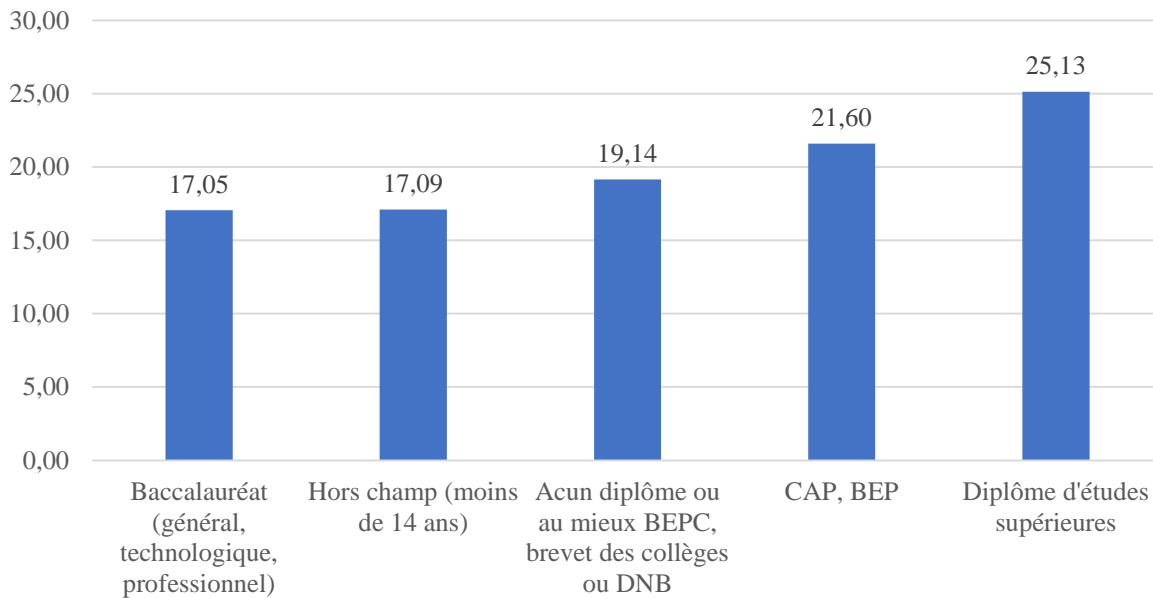


Sources : Données Insee, Auteurs.

Enfin, l'analyse des départs du Parc fait ressortir deux principales informations :

- la part des plus de 55 ans à quitter le Parc (19,2%) est plus faible comparée à celle des plus de 55 ans s'installant dans le Parc (27,7%) ;
- la part des jeunes de 15 à 24 ans qui quittent le Parc (18,9%) est bien plus importante que la part de ceux qui arrivent (11,8%).

Figure 2.2 : Types de diplômes des habitants quittant le PNR du Verdon



Sources : Données Insee, Auteurs.

Tableau 2.1 : Types d'activité des habitants quittant le PNR du Verdon

Type d'activité	Habitant en nb.	Part en %
Actifs ayant un emploi, y compris sous apprentissage ou en stage rémunéré	732	39,73
Chômeurs	208	11,29
Retraités ou préretraités	243	13,19
Élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14ans ou plus	193	10,49
Moins de 14ans	315	17,09
Femmes ou Hommes au foyer	49	2,65
Autres inactifs	102	5,56
Total général	1843	100,00

Sources : Données Insee, Auteurs.

Tableau 2.2 : Âge des habitants quittant le PNR du Verdon

Âge regroupé en 8 classes d'âge	Habitants quittant le PNR du Verdon (en nb.)	Part en %
Moins de 15ans	337	18,30
15 à 19ans	168	9,10
20 à 24ans	180	9,77
25 à 39ans	465	25,22
40 à 54ans	339	18,37
55 à 64ans	172	9,31
65 à 79ans	147	7,96
80ans ou plus	36	1,97
Total général	1843	100,00

Sources : Données Insee, Auteurs.

Conclusion

Le nombre de nouveaux arrivants dans le PNR du Verdon dépasse le nombre de départs.

Le territoire du Verdon attire, en majorité, des retraités – comme l'ensemble de la Région PACA. A l'inverse, les départs concernent essentiellement les jeunes actifs et les étudiants. Ces mouvements renforcent le vieillissement du territoire.

La plupart des migrations résidentielles se font à l'intérieur de la région Sud Paca : 62,8% pour les arrivées et 66,3% pour les départs. Ceci signifie que la question de la qualité de vie et de la qualité des services locaux doit être mise en premier plan pour comprendre ces choix résidentiels et notamment les départs.

Annexes

Tableau A.1 : Répartition des territoires de destination des habitants quittant le PNR

Zones géographiques		Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
TOM	TOM	32	1,76	32	1,76
Aquitaine	Landes	9	0,49	9	0,49
Auvergne-Rhône-Alpes	Allier	24	1,33	157	8,51
	Ardèche	5	0,28		
	Drôme	34	1,87		
	Isère	51	2,79		
	Loire	1	0,06		
	Haute-Loire	20	1,10		
	Rhône	6	0,32		
	Savoie	8	0,44		
	Haute-Savoie	6	0,33		
Bourgogne Franche Comté	Côte d'Or	4	0,21	6	0,31
	Jura	2	0,10		
Bretagne	Côtes d'Armor	14	0,77	34	1,86
	Finistère	16	0,86		
	Ille-et-Vilaine	4	0,22		
Centre-Val de Loire	Cher	1	0,06	22	1,18
	Indre	10	0,55		
	Indre-et-Loire	10	0,52		
	Loiret	1	0,06		
Corse	Corse du Sud	6	0,31	8	0,43
	Haute-Corse	2	0,12		
Grand Est	Marne	5	0,27	26	1,40
	Meurthe-et-Moselle	3	0,18		
	Meuse	5	0,27		
	Moselle	9	0,50		
	Bas-Rhin	3	0,18		
Hauts de France	Aisne	1	0,06	27	1,45
	Nord	7	0,40		
	Oise	5	0,27		
	Pas-de-Calais	13	0,71		
Ile-de-France	Paris	34	1,84	74	3,99
	Seine-et-Marne	7	0,38		

	Yvelines	4	0,22		
	Essonne	7	0,38		
	Seine-St-Denis	4	0,23		
	Val-de-Marne	17	0,94		
Midi-Pyrénées	Hautes-Pyrénées	1	0,05	1	0,05
Normandie	Manche	5	0,28	8	0,44
	Seine-Maritime	3	0,16		
Nouvelle Aquitaine	Creuse	4	0,22	57	3,12
	Gironde	4	0,23		
	Lot-et-Garonne	15	0,81		
	Pyrénées-Atlantiques	21	1,16		
	Deux-Sèvres	8	0,43		
	Vienne	5	0,27		
Occitanie	Ariège	29	1,56	117	6,33
	Aude	11	0,60		
	Aveyron	10	0,55		
	Gard	16	0,88		
	Haute-Garonne	9	0,50		
	Gers	10	0,54		
	Hérault	22	1,19		
	Tarn-et-Garonne	9	0,51		
Pays-de-la-Loire	Loire-Atlantique	10	0,55	45	2,44
	Maine-et-Loire	5	0,27		
	Vendée	30	1,62		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes de Haute-Provence	365	19,83	1221	66,26
	Hautes-Alpes	38	2,06		
	Alpes-Maritimes	75	4,09		
	Bouches du Rhône	235	12,77		
	Var	456	24,74		
	Vaucluse	51	2,77		
Total		1843	100,00	1843	100,00

Sources : Données Insee, Auteurs.

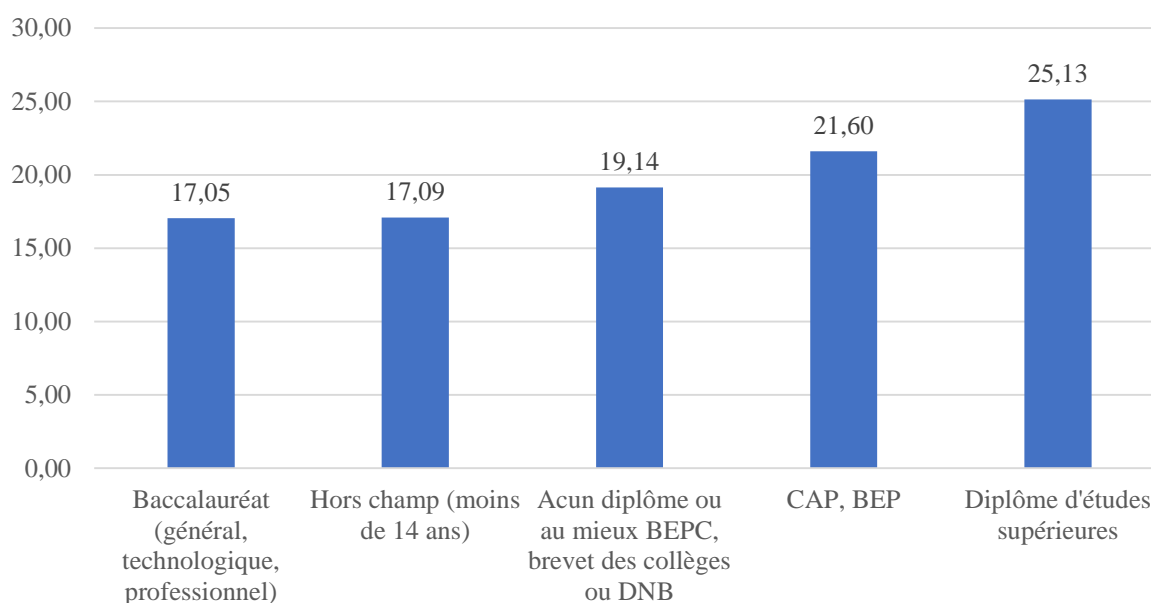
Tableau A.2 : Types de ménages des habitants quittant le PNR du Verdon

Types de ménages regroupés en 7 postes	Hab. en nb.	Part en %
--	-------------	-----------

Femme ou Homme vivant seul	395	21,46
Plusieurs personnes sans famille	74	4,01
Famille monoparentale avec enfants	228	12,36
Famille principale composée d'un couple de deux actifs ayant un emploi	495	26,88
Famille principale composé d'un couple où 1 seule personne a le statut d'actif ayant un emploi	321	17,44
Famille principale composée d'un couple d'aucun actif ayant un emploi	270	14,63
Hors logement ordinaire	59	3,23
Total général	1843	100,00

Sources : Données Insee, Auteurs.

Figure A.1 : Types de diplômes des habitants quittant le PNR du Verdon



Sources : Données Insee, Auteurs.

VOLUME 1

PARTIE 3

Analyse des déplacements domicile-travail dans le Parc naturel régional du Verdon

Université de Toulon

Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement (LEAD)

BAROIS Brice

DIMOU Michel

LEFRANG Sébastien

PETIT Nadège

SCHAFFAR Alexandra

Table des tableaux

Tableau 1.1 : Tranches d'âges par sexes des individus de la mobilité parc-hors parc	49
Tableau 1.2 : Emplois occupés selon le type de ménages	49
Tableau 1.3 : Catégories socio professionnelle en fonction du sexe des individus	50
Tableau 1.4 : Types et temporalités des emplois	52
Tableau 1.5 : Représentativité de la durée des emplois par catégories.....	53
Tableau 1.6 : Zone du parc où se rendent les habitants vivants dans le Parc et qui travaillent en dehors	53
Tableau 2.1: Tranches d'âges par sexes des individus de la mobilité hors parc-parc	55
Tableau 2.2. Emplois occupés selon les types de ménages	56
Tableau 2.3. Catégorie socio professionnelle en fonction du sexe des individus.....	56
Tableau 2.4. Emplois occupés en fonction leurs types et de leurs durées	57
Tableau 2.5. Temporalité des emplois par catégorie	58
Tableau 2.6. Destination des habitants travaillant dans le parc mais habitant à l'extérieur	58
Tableau 3.1 : Tranches d'âges par sexe des individus	60
Tableau 3.2. Habitants travaillant et vivant dans le parc par types de ménages.....	61
Tableau 3.3 : CSP des individus vivant et travaillant dans le parc	61
Tableau 3.4 : Types d'emplois occupés des individus vivants et habitant dans le parc	62
Tableau 3.5. Temps de travail des emplois.....	62
Tableau 3.6. Découpage entre le lieu de résidence et le lieu de travail	63

Table des illustrations

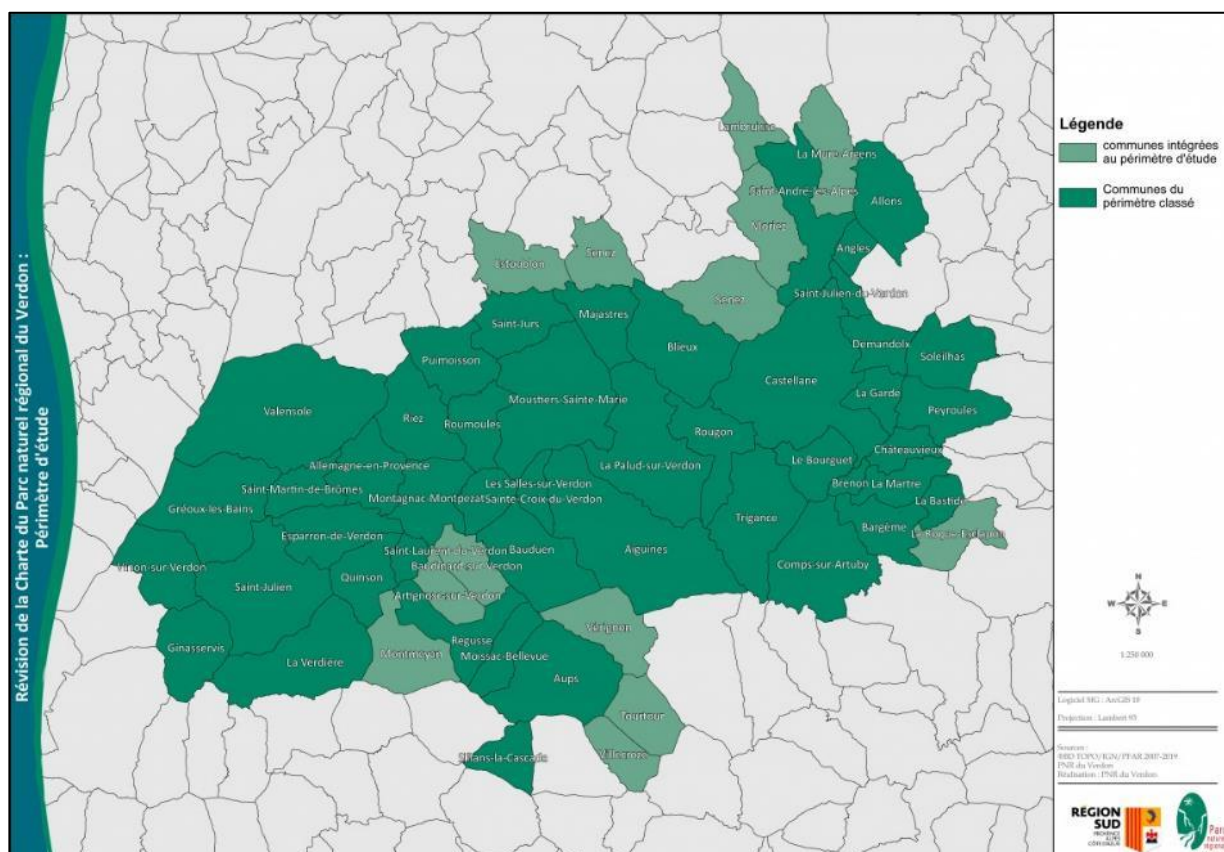
Carte 1. Périmètre du nouveau territoire du PNR du Verdon	48
Figure 1.1 : Diplômes des habitants vivant dans le Parc et travaillant à l'extérieur	49
Figure 1.2 : Emplois occupés par secteurs d'activités	53
Figure 1.3 : Mode de transport pour la mobilité	54
Figure 2.1 : Diplômes des individus vivant hors par cet travaillant dans le parc	55
Figure 2.2. Secteurs d'activités des emplois de la mobilité hors parc-parc	58
Figure 2.3. Mode de transport pour cette mobilité	59
Figure 3.1 : Part des diplômés des salariés vivant et travaillant dans le parc	60
Figure 3.2 : Part des emplois par secteurs d'activité	62
Figure 3.3. Part des transports utilisés pour la mobilité domicile travail	63
Carte 2. Flux des déplacements domicile-travail du PNR du Verdon	64

Introduction

Le Parc National Régional (PNR) du Verdon a été créé en 1997 par l'élaboration de sa première charte. Ce territoire se situe dans la région Provence Alpes Côtes d'Azur à cheval entre le nord du département du Var et le sud du département des Alpes de Haute-Provence. Ce travail s'inscrit dans la constitution du portrait du territoire pour le renouvellement de la charte du Verdon à l'horizon 2023. À travers cette charte, le périmètre du parc a été revu puis élargi de 46 à 58 communes. (Carte 1).

Cette étude concerne les comportements de mobilité des individus. Elle s'appuie sur la base de données MIGCOM, produite par l'INSEE, et concernant les mobilités domicile-travail pour l'année 2015. Ce rapport est construit en trois parties distinctes : la première se focalise sur les individus résidant dans le parc mais se déplaçant en dehors pour travailler ; la seconde se consacre aux actifs qui viennent travailler dans le Parc mais qui habitent à l'extérieur ; la dernière partie se focalise sur les individus vivants et travaillant dans le PNR du Verdon.

Carte 1. Périmètre du nouveau territoire du PNR du Verdon



1. Les habitants du parc qui travaillent à l'extérieur

1.1. Le profil socio-économique des acteurs de la mobilité

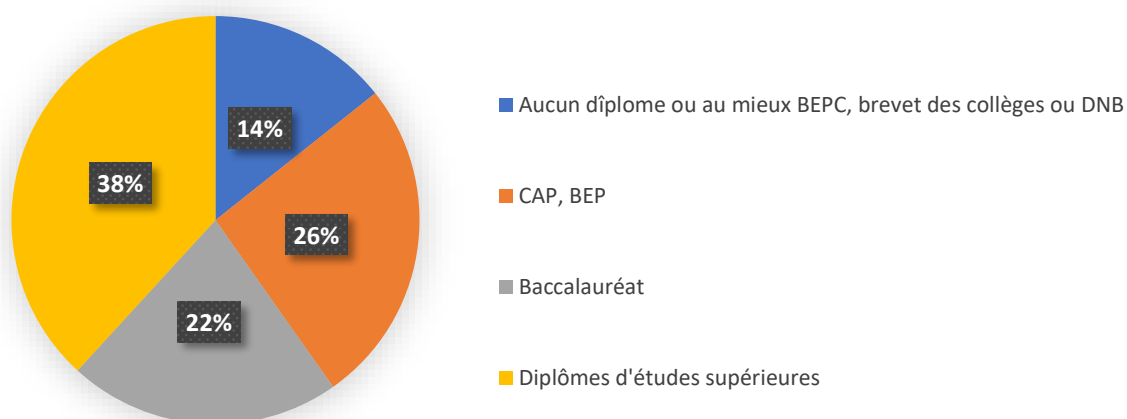
Cette première partie étudie les comportements de mobilité des habitants résidants dans le Parc qui se déplacent en dehors du périmètre pour aller travailler quotidiennement.

Tableau 1.1 : Tranches d'âges par sexes des individus de la mobilité parc-hors parc

Tranches d'âges en 8 classes	Hommes		Femmes		Total général	Part en %
	Effectifs	Part en %	Effectifs	Part en %		
Moins de 15ans	0	0,0	0	0	0	0
15 à 19ans	55	1,7	31	1,2	87	1,5
20 à 24ans	209	6,3	165	6,2	374	6,3
25 à 39ans	1104	33,3	890	33,8	1995	33,5
40 à 54ans	1483	44,7	1147	43,5	2631	44,2
55 à 64ans	460	13,9	374	14,2	834	14,0
65 à 79ans	8	0,2	23	0,88523	32	0,5
80ans ou plus	-	-	5	0,2	5	0,1
Total général	3320	100	2636	100	5956	100

Source : Données Insee, Auteurs.

Figure 1.1 : Diplômes des habitants vivant dans le Parc et travaillant à l'extérieur



Source : Données Insee, Auteurs.

Tableau 1.2 : Emplois occupés selon le type de ménages

Type de ménages	Effectif	Part en %
Homme vivant seul	454	7,6
Femme vivant seule	249	4,2

Plusieurs personnes sans famille	120	2,0
Famille principale monoparentale composée d'un homme avec enfant(s)	102	1,7
Famille principale monoparentale composée d'une femme avec enfant(s)	416	7,0
Famille principale composée d'un couple de deux actifs ayant un emploi	3388	56,9
Famille principale composée d'un couple où seul un homme a le statut d'actif ayant un emploi	712	12,0
Famille principale composée d'un couple où seule une femme a le statut d'actif ayant un emploi	383	6,4
Famille principale composée d'un couple d'aucun 'actif ayant un emploi	115	1,9
Hors logement ordinaire	17	0,3
Total général	5956	100,0

Source : Données Insee, Auteurs.

Tableau 1.3 : Catégories socio professionnelle en fonction du sexe des individus

PCS	Hommes		Femmes		Total général	Part en %
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %		
Agriculteurs exploitants	38	1,2	14	0,5	52	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	267	8,0	109	4,1	376	6,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	540	16,3	398	15,1	938	15,7
Professions Intermédiaires	986	29,7	850	32,2	1835	30,8
Employés	466	14,0	1072	40,7	1538	25,8
Ouvriers	1024	30,8	193	7,3	1217	20,4
Total général	3320	100,0	2636	100,0	5956	100,0

Source : Données Insee, Auteurs.

En 2015, 5956 personnes quittent en moyenne quotidiennement le Parc pour travailler dans un autre territoire voisin. Les villes les plus attractives pour les habitants du Verdon en termes d'emploi sont Manosque, (avec plus d'une sortie sur 6, soit 1341 hab.), Aix-en-Provence (942 habitants), Digne-les-Bains (279), Draguignan (261). La part des hommes et des femmes quittant quotidiennement le parc pour se rendre à leur travail est semblable, 44% sont des femmes et 56% des hommes. 44,2% des habitants qui font quotidiennement les navettes domicile-travail en dehors du Parc appartiennent à la tranche d'âges des 40-54 ans et 33,5% à celle des 25-39 ans (Tableau 1.1).

Les acteurs de la mobilité « parc-hors parc » sont plutôt qualifiés avec un capital humain assez élevé : 38% d'entre eux disposent d'un diplôme du supérieur. Un cinquième d'entre eux possèdent un baccalauréat tandis qu'un tiers d'entre eux affichent un niveau d'études inférieur au baccalauréat. Ces derniers sont divisés en deux groupes, 14% possèdent au minimum un brevet d'étude de premier cycle (BEPC) ou un brevet des collèges et 26% ont obtenu un CAP ou un brevet d'études professionnelles (BEP) (Figure 1.1).

Les familles composées d'un couple de deux actifs ayant un emploi, soit 56,9% de la population sont les plus mobiles. Ensuite, 12,0% (6,4%) des individus mobiles sont issus d'une famille composée d'un couple où seul l'homme (ou la femme) a le statut d'actif ayant un emploi. La part la plus faible revient, sans surprise, avec 8,7% aux familles monoparentales avec un enfant. Elles sont les moins enclins à pouvoir faire des déplacements quotidiens et concilier éloignement du lieu de travail et enfants à charge (Tableau 1.2).

Les habitants qui quittent, chaque jour, le PNR du Verdon pour aller travailler à l'extérieur occupent pour 30,8% une profession intermédiaire. Les employés représentent 25,8% des mobiles (mais avec 40,7% pour les femmes pour seuls 14,0% des hommes). Les ouvriers représentent 20,4% des individus navetteurs (30% des hommes et 7,3% des femmes (Tableau 1.3).

En résumé, les individus quittant le PNR du Verdon afin d'exercer leur métier sont principalement âgés de 25 à 54 ans, issus d'un ménage composé d'un couple de deux actifs ayant un emploi et principalement employés ou ouvriers et dans une moindre mesure cadres et chefs d'entreprises.

1.2. Statistiques sur les emplois

Le secteur d'activité le plus représenté est celui du « commerce, transports et autres services » ; il occupe un travailleur sur deux. Par ailleurs, un tiers des mobiles travaille dans le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale, autrement dit, 80% des activités professionnelles des mobiles sont dans les secteurs du service. Seulement 2% de la population travaille dans le domaine de l'agriculture, 8% dans la construction et 11% travaillent dans l'industrie. (Figure 1.2).

75% des emplois occupés par les acteurs mobiles hors Parc sont des contrats à durée indéterminés (CDI). Seuls 9% des emplois concernent des contrats à durée déterminée (CDD) (Tableau 1.4). Parmi les emplois CDD, 69,4% sont à temps complets et 30,6% à temps partiel, limitant ainsi les temps de transports assez longs avec des salaires précaires. Les emplois en CDI sont à 88 % des emplois à temps complets. La part totale des emplois à temps partiel est de 14,8% contre 85,2% pour les temps complets.

Les habitants allant à l'extérieur du Parc afin d'exercer leurs professions sont en majorité originaires de l'Ouest du Parc. En effet, la proportion de travailleurs mobiles habitant à l'Ouest du territoire est de 83%, certainement facilitée par la proximité des grandes villes comme Manosque, Aix-en-Provence, des accès routiers plus rapides et des temps de trajet raccourcis pour accéder aux agglomérations voisines (Tableau 1.6).

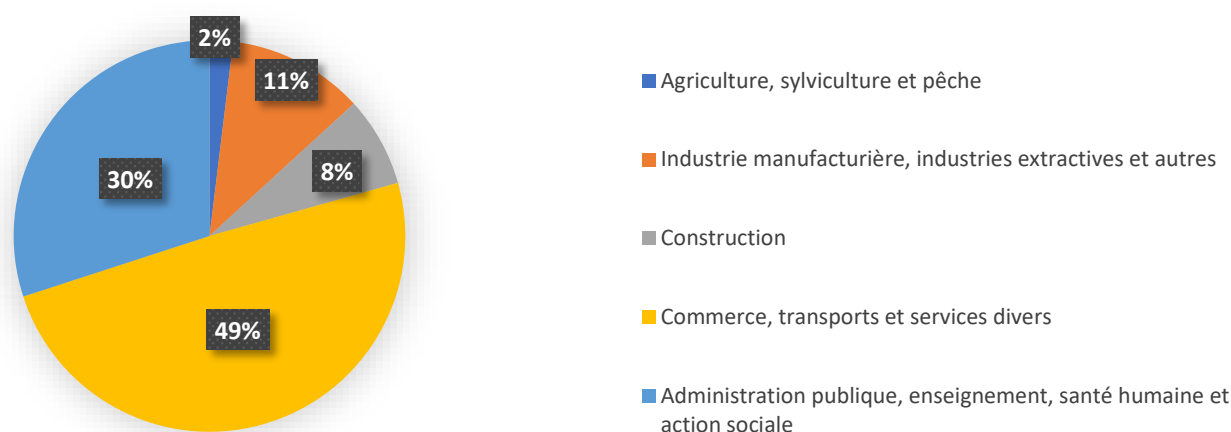
Afin d'effectuer ces trajets quotidiens, les habitants du Parc utilisent presque exclusivement leurs véhicules motorisés personnels : la voiture représente 94% des transports utilisés quand 3% des actifs mobiles utilisent les transports en commun et 1% les deux roues. Les habitants se rendant sur leur lieu de travail à pied et ceux qui n'utilisent pas de transport comptent pour 1% (Figure 1.3).

Tableau 1.4 : Types et temporalités des emplois

Types d'emplois	Emplois à temps complet	Part en %	Emplois à temps partiel	Part en %	Somme des emplois	Part en %
En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	89	1,8	51	5,7	139	2,3
Placés par une agence d'intérim	144	2,8	14	1,6	158	2,7
Emplois aidés (contrat unique d'insertion, d'initiative emploi, d'accompagnement dans l'emploi, avenir, etc.)	19	0,4	24	2,7	43	0,7
Stagiaires rémunérés en entreprise	5	0,1		0,0	5	0,1
Autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, etc.	375	7,4	166	18,8	541	9,1
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique	3950	77,9	547	62,0	4498	75,5
Non-salariés : Indépendants	302	5,9	68	7,7	369	6,2
Non-salariés : Employeurs	190	3,7	9	1,0	199	3,3
Non-salariés : Aides familiaux	0	0,0	5	0,6	5	0,1
Total général	5074	100,0	883	100,0	5956	100,0

Source : Données Insee, Auteurs.

Figure 1.2 : Emplois occupés par secteurs d'activités



Source : Données Insee, Auteurs.

Tableau 1.5 : Représentativité de la durée des emplois par catégories

Types d'emplois	Emplois complets par catégories d'emplois	Emplois partiels par catégorie d'emplois
En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	63,7	36,3
Placés par une agence d'intérim	91,2	8,8
Emplois aidés (contrat unique d'insertion, d'initiative emploi, d'accompagnement dans l'emploi, avenir, etc.)	44,2	55,8
Stagiaires rémunérés en entreprise	0,0	0,0
Autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, etc.	69,4	30,6
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique	87,8	12,2
Non-salariés : Indépendants	81,7	18,3
Non-salariés : Employeurs	95,5	4,5
Non-salariés : Aides familiaux	0,0	0,0
Total général	85,2	14,8

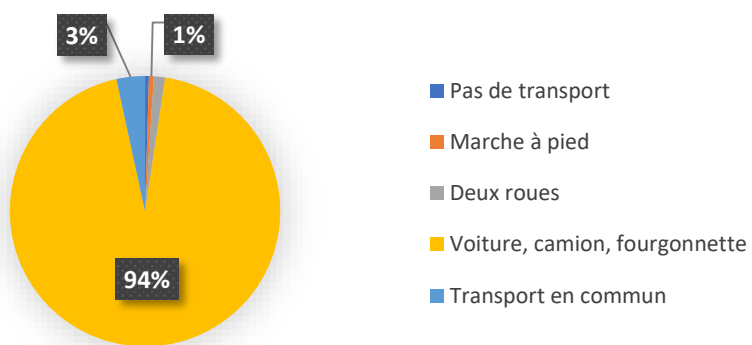
Source : Données Insee, Auteurs.

Tableau 1.6 : Zone du parc où se rendent les habitants vivants dans le Parc et qui travaillent en dehors

Zone de résidence	Effectif	Part en %
Est	1017	17,1
Ouest	4939	82,9
Total général	5956	100

Source : Données Insee, Auteurs.

Figure 1.3 : Mode de transport pour la mobilité



Source : Données Insee, Auteurs.

2. Les individus venant de l'extérieur travailler au sein du PNR

2.1. Le profil socio-économique des acteurs de la mobilité

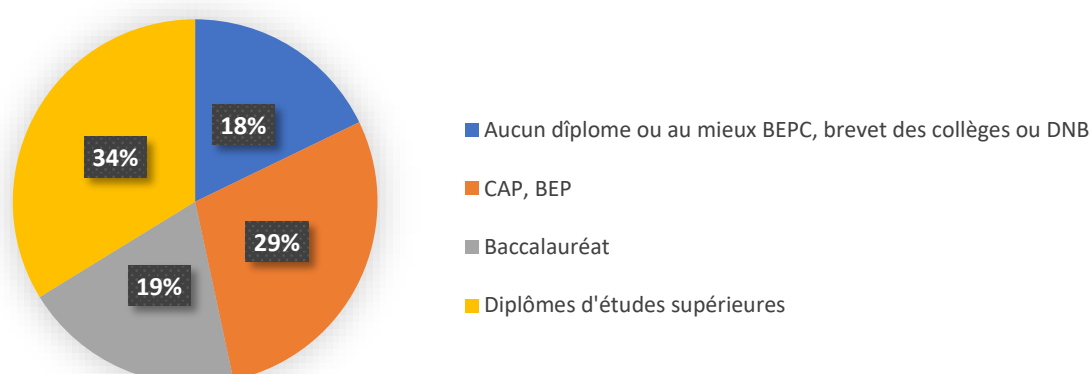
Dans cette partie, l'étude porte sur les habitants résidants dans des communes extérieures au PNR du Verdon mais qui viennent travailler quotidiennement au sein de celui-ci. Nous analyserons dans un premier temps les caractéristiques de ces individus, puis nous étudierons les emplois occupés par ces salariés.

Tableau 2.1: Tranches d'âges par sexes des individus de la mobilité hors parc-parc

Âge regroupé en 8 classes d'âge	Hommes		Femmes		Total général	Part en %
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %		
Moins de 15ans	0	0,0	0	0,0	0	0,0
15 à 19ans	24	2,1	8	0,8	32	1,5
20 à 24ans	106	9,2	70	7,3	176	8,3
25 à 39ans	375	32,3	355	37,2	729	34,5
40 à 54ans	463	39,9	365	38,3	828	39,2
55 à 64ans	167	14,4	141	14,8	308	14,6
65 à 79ans	26	2,2	15	1,5	41	1,9
80ans ou plus	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total général	1161	100,0	954	100,0	2115	100,0

Source : Données Insee, Auteurs.

Figure 2.1 : Diplômes des individus vivant hors parc et travaillant dans le parc



Source : Données Insee, Auteurs.

Tableau 2.2. Emplois occupés selon les types de ménages

Type de ménage regroupé en 9 postes	Nombre	Part en %
Homme vivant seul	156	7,4
Femme vivant seule	166	7,9
Plusieurs personnes sans famille	66	3,1
Famille principale monoparentale composée d'un homme avec enfant(s)	35	1,7
Famille principale monoparentale composée d'une femme avec enfant(s)	170	8,0
Famille principale composée d'un couple de deux actifs ayant un emploi	1034	48,9
Famille principale composée d'un couple où seul un homme a le statut d'actif ayant un emploi	262	12,4
Famille principale composée d'un couple où seul une femme a le statut d'actif ayant un emploi	158	7,5
Famille principale composée d'un couple d'aucun actif ayant un emploi	37	1,8
Hors logement ordinaire	30	1,4
Total général	2115	100,0

Source : Données Insee, Auteurs.

Tableau 2.3. Catégorie socio professionnelle en fonction du sexe des individus

Catégories socio-professionnelle	Hommes		Femmes		Total général	Part en %
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %		
Agriculteurs exploitants	18	1,5	5	0,5	23	1,1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	106	9,1	65	6,8	171	8,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	148	12,7	159	16,6	306	14,5
Professions intermédiaires	293	25,2	245	25,7	538	25,4
Employés	193	16,6	385	40,4	578	27,4
Ouvriers	404	34,8	95	10,0	499	23,6
Total général	1161	100,0	954	100,0	2115	100,0

En 2015, 2115 personnes se rendent en moyenne chaque jour dans le Parc pour y travailler alors qu'elles habitent à l'extérieur du PNR. 86% des individus viennent des départements voisins (04, 06, 13 et 83).

Parmi les flux de salariés entrant dans le PNR du Verdon 45% sont des femmes quand 55% sont des hommes. La population est essentiellement regroupée dans les tranches d'âge de 25 à 64 ans. Ces tranches d'âge représentent 87% des hommes et 90% des femmes travaillant dans le Parc mais habitant à l'extérieur. Les travailleurs entrants sont plus jeunes que les travailleurs sortants (Tableau 1.1) : pour les entrants, la part des jeunes qui ont moins de 25 ans est de 9,8% contre 7,8% pour les sortants. Enfin, les actifs les plus âgés de plus de 55 ans constituent 16,5% de cette population. (Tableau 2.1). 53% des individus entrants dans le territoire du Verdon possèdent un diplôme du supérieur. Les individus avec un CAP ou un BEP représentent 47% des entrants (contre 40% des sortants). Les individus qui entrent dans le périmètre du Parc pour travailler sont issus de familles composées de deux actifs ayant un emploi. Les individus dont le ménage est composé d'un couple où seul l'homme travaille ne représentent qu'un dixième de cette distribution (Tableau 2.2). Enfin, la qualification des emplois est assez similaire des sortants : 24% des salariés sont des ouvriers, 27,4 % des salariés sont des employés principalement composés de femmes (Tableau 2.3).

2.2. Les emplois

Nous allons étudier les caractéristiques des emplois occupés par les individus qui habitent hors du PNR du Verdon mais qui s'y rendent afin d'exercer leur profession.

Tableau 2.4. Emplois occupés en fonction leurs types et de leurs durées

Types d'emplois	Temps complets	Part en %	Temps partiel	Part en %	Total général	Part en %
En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	37	2,2	30	6,4	66	3,1
Placés par une agence d'intérim	38	2,3	3	0,7	41	1,9
Emplois aidés (contrat unique d'insertion, d'initiative emploi, d'accompagnement, avenir, etc.)	16	1,0	24	5,3	40	1,9
Stagiaires rémunérés en entreprise	4	0,2	3	0,6	6	0,3
Autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, etc.	144	8,7	82	17,7	226	10,7
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique	1206	73,0	246	53,2	1452	68,7
Non-salariés : Indépendants	105	6,4	55	11,9	160	7,6
Non-salariés : Employeurs	101	6,1	17	3,6	117	5,5
Non-salariés : Aides familiaux	3	0,2	3	0,7	6	0,3

Total général	1653	100,0	462	100,0	2115	100,0
----------------------	-------------	--------------	------------	--------------	-------------	--------------

Source : Données Insee, Auteurs.

Figure 2.2. Secteurs d'activités des emplois de la mobilité hors parc-parc



Source : Données Insee, Auteurs.

Tableau 2.5. Temporalité des emplois par catégorie

Types d'emplois	Part des emplois à temps complets par catégories	Part des emplois à temps partiel par catégories	Total
En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	55,3	44,7	100,0
Placés par une agence d'intérim	92,5	7,5	100,0
Emplois aidés (contrat unique d'insertion, d'initiative emploi, d'accompagnement dans l'emploi, avenir, etc.)	39,4	60,6	100,0
Stagiaires rémunérés en entreprise	57,9	42,1	100,0
Autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, etc.	63,6	36,4	100,0
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique	83,1	16,9	100,0
Non-salariés : Indépendants	65,7	34,3	100,0
Non-salariés : Employeurs	85,8	14,2	100,0
Non-salariés : Aides familiaux	49,1	50,9	100,0
Total général	78,1	21,9	100,0

Source : Données Insee, Auteurs.

Le secteur d'activité le plus représenté dans les emplois occupés par les mobiles entrants est celui des commerces, des transports et des services divers (46% des individus entrants). 33% des salariés entrants travaillent dans l'administration publique, l'enseignement et la santé. Les services représentent 80% des emplois pourvus dans le Parc pour les habitants extérieurs. (Figure 2.2).

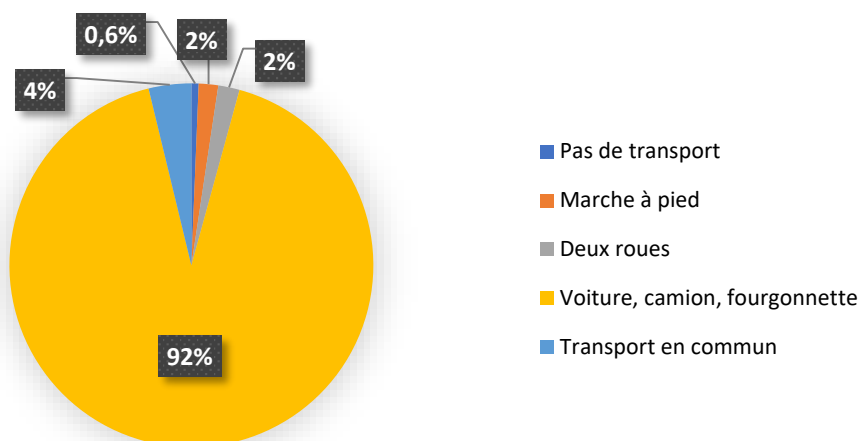
Tableau 2.6. Destination des habitants travaillant dans le parc mais habitant à l'extérieur

Destination des habitants dans le PNR du Verdon	Nombre	Part en %
Communes Est du Parc	652	30,8
Communes Ouest du Parc	1463	69,2
Total général	2115	100,0

Source : Données Insee, Auteurs.

Ces emplois sont à 68,7% d'une durée indéterminée (CDI) et 10,7% des emplois CDD. Parmi ces emplois, 78% sont à temps complets et 22% à temps partiels. La part d'emploi à temps partiel est plus importante que dans pour les actifs sortants (de même la part des emplois en CDD est supérieure pour les entrants que pour les sortants), ce qui indique une certaine difficulté pour cet espace de pourvoir des emplois stables. Parmi les CDD, 64% sont des emplois à temps complet et 36% à temps partiel. Pour les emplois non-salariés indépendants, seuls 66% sont à temps complet (Tableaux 2.4 et 2.5).

Figure 2.3. Mode de transport pour cette mobilité



Source : Données Insee, Auteurs.

Les individus venant dans le Parc pour travailler se rendent principalement à l'Ouest du PNR du Verdon : sur 2115 salariés mobiles entrants 1463 se déplacent à l'Ouest du Parc, (soit 69% des entrants). L'Est du Parc est moins attractif en termes d'emplois, seul un tiers des mobiles hors parc - parc s'y rendent. (Tableau 2.6).

Enfin, en matière de mode de transport, seulement 2% des salariés se rendent sur leurs lieux de travail en deux roues et 4% d'entre eux utilisent les transports en communs. Le reste des déplacements sont exclusivement effectués avec des véhicules motorisés, camions et fourgonnettes.

3. Les individus qui habitent et travaillent dans le PNR du Verdon

Cette partie porte sur l'étude des habitudes de mobilité des habitants résidant au sein du PNR du Verdon et y exerçant leurs professions. Dans un premier temps nous allons étudier le profil des individus mobiles, puis nous nous concentrerons sur les caractéristiques de leurs emplois.

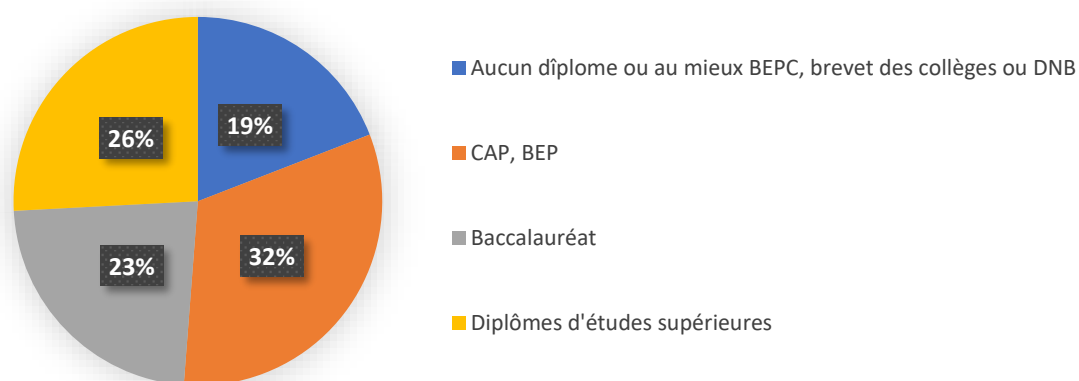
3.1. Le profil socio-économique des acteurs de la mobilité

Tableau 3.1 : Tranches d'âges par sexe des individus

Âge regroupé en 8 classes d'âge	Hommes		Femmes		Total général	Part en %
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %		
Moins de 15ans	0	0	0	0	0	0
15 à 19ans	104	2,5	49	1,2	152	1,9
20 à 24ans	223	5,4	127	3,2	350	4,3
25 à 39ans	1175	28,5	1121	28,5	2296	28,5
40 à 54ans	1734	42,0	1662	42,3	3396	42,2
55 à 64ans	805	19,5	884	22,5	1690	21,0
65 à 79ans	76	1,8	78	2,0	154	1,9
80ans ou plus	8	0,2	10	0,3	18	0,2
Total général	4126	100	3931	100	8057	100

Source : Données Insee, Auteurs.

Figure 3.1 : Part des diplômés des salariés vivant et travaillant dans le parc



Source : Données Insee, Auteurs.

Les individus vivant dans le Parc et pratiquant leur profession dans ce même territoire, sont principalement âgés de 40 à 54 ans, soit 42,2 % de la population. Les plus jeunes, ceux de moins de 25 ans, représentent 6,2% de la population active (7,9% pour les hommes et 4,4% pour les femmes). Les actifs mobiles dont l'âge est supérieur à 55 ans représentent 23,1% des individus mobiles, ce qui représente un taux assez élevé. (Tableau 3.1).

Ce sont les individus possédant un CAP ou un BEP qui travaillent en plus grand nombre dans le Parc. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP représentent 32% de l'échantillon. Les individus ne possédant pas de diplômes représentent 19% des actifs, tandis que les diplômés, avec un baccalauréat et plus, comptent pour 49% de la distribution (Figure 3.1)

Tableau 3.2. Habitants travaillant et vivant dans le parc par types de ménages

Types de ménages	Effectifs	Part en %
Homme vivant seul	925	11,5
Femme vivant seule	585	7,3
Plusieurs personnes sans famille	211	2,6
Famille principale monoparentale composée d'un homme avec enfant(s)	190	2,4
Famille principale monoparentale composée d'une femme avec enfant(s)	538	6,7
Famille principale composée d'un couple de deux actifs ayant un emploi	3989	49,5
Famille principale composée d'un couple où seul un homme a le statut d'actif ayant un emploi	827	10,3
Famille principale composée d'un couple où seul une femme a le statut d'actif ayant un emploi	673	8,4
Famille principale composée d'un couple d'aucun actif ayant un emploi	104	1,3
Hors logement ordinaire	15	0,2
Total général	8057	100,0

Source : Données Insee, Auteurs.

Tableau 3.3 : CSP des individus vivant et travaillant dans le parc

Catégorie socio-professionnelle en 8 postes	Hommes		Femmes		Total général	Part en %
	Effectif	en %	Effectif	en %		
Agriculteurs exploitants	346	8,4	192	4,9	538	6,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1125	27,3	527	13,4	1652	20,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	344	8,3	226	5,8	570	7,1
Professions intermédiaires	564	13,7	822	20,9	1386	17,2
Employés	706	17,1	1937	49,3	2644	32,8
Ouvriers	1041	25,2	226	5,7	1267	15,7
Total général	4126	100,0	3931	100,0	8057	100,0

Parmi les actifs, les couples où les deux individus sont actifs sont davantage représentés (49,5% de la population). Seuls 11,5% des hommes vivant seuls sont des actifs contre 7,3% de femmes vivant seules. (Tableau 3.2). Les employés constituent la plus grande part d'actif du Parc, avec près d'un tiers des salariés. Les femmes étant employées comptent pour 49,3% de la population active féminine, (17,1% pour les hommes). Un cinquième des actifs sont des artisans, commerçants et chefs d'entreprises. Il existe peu de cadres dans le PNR du Verdon, avec seulement 7,1% de la population active. Enfin, la part des agriculteurs est de 6,7%. (Tableau 3.3).

3.2. Statistique sur les emplois

Figure 3.2 : Part des emplois par secteurs d'activité

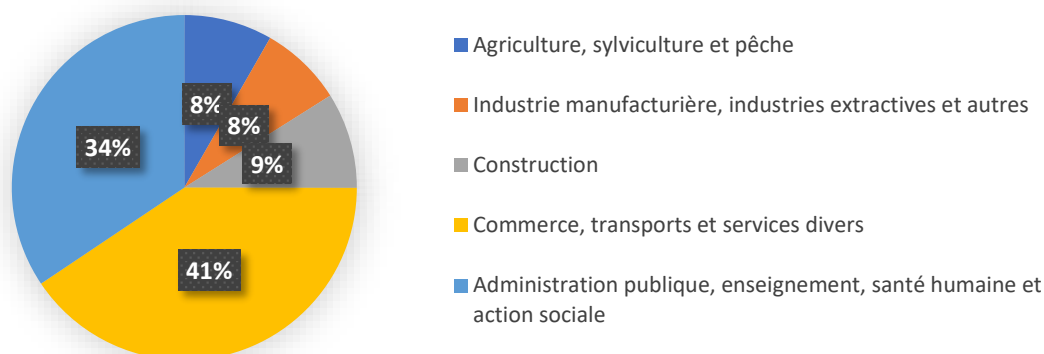


Tableau 3.4 : Types d'emplois occupés des individus vivants et habitant dans le parc

Types d'emplois	Effectifs	Part en %
En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	134	1,7
Placés par une agence d'intérim	42	0,5
Emplois aidés (contrat unique d'insertion, d'initiative emploi, d'accompagnement dans l'emploi, avenir, etc.)	128	1,6
Stagiaires rémunérés en entreprise	5	0,1
Autres emplois à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire, etc.	928	11,5
Emplois sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique	4207	52,2
Non-salariés : Indépendants	1663	20,6
Non-salariés : Employeurs	922	11,4
Non-salariés : Aides familiaux	29	0,4
Total général	8057	100,0

Tableau 3.5. Temps de travail des emplois

Étiquettes de lignes	Effectifs	Part en %
Temps complet	6337	78,7
Temps partiel	1720	21,3
Total général	8057	100,0

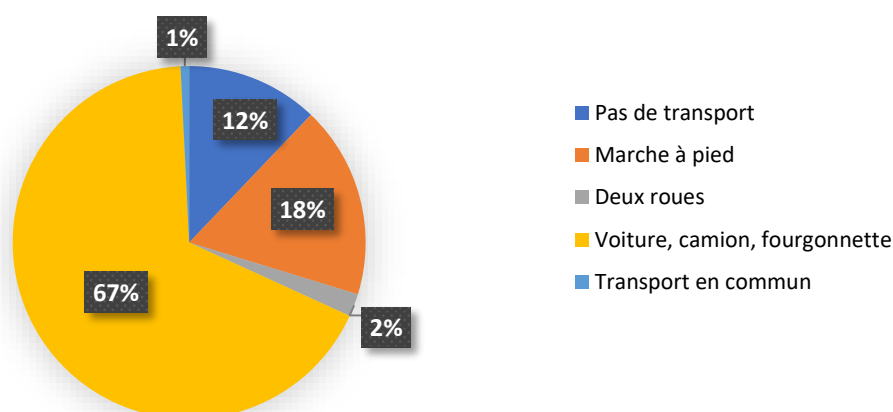
Source : Données Insee, Auteurs.

Tableau 3.6. Découpage entre le lieu de résidence et le lieu de travail

Zone de résidence	Zone de travail		
	Est	Ouest	Total général
Est	2158	78	2236
Ouest	66	5754	5821
Total général	2225	5832	8057

Source : Données Insee, Auteurs.

Figure 3.3. Part des transports utilisés pour la mobilité domicile travail



Source : Données Insee, Auteurs.

Les secteurs les plus représentés pour les emplois des habitants du territoire du PNR du Verdon sont ceux à 75% des emplois du secteur tertiaire. 34% de ces personnes exercent un travail dans le domaine de l'administration publique de l'enseignement et de la santé et 41% dans le commerce, le transport et les services. Le secteur secondaire compte 17% des actifs (8% dans l'industrie et 9% dans le BTP). (Figure 3.2).

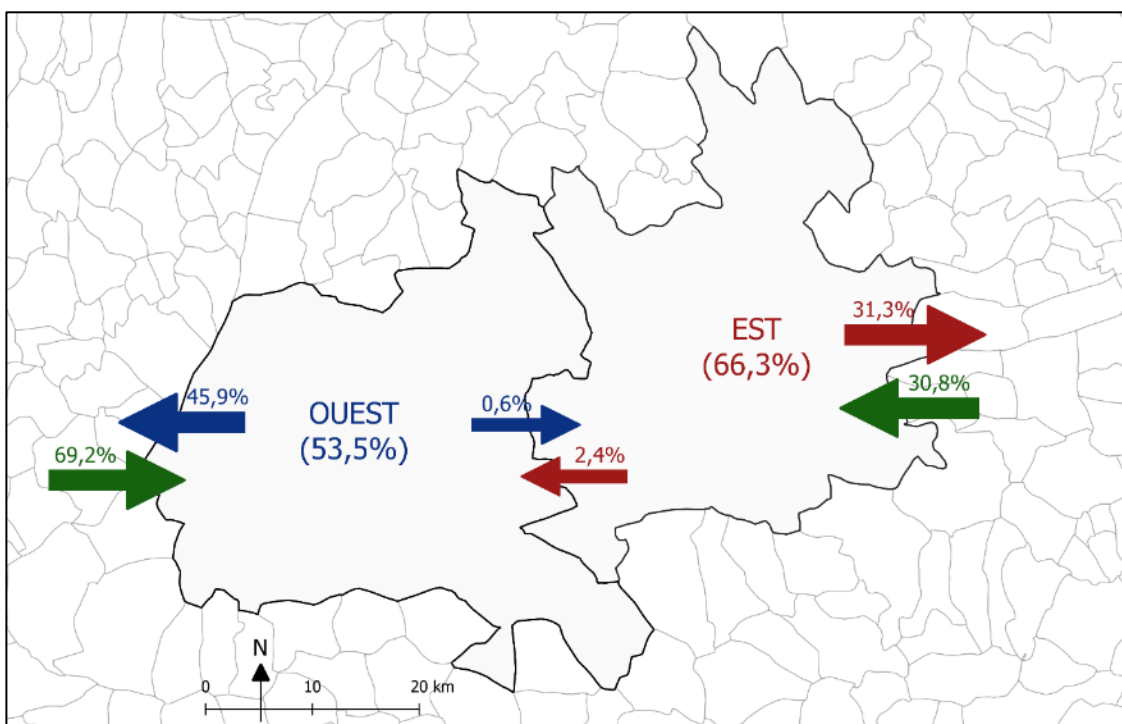
Un contrat sur deux est un contrat à durée indéterminée (CDI). Néanmoins, cette part de CDI est la plus faible parmi les statistiques vues précédemment. Il existe plus d'emplois non-salariés indépendants correspondant aux salariés travaillant en tant qu'artisans et commerçant ; ils représentent un cinquième de ces emplois pour les gens qui habitent et travaillent à l'intérieur du Parc. 10% de ces emplois sont des non-salariés employeurs et il 11,5% des CDD qui correspondent essentiellement aux emplois saisonniers. (Tableau 3.4). La temporalité des activités professionnelles est représentée par 78,7% d'emplois à temps complet et de 21,3% d'emplois à temps partiel. (Tableau 3.5).

Les mobilités domicile-travail des habitants vivant et travaillant dans le Parc touchent quotidiennement 8057 personnes. La mobilité intra Parc se caractérise par 3,4% des navetteurs vivant à l'Est qui se déplacent

vers l'Ouest pour travailler, quand 1,1% des navetteurs font le chemin inverse (Tableau 3.6). Une très grande partie de ces habitants travaillent à proximité de leur logement.

Les modes de transports sont pour cette catégories plus partagés : 67% effectuent leurs déplacements avec des véhicules motorisés, 12% n'utilisent pas de moyen de transport et 18% se rendent non loin de leurs lieux d'habitation car ils utilisent la marche à pied. Les transports en communs sont peu développés ou inefficaces dans le territoire du Parc. Ils ne représentent que 1% des déplacements domicile-travail des personnes vivant et travaillant dans le PNR du Verdon.

Carte 2. Flux des déplacements domicile-travail du PNR du Verdon



Source : Données Insee, Auteurs.

Conclusion

L'ensemble de la mobilité domicile-travail en 2015 concerne quotidiennement plus de 16 000 individus, qu'il s'agisse d'individus habitant hors du Parc mais y travaillant, des individus y habitant mais travaillant à l'extérieur ou également des individus habitant et travaillant dans le Parc. Plus précisément, parmi les habitants du secteur Ouest 45,9% sortent du Parc, 0,6% se rendent à l'Est, enfin 53,5% restent dans la zone Ouest. Pour les habitants de la partie Est, la part des individus restant à l'Est est supérieure, soit 66,3%. 31,3% quittent le territoire et 2,4% se rendent à l'Ouest. Les travailleurs ne vivant pas dans le Parc se rendent pour 69% d'entre eux à l'Ouest et 31% à l'Est.

Une distinction apparait entre les trois types d'individus étudiés. Les individus ayant un lien avec l'extérieur du Parc ont un niveau d'études supérieur aux personnes sédentaires. Cette distinction apparait également au niveau des catégories socio-professionnelles. La plus grande part des actifs se dirigeant à l'extérieur du Parc, appartiennent dans la catégorie professions intermédiaires (30%). Parmi ceux qui se rendent dans le parc pour travailler, 40,4% des femmes sont des employées et 34,8% des hommes des ouvriers. 16% des sortants sont des cadres contre 14,5% des entrants. À contrario, seulement 7,4% des individus restant

dans le PNR du Verdon sont des cadres. Les emplois étudiés appartiennent à 80% dans le secteur tertiaire, le domaine de l'administration publique, de la santé ou encore de l'enseignement.

Enfin, en matière de moyens de transports utilisés dans les mobilités domicile-travail dans les trois catégories de flux, on constate la domination quasi-exclusive des véhicules motorisés personnels et l'absence de transports en commun.

VOLUME 1

PARTIE 4

Les mobilités Est-Ouest des habitants du Parc naturel régional du Verdon

Université de Toulon

Laboratoire d'Economie Appliquée au Développement (LEAD)

BAROIS Brice

DIMOU Michel

LEFRANG Sébastien

PETIT Nadège

SCHAFFAR Alexandra

Table des cartographies

Carte 1. Répartition EST-OUEST du parc naturel du Verdon.....	69
Carte 2. Répartition EST-OUEST domicile-travail	70
Carte 3. Répartition EST-OUEST domicile-course.....	83
Carte 4. Répartition EST-OUEST domicile-nature	92

Table des illustrations

Figure 1.1.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la commune de travail	70
Figure 1.2.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction de l'école maternelle	71
Figure 1.2.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction du collège	72
Figure 1.2.3. Répartition EST-OUEST des individus en direction du lycée	73
Figure 1.3.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction du médecin généraliste....	74
Figure 1.3.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction du médecin spécialiste	75
Figure 1.3.3. Répartition EST-OUEST des individus en direction de l'hôpital	76
Figure 1.3.4. Répartition EST-OUEST des individus en direction de l'hôpital	76
Figure 1.3.5. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la pharmacie	77
Figure 1.4.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction du bar	77
Figure 1.4.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction du tabac	78
Figure 1.4.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du tabac..	78
Figure 1.4.4. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la boucherie	79
Figure 1.4.5. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la boulangerie	80
Figure 1.4.6. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la presse.....	81
Figure 1.4.7. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la station essence	81
Figure 1.4.8. Répartition EST-OUEST des individus en direction du lieu des courses	82
Figure 1.5.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la crèche	83
Figure 1.5.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction du loisir	84
Figure 1.5.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du loisir..	84
Figure 1.5.4. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la déchetterie	85
Figure 1.5.5. Répartition EST-OUEST des individus en direction du commissariat	86
Figure 1.5.6. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la sécurité sociale	87
Figure 1.5.7. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la poste	87
Figure 1.5.8. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la poste	88
Figure 1.5.9. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la banque	88
Figure 1.5.10. Répartition EST-OUEST des individus en direction de pôle emploi.....	89
Figure 1.5.11. Répartition EST-OUEST des individus en direction des finances publiques ..	90
Figure 1.5.12. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et des finances publiques	90
.....	90
Figure 1.6.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction du sport.....	91
Figure 1.6.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la nature.....	91
Figure 1.6.3. Répartition EST-OUEST des individus en direction du culturel 1	92
Figure 1.6.4. Répartition EST-OUEST des individus en direction du culturel 2	93
Figure 1.6.5. Répartition EST-OUEST des individus en direction du shopping.....	94
Figure 2.1.1. Situation professionnelle des moins de 29 ans	95

Table des tableaux

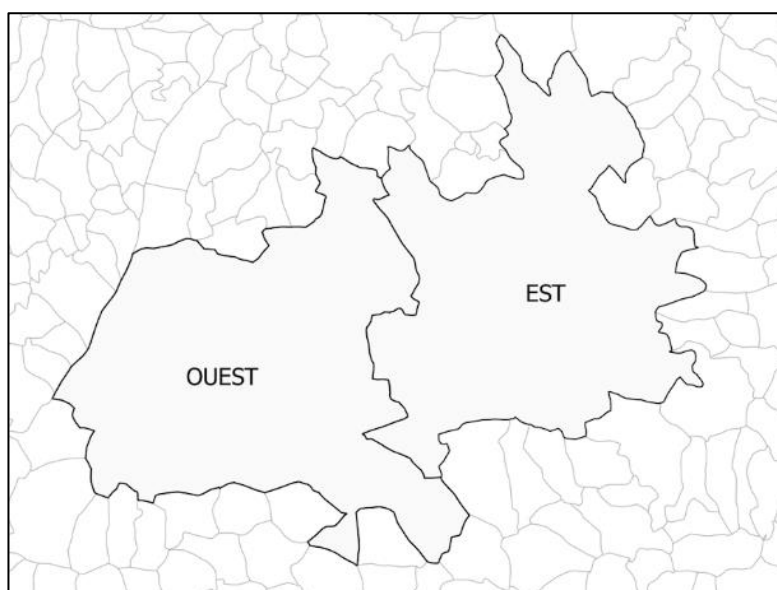
Tableau 1.2.1. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de l'école maternelle	71
Tableau 1.2.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du lycée.....	73
Tableau 1.3.1. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du médecin généraliste	74
Tableau 1.3.2. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du médecin spécialiste	75
Tableau 1.3.4 Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la pharmacie...	77
Tableau 1.4.1. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du bar	78
Tableau 1.4.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la boucherie...	79
Tableau 1.4.4. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la boulangerie	80
Tableau 1.4.5. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la presse	81
Tableau 1.4.6. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la station essence	82
Tableau 1.5.1. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la crèche	84
Tableau 1.5.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la déchetterie.	85
Tableau 1.5.4. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du commissariat.	86
Tableau 1.5.5. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la sécurité sociale	87
Tableau 1.5.7. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la banque	89
Tableau 1.5.8. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de pôle emploi ...	89
Tableau 1.6.1. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du sport	91
Tableau 1.6.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la culturel 1 ...	92
Tableau 1.6.4. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la culturel 2 ...	93
Tableau 1.6.5. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du shopping	94
Tableau 2.1.1. Situation professionnelle des 30-59 ans	95
Tableau 2.1.2. Situation professionnelle des plus de 60 ans	95
Tableau 2.1.3. Situation professionnelle en détail des moins de 29 ans	96
Tableau 2.1.4. Situation professionnelle en détail des 30-59 ans	96
Tableau 2.1.5. Situation professionnelle en détail des plus de 60 ans	96
Tableau 2.2.1. Utilisation de la voiture en fonction des tranches d'âge	97
Tableau 2.2.2. Utilisation de la voiture pour les 30-59 ans.....	98
Tableau 2.2.3. Utilisation de la marche pour se déplacer des 30-59 ans	98
Tableau 2.3.1. Moyenne de la note de santé	99
Tableau 2.3.2. Déplacements médecin généraliste par tranche d'âge.....	99
Tableau 2.4.1. Moyenne de la note des commerces de proximité	99
Tableau 2.4.2. Moyenne de la note des services de proximité.....	100
Tableau 2.4.3. Fréquence des déplacements des commerces de proximités	100
Tableau 2.4.4. Fréquence des déplacements en grande surface	101
Figure 2.4.2. Fréquentation du producteur en fonction des tranches d'âge	102
Tableau 2.4.5. Fréquence des déplacements en grande surface	102
Tableau 2.5.1. Déplacements sport parc-hors parc en fonction des tranches d'âge.....	102
Tableau 2.5.2. Déplacements nature parc-hors parc en fonction des tranches d'âge.....	103
Tableau 2.5.3. Déplacements culturel 1 parc-hors parc en fonction des tranches d'âge.....	103
Tableau 2.5.4. Déplacements culturel 2 parc-hors parc en fonction des tranches d'âge.....	103
Tableau 2.5.5. Déplacements shopping parc-hors parc en fonction des tranches d'âge	103

Introduction

Dans ce rapport, nous analysons les déplacements des individus du Verdon en se focalisant sur la séparation entre l'Est et l'Ouest du Parc. Au fil de notre analyse, nous avons pu constater qu'il y avait une distinction des comportements et des dynamiques entre l'Est du Parc qui comprend les communes de Aiguines, Bargeme, La Bastide, Le Bourguet, Brenon, Chateaufieux, Comps-sur-Artuby, La Martre, La Roque-Esclapon, Trignance, Verignon, Allons, Angles, Blieux, Castellane, Demandolx, La Garde, Lambruisse, Majestres, Moriez, La Mure-Argens, La Palud-sur-Verdon, Peyroules, Rougon, Saint-André-les-Alpes, Saint-Julien-du-Verdon, Senez et Soleilhas, et l'Ouest qui comprend les communes de Artignosc-Sur-Verdon, Aups, Baudinard-sur-Verdon, Bauduen, Ginasservis, Moissac-Bellevue, Montmeyan, Regusse, Saint-Julien, Les Salles-sur-Verdon, Sillans-la-Cascade, Tourtour, La Verdrière, Villecroze, Vinon-sur-Verdon, Allemagne-en-Provence, Esparron-de-Verdon, Estoublon, Gréoux-les-Bains, Montagnac-Montpezat, Moustiers-Sainte-Marie, Puimoisson, Quinson, Riez, Roumoules, Sainte-Croix-du-Verdon, Saint-Jurs, Saint-Laurent-du-Verdon, Saint-Martin-de-Brome et Valensole.

L'Ouest du Parc concentre la majorité de la population et certaines communes sont même enclines à des dynamiques de périurbanisation, proches de grandes agglomérations. Pour des raisons d'analyse et de cohérence des résultats, nous avons décidé de retirer les sondés qui ont répondu au questionnaire mais qui ne faisaient pas parti du périmètre du parc.

Carte 1. Répartition EST-OUEST du parc naturel du Verdon



Nous proposons également une analyse en se concentrant sur les types de déplacements effectués en fonction du profil d'un individu. A cette fin, nous avons séparé la totalité des enquêtes en trois groupes : les jeunes de moins de 29 ans, les actifs entre 30 et 59 ans et enfin les personnes âgées de plus de 60 ans.

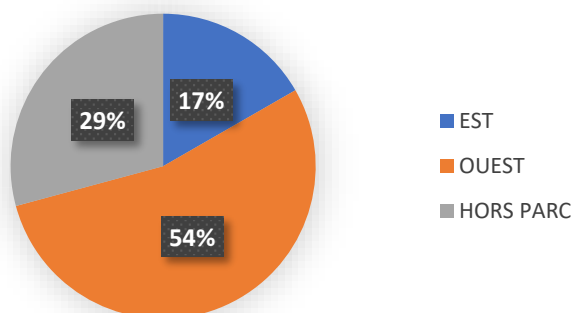
1. Disparité géographique des déplacements au sein du parc du Verdon

1.1. Mobilité EST-OUEST au niveau des déplacements domicile-travail

Les déplacements domicile-travail représentent une rubrique importante de l'enquête sur le territoire du Verdon. L'absence de réponse et d'information à ce sujet est élevée, de l'ordre de 44,86%. Ceci vient du

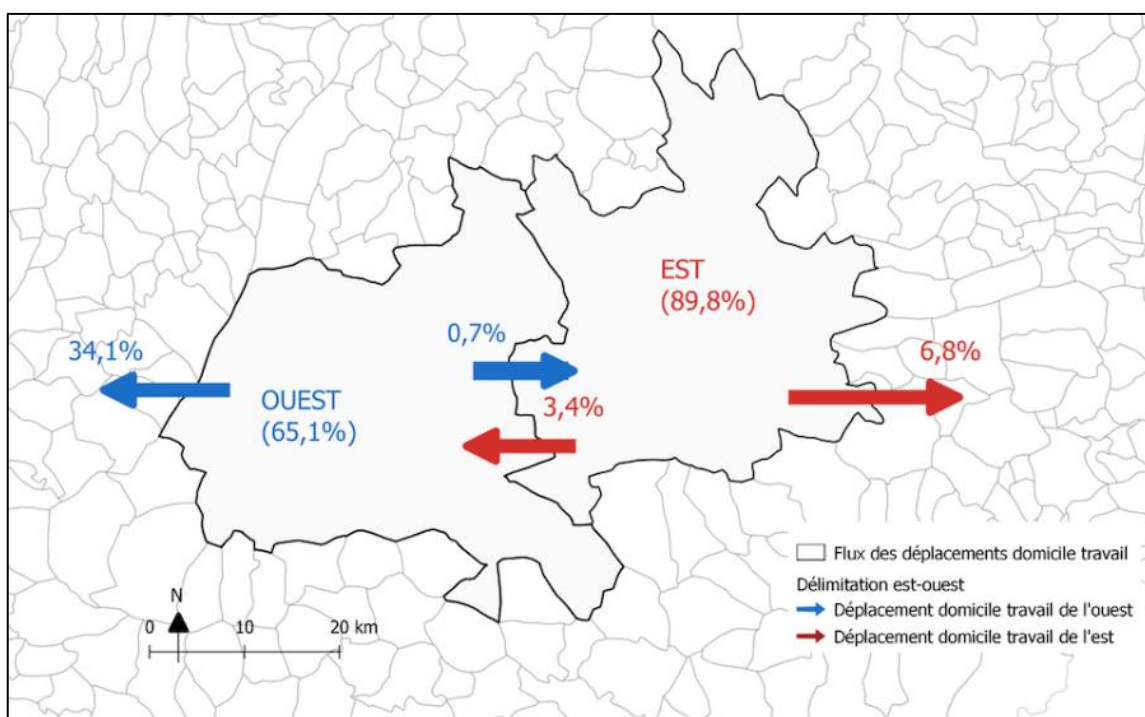
fait que beaucoup de répondants sont des retraités et que nous n'avons pas pris en compte les travailleurs venant de l'extérieur du parc.

Figure 1.1.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la commune de travail



Source : Enquête, Auteurs

Carte 2. Répartition EST-OUEST domicile-travail



Source : Enquête, Auteurs

Sur les sondés restants, plus de la moitié (54%) des actifs sont localisés dans les communes de l'Ouest du Parc, 17% se situent à l'Ouest et 29% se rendent en dehors du Parc pour travailler.

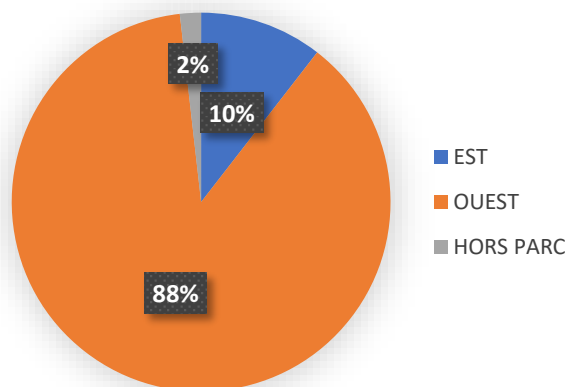
Sur les 118 habitants sondés dans l'Est du Parc, 89,8% restent dans ce secteur pour effectuer leur activité professionnelle, 3,4% se dirigent dans le secteur Ouest du Parc et 6,8% sortent du territoire. Parmi les 542 habitants de l'Ouest sondés, 0,7% se déplacent à l'Est pour travailler, 65,1% restent sur la partie Ouest du Parc et 34,1% se rendent en dehors du Parc. Ces premiers résultats soulignent la plus grande mobilité des travailleurs de l'Ouest du Parc ainsi que le peu de navetteurs effectuant la liaison Est-Ouest

1.2 Mobilité EST-OUEST au niveau des établissements de scolarité

Le système scolaire est un facteur fondamental dans le choix de l'installation d'un individu dans un périmètre particulier.

L'école maternelle

Figure 1.2.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction de l'école maternelle



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.2.1. Distinction EST-OUEST en fonction de l'école maternelle

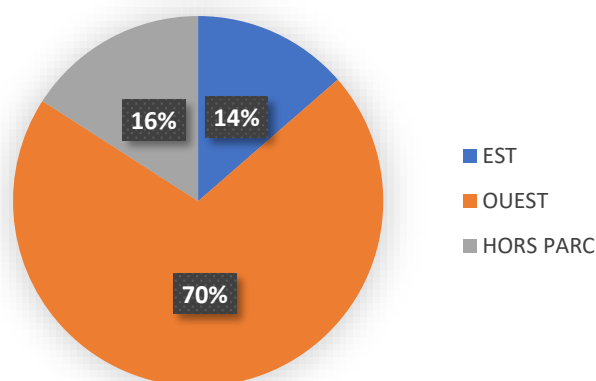
Commune d'habitation	École maternelle					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	39	92,9	1	1,1	2	4,8
Ouest	1	0,3	334	98,2	5	1,5

Source : Enquête, Auteurs

Sur la totalité des sondés, 63,3% n'ont pas répondu à la question concernant l'école maternelle. Parmi les autres, 88% des individus emmènent leurs enfants dans une école maternelle se situant à l'Ouest du Parc, 10% dans une école à l'Est et 2% emmènent leurs enfants dans une école à l'extérieur du Parc. Sur les 42 personnes vivant dans les communes de l'Est, 92,9% restent dans la partie Est pour se rendre à la maternelle, 1,1% se rend à l'Ouest et 4,8% en dehors du Parc.

Le collège

Figure 1.2.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction du collège



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.2.2. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du collège

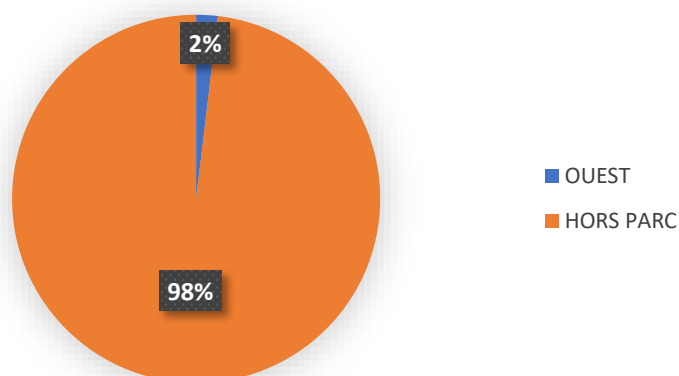
Commune d'habitation	Collège					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %
Est	24	85,7	1	3,6	3	10,7
Ouest	0	0	123	83,1	25	16,9

Source : Enquête, Auteurs

Concernant la répartition des collégiens, 83,6% des sondés n'ont pas répondu/ n'étaient pas concernés par cette question. Parmi ceux qui ont répondu, 70% des prospectés se dirigent vers un collège se situant à l'ouest, 14% dans un collège de l'est et 16% en dehors du territoire du parc. Le tableau 1.2, nous permet de constater que 85,7% des personnes habitant l'Est du Parc se rendent au collège dans cette partie du Parc, 3,6% se dirigent à l'Ouest et 10,7% sortent du territoire. Concernant les résidents de l'Ouest, aucun habitant ne se déplace à l'Est pour aller/emmener son enfant au collège, 83,1% restent sur le secteur ouest et 16,9% se déplacent en dehors du parc.

Le lycée

Figure 1.2.3. Répartition EST-OUEST des individus en direction du lycée



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.2.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du lycée

Commune d'habitation	Lycée			
	Ouest		Hors parc	
	Effectif	en %	Effectif	en %
Est	0	0	17	100
Ouest	2	2,2	88	97,8

Source : Enquête, Auteurs

En ce qui concerne le lycée, plus de 90% des personnes n'ont pas répondu/ne sont pas concernés par cette question. Quasiment la totalité des habitants du parc (98%) se dirigent à l'extérieur du périmètre pour se rendre au lycée. La répartition Est-Ouest du territoire nous montre que les 17 personnes logeant sur le secteur Est du Parc et devant se rendre au Lycée se déplacent à l'extérieur du parc. Concernant les résidents de l'ouest, 2,2% restent dans ce secteur et 97,8% sortent du parc pour aller au Lycée.

Autres établissements

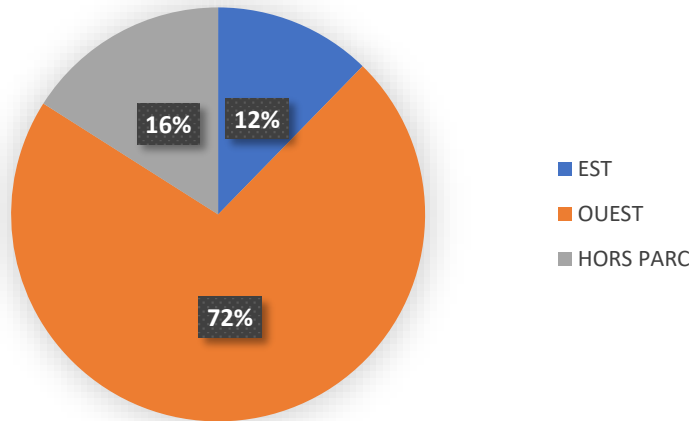
6,7% des sondés ont des enfants allant dans d'autres établissements scolaires comme les établissements universitaires ; la totalité d'entre eux doit se rendre à l'extérieur du périmètre du parc, principalement dans les directions des quatre pôles universitaires, c'est-à-dire Draguignan, Toulon, Nive et Aix-Marseille.

1.3 Mobilité EST-OUEST pour les services de santé

Dans cette partie, nous cherchons à étudier si le service de santé est équivalent pour tous les individus présents sur le territoire, avec toujours cette distinction est-ouest.

Médecin généraliste

Figure 1.3.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction du médecin généraliste



Source : Enquête, Auteurs

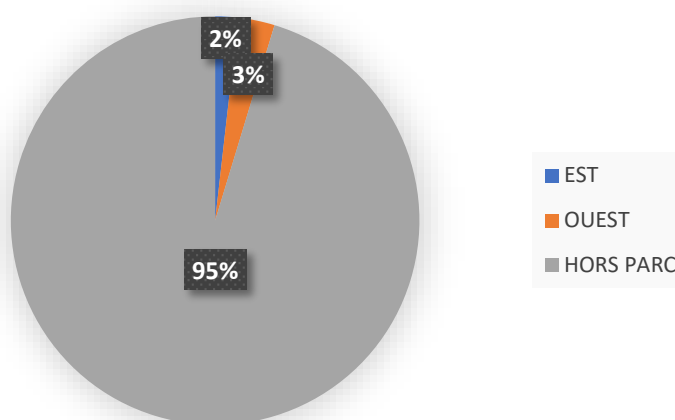
Tableau 1.3.1. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du médecin généraliste

Commune d'habitation	Médecin généraliste					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	126	59,2	32	15	49	23
Ouest	1	0,1	709	84,2	116	13,8

Source : Enquête, Auteurs

Sur les 1197 enquêtes récoltées, 2,3% des sondés ne répondent pas à cette question. 72% des individus se dirigent chez un médecin se trouvant à l'Ouest du Parc, 12% à l'Est et 16% en dehors du Parc. Dans un même temps, 59,2% des sondés de l'Est se déplacent à l'Est pour se rendre chez un médecin généraliste, 15% d'entre eux à l'Ouest et 23% hors du territoire. À l'inverse, pour les résidents de l'Ouest, seulement 0,1% se rendent à l'Est, 84,2% restent sur le secteur et 13,8% vont hors du Parc. Ces premiers résultats mettent de nouveau l'accent sur les disparités entre l'Ouest et l'Est. Les individus de l'Est sont plus mobiles ou davantage obligés de se rendre à l'Ouest pour ce type de services.

Figure 1.3.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction du médecin spécialiste



Source : Enquête, Auteurs

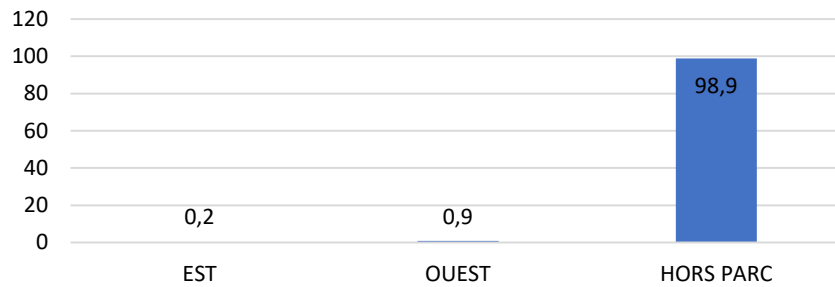
Tableau 1.3.2. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du médecin spécialiste

Commune d'habitation	Médecin spécialiste					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	0	0	0	0	187	100
Ouest	17	2,2	28	3,6	735	94,2

Source : Enquête, Auteurs

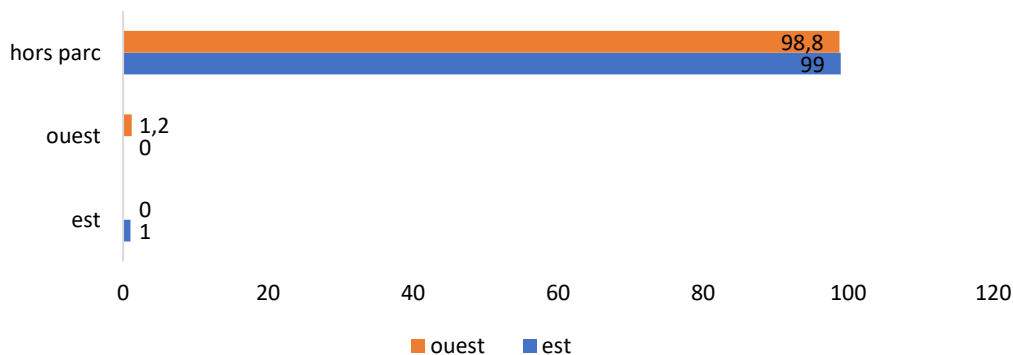
Sur les 1197 retours d'enquête, 94 individus, soit 7,9%, n'ont pas répondu à la question concernant le médecin spécialiste. 95% des sondés se déplacent en-dehors du parc pour se rendre chez un médecin spécialiste quand seulement 2% consultent à l'Est et 3% à l'Ouest du périmètre. Sur les 187 personnes interrogées dans des communes de l'Est, 100% sont obligés de consulter un spécialiste en dehors du Parc. Les individus de l'Ouest se déplacent à 94,2% à l'extérieur du Parc pour aller consulter.

Figure 1.3.3. Répartition EST-OUEST des individus en direction de l'hôpital



Source : Enquête, Auteurs

Figure 1.3.4. Répartition EST-OUEST des individus en direction de l'hôpital



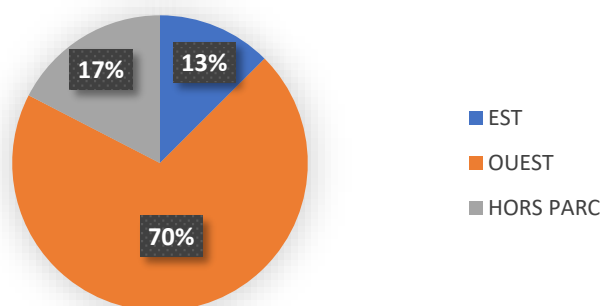
Source : Enquête, Auteurs

Concernant les déplacements à l'hôpital, 8,9% des sondés n'ont pas répondu à cette question. Comme pour le spécialiste, la quasi-majorité des déplacements vers l'hôpital se font en dehors du Parc, soit 98,9% des déplacements. Parmi les habitants de l'Est, 1% restent sur ce secteur et 99% se déplacent en dehors du Parc. Même constat chez les résidents de l'Ouest, 1,2% se déplacent sur l'extrémité Ouest et 98,8% hors du périmètre.

Pharmacie

Concernant l'accès aux pharmacies, seulement 3,7% des interrogés n'ont pas répondu. 70% d'entre eux se rendent à l'Ouest pour aller à la pharmacie, 13% à l'Est et 17% hors du Parc. Les personnes vivant sur le secteur Est se déplacent à 60,5% sur ce périmètre, 15,7% sur le secteur Ouest et 23,8% à l'extérieur du Parc. À contrario, les habitants de l'Ouest se déplacent en grande partie à l'Ouest, avec 84,2% des flux, tandis que 15,8% des déplacements s'effectuent en dehors du territoire.

Figure 1.3.5. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la pharmacie



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.3.4 Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la pharmacie

Commune d'habitation	Pharmacie					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	127	60,5	33	15,7	50	23,8
Ouest	0	0	678	84,2	127	15,8

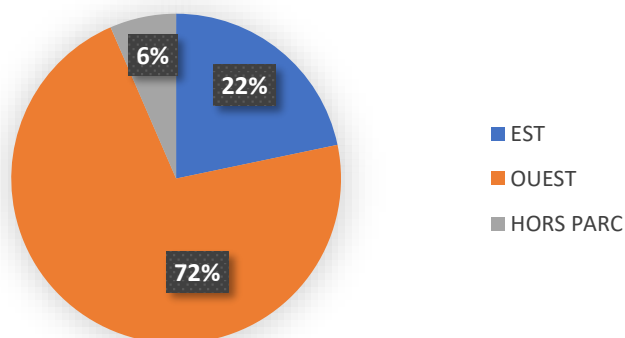
Source : Enquête, Auteurs

1.4 Mobilité EST-OUEST des Commerce de proximité

Les commerces de proximité sont un atout à l'installation de nouveaux habitants. Quelles sont les différences entre l'Est et l'Ouest en termes de dotations, de temps de trajet pour y accéder et en qualité ?

Bar/Cafés/Bistrot

Figure 1.4.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction du bar/café



Source : Enquête, Auteurs

42,4% des individus n'ont pas répondu à la question concernant la fréquentation des cafés/bars/bistrot. Le périmètre Ouest capte le plus de déplacements avec 72% des flux, suivi de l'Est avec 22%, tandis que 6% des déplacements s'effectuent en dehors du Parc. Les flux domicile-bar concernent à l'Est 93,5% des individus vivant sur ce même secteur, 1,4% se déplacent à l'Ouest et 5% se rendent à l'extérieur du territoire. Pour l'Ouest, 93% des personnes qui fréquentent les bars/bistrot restent dans le secteur et 7% se déplacent à l'extérieur du périmètre. Aucun individu habitant à l'Ouest ne se déplace à l'Est.

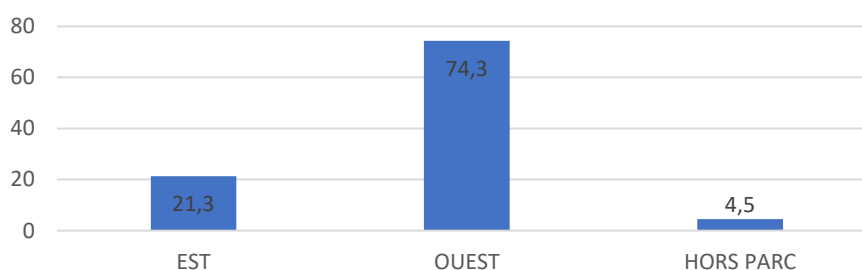
Tableau 1.4.1. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du bar

Commune d'habitation	Bar					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	130	93,5	2	1,4	7	5
Ouest	0	0	427	93	32	7

Source : Enquête, Auteurs

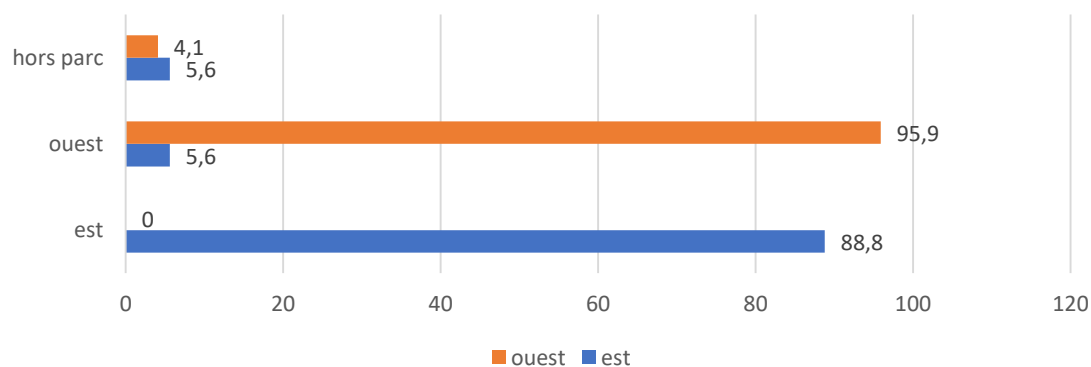
Tabac

Figure 1.4.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction du tabac



Source : Enquête, Auteurs

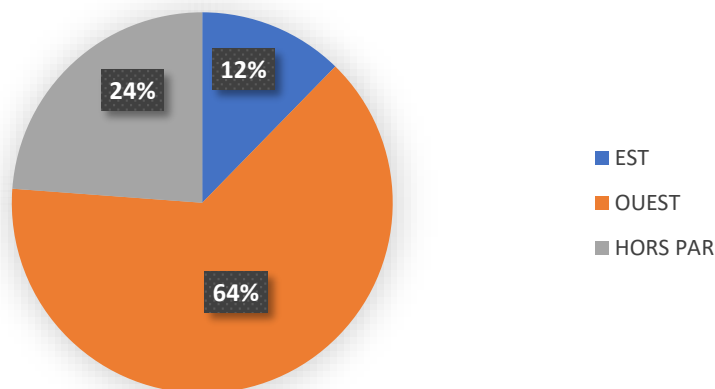
Figure 1.4.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du tabac



56,9% n'ont pas répondu à la question sur la fréquentation des commerces tabac. Comme pour le bar, les tabacs se localisent principalement à l'Ouest du territoire avec 74,3% des déplacements vers les bureaux de tabac situés dans l'Ouest, 21,3% vers les bureaux de tabac situés dans l'Est et enfin 4,5% de déplacements vers les bureaux de tabac situés en dehors du parc.

Boucherie

Figure 1.4.4. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la boucherie



Source : Enquête, Auteurs

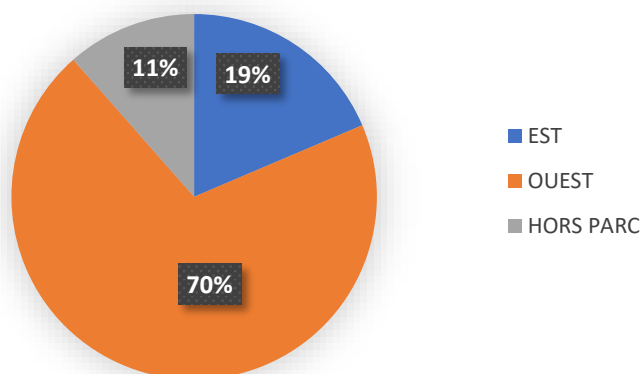
Tableau 1.4.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la boucherie

Commune d'habitation	Boucherie					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	101	62,3	18	11,1	43	26,5
Ouest	0	0	504	76,8	152	23,6

Source : Enquête, Auteurs

Sur 1197 répondants, 277, soit 23,1%, n'ont pas répondu sur la question de commerce de proximité concernant la boucherie. Parmi les 818 réponses à cette question, 64% se dirigent vers une boucherie localisée à l'Ouest, 12% vers l'Est et 24% hors du Parc. Plus précisément, sur les 656 personnes interrogées habitant à l'Ouest, 504 (resp. 76,8%) s'orientent dans une boucherie se situant dans le même secteur d'habitation et 152 (resp. 23,6%) se dirigent en dehors du parc.

Figure 1.4.5. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la boulangerie



Source : Enquête, Auteurs

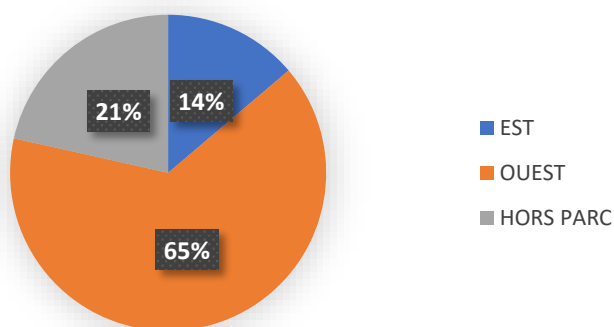
Tableau 1.4.4. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la boulangerie

Commune d'habitation	Boulangerie					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	178	89,4	8	4	13	6,5
Ouest	1	0,1	663	87,1	97	12,7

Source : Enquête, Auteurs

Il y a 8,6% de réponses manquantes à cette question. Les déplacements vers les boulangeries concernent principalement les communes de l'Ouest (70% de ces déplacements), puis des communes de l'Est avec 19% et enfin 11% de déplacements vers les boulangeries se font vers l'extérieur du Parc. Plus précisément, les individus logeant à l'Est du Parc sont 89,4% à se déplacer dans ce même périmètre, 4% dans le périmètre Ouest et 6,5% dans le périmètre extérieur au Parc. À l'inverse, les individus logeant dans les secteurs Ouest ne se rendent quasiment pas à l'Est, par contre 12,7% d'entre eux se rendent en dehors du Parc.

Figure 1.4.6. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la presse



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.4.5. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la presse

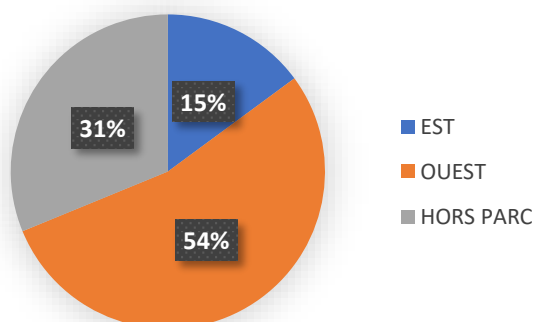
Commune d'habitation	Presse					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	110	68,8	16	10	34	21,3
Ouest	0	0	500	78,5	137	21,5

Source : Enquête, Auteurs

74,4% des individus ont répondu à la question. 65% se dirigent dans un bureau de presse se situant à l'Ouest, 14% à l'Est et 21% hors du Parc. Sur les 65% de déplacements vers des bureaux de presse se trouvant à l'Ouest, 78,5% des clients résident dans le même périmètre et 10% dans l'Est du territoire. Concernant les 21% de déplacements hors-parc, 21,5% des consommateurs résident à l'Ouest du périmètre du Parc et 21,3% à l'est.

Station Essence

Figure 1.4.7. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la station essence



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.4.6. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la station essence

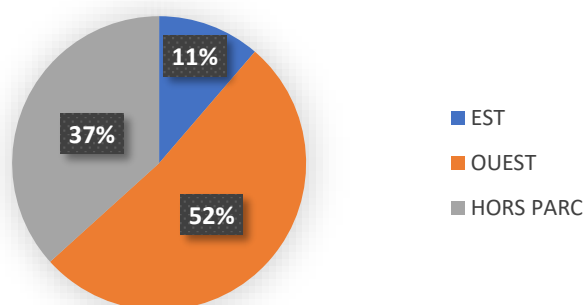
Commune d'habitation	Station Essence					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	142	73,6	7	3,6	44	22,8
Ouest	0	0	505	66,7	252	33,3

Source : Enquête, Auteurs

9,8% des prospectés n'ont pas répondu à la question sur la station essence. 54% se dirigent à l'Ouest pour faire le plein d'essence, 15% à l'Est et 31% à l'Extérieur du parc. Cette part de consommation à l'extérieur est la plus forte de l'enquête et montre une grande diversité de choix dans ce type de commerce. Le secteur Est compte 193 réponses, dont 73,6% se rendent dans une station essence se situant dans l'extrémité Est du parc, 3,6% à l'Ouest et 22,8% à l'extérieur du Parc. Pour le secteur Ouest, 66,7% restent sur ce territoire et 33,3% se dirigent à l'extérieur du périmètre.

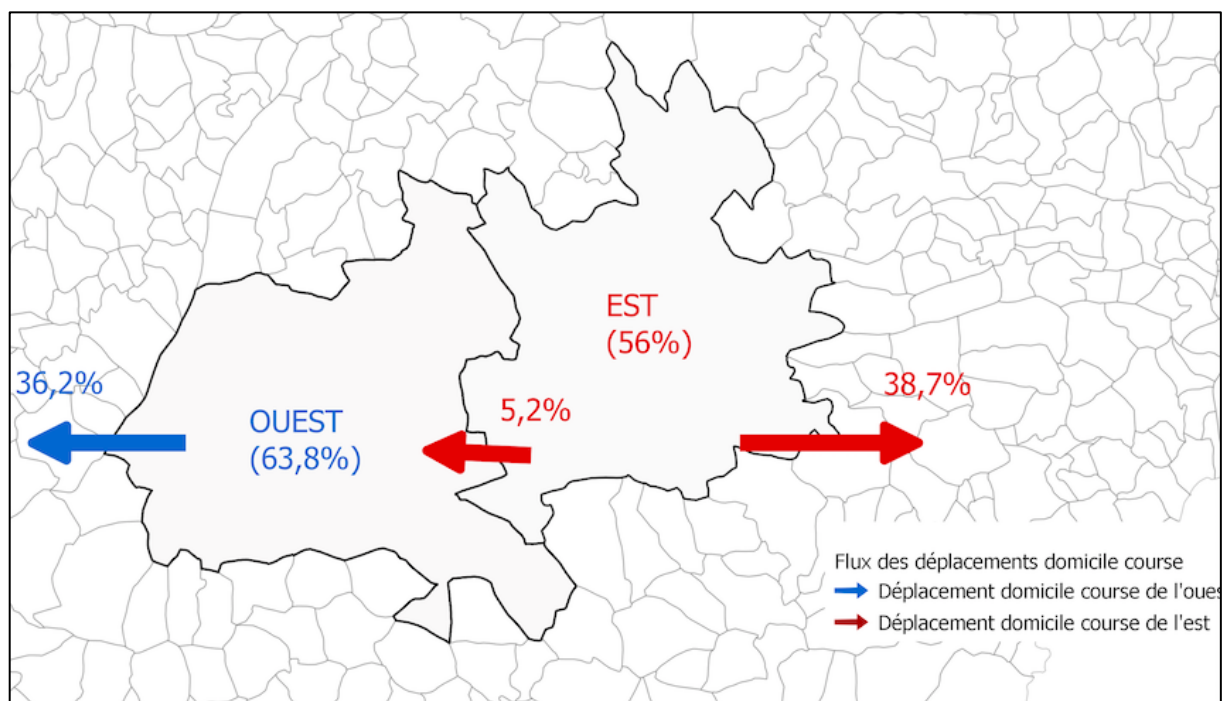
Course

Figure 1.4.8. Répartition EST-OUEST des individus en direction du lieu des courses



Source : Enquête, Auteurs

Carte 3. Répartition EST-OUEST domicile-course



Source : Enquête, Auteurs

10,4% des sondés n'ont pas de réponses à cette question. De même que pour la station essence, il y a une diversification du lieu de réalisation des courses. En effet, 52% des destinations se situent à l'Ouest du secteur, 11% à l'Est et 37% au-delà du territoire. Parmi les 52% des déplacements vers l'Ouest, 5,2% sont en provenance de l'Est et 63,8% proviennent de l'Ouest du Parc. Concernant les lieux de courses se trouvant au-delà du parc, 38,7% des consommateurs viennent de l'Est et 36,2% de l'Ouest du territoire du Parc. Les déplacements dans le sens Ouest-Est sont quasi inexistant.

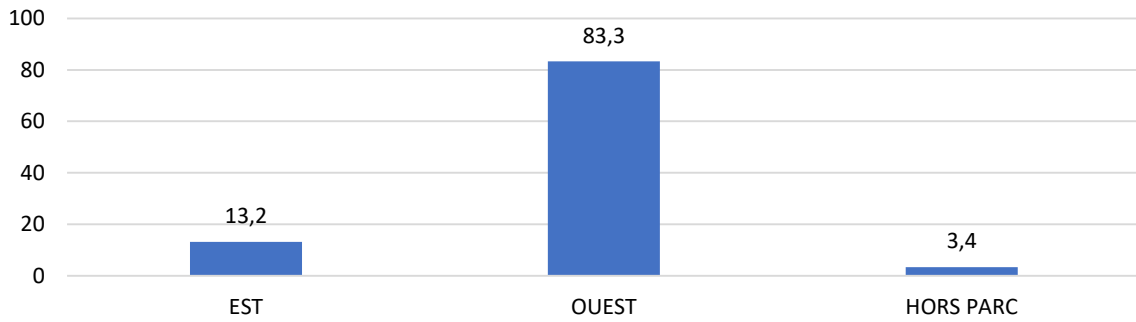
1.5 Mobilité EST-OUEST des services de proximité

Au vu des précédentes observations, la question des commerces de proximité prend une grande importance dans la distribution des déplacements.

Crèche

20% des enquêtés sont concernés par l'accès à la crèche. C'est dans le secteur Ouest que la présence de crèches est la plus importante avec 83,3%, des déplacements. Sur 173 répondants du secteur Ouest, 0,6% se dirigent à l'Est quand 96% se localisent dans le secteur Ouest et 3,5% optent pour une crèche en dehors du parc. Les sondés du secteur Est se déplacent à 84% dans le même secteur. Les plus mobiles se rendent à 12,9% dans le secteur Ouest et à 3,2% hors du périmètre.

Figure 1.5.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la crèche



Source : Enquête, Auteurs

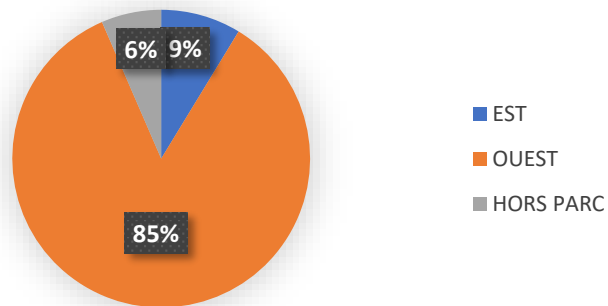
Tableau 1.5.1. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la crèche

Commune d'habitation	Crèche					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	26	83,9	4	12,9	1	3,2
Ouest	1	0,6	166	96	6	3,5

Source : Enquête, Auteurs

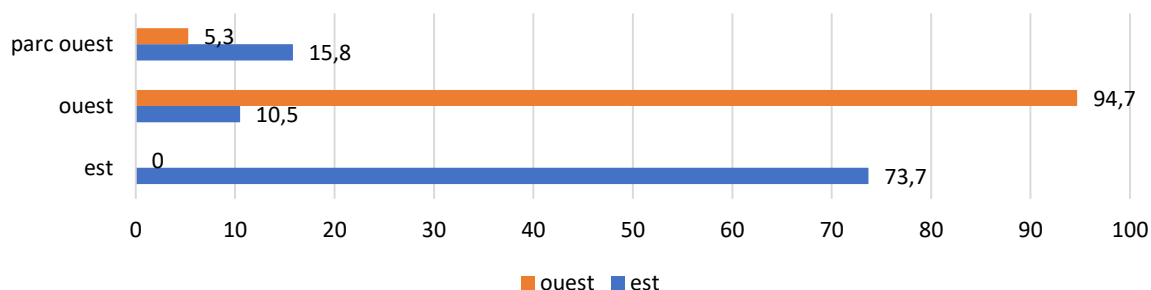
Loisirs

Figure 1.5.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction du loisir



Source : Enquête, Auteurs

Figure 1.5.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du loisir

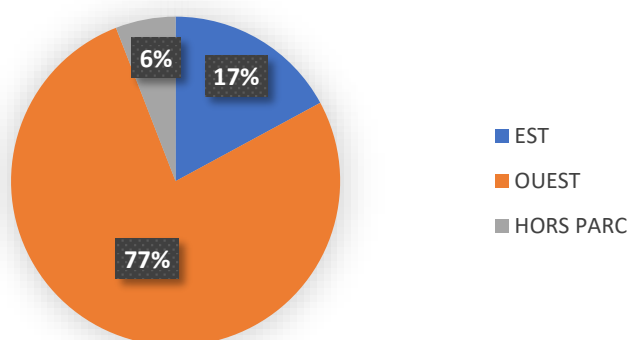


Source : Enquête, Auteurs

Près de 70% des sondés ne se prononcent pas sur cette question. L'Ouest capte une grande partie des flux relatif au loisir avec 85%. Dans un même temps, 9% des flux proviennent de l'Est. Ainsi, 94,7% des flux de l'Ouest proviennent directement de ce territoire et 10,5% des flux de la partie Est. 73,7% des résidents de l'Est restent dans ce secteur pour effectuer leur loisir. Pour les individus se rendant à l'extérieur du Parc pour pratiquer un loisir, 15,8% proviennent de l'Est et 5,3% de l'Ouest.

Déchetterie

Figure 1.5.4. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la déchetterie



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.5.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la déchetterie

Commune d'habitation	Déchetterie					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	147	87,5	10	6	11	6,5
Ouest	1	0,1	658	94,1	40	5,7

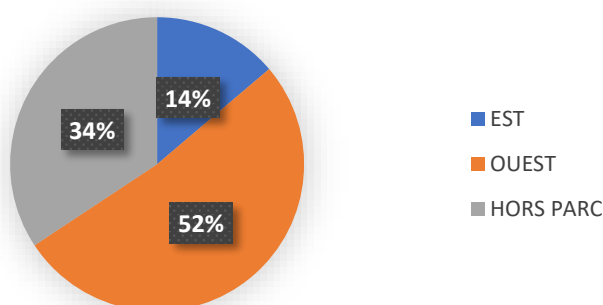
Source : Enquête, Auteurs

17,5% sur 1197 enquêtés n'ont pas répondu. Le secteur qui capte plus de la moitié des déplacements est l'Ouest avec 77% des réponses. Sur ces déplacements, 94,1% sont issus de l'Ouest et 6% de l'Est du Parc.

Commissariat

29% des sondés n'ont pas répondu à cette information. Sur les déplacements au niveau du commissariat, il y a une plus grande disparité. 52% des habitants du parc se déplacent dans les communes de l'Ouest du parc, 34% en dehors du territoire et 14% à l'Est. Parmi les déplacements à l'Ouest, 14% émanent des habitants de l'Est et 61,4% des résidents de l'Ouest. Pour les 34% des individus qui se rendent sur les Commissariats à l'extérieur du Parc, une majorité provient de l'Ouest.

Figure 1.5.5. Répartition EST-OUEST des individus en direction du commissariat



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.5.4. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du commissariat

Commune d'habitation	Commissariat					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	102	68	21	14	27	18
Ouest	1	0,2	366	61,4	229	38,4

Source : Enquête, Auteurs

Figure 1.5.6. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la sécurité sociale



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.5.5. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la sécurité sociale

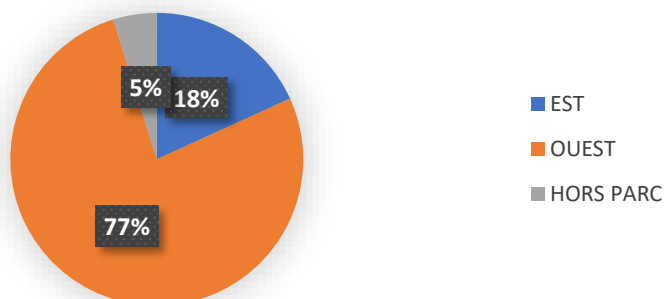
Commune d'habitation	Sécurité sociale					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	6	3,9	1	0,7	146	95,4
Ouest	0	0	23	4,6	473	95,4

Source : Enquête, Auteurs

62,7% de la population ont répondu à cette question. La figure 4.5, nous montre un visage différent des déplacements Est-Ouest dans le parc. En effet, sur la question de la sécurité sociale, 95,4% des résidents circulent à l'extérieur du territoire dans chacune des parties, Est et Ouest.

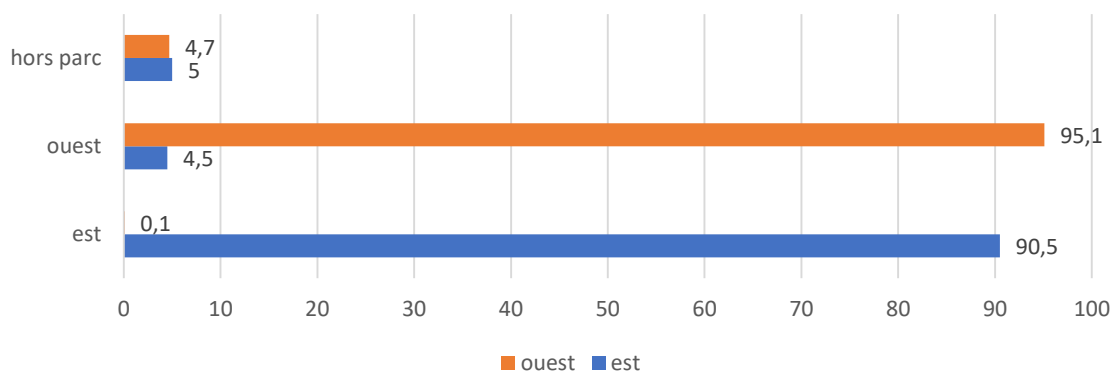
Poste

Figure 1.5.7. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la poste



Source : Enquête, Auteurs

Figure 1.5.8. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la poste



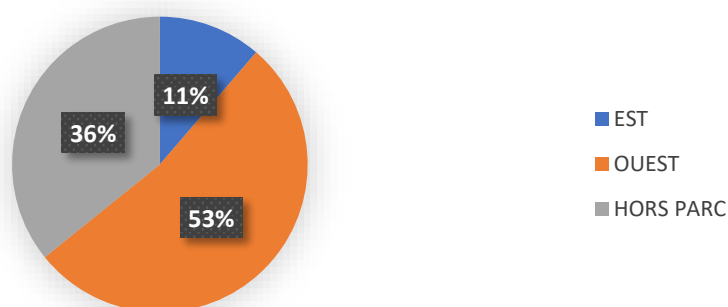
Source : Enquête, Auteurs

La poste est le service le plus utilisé et indispensable dans les centres-villes des communes. De ce fait, seul 5,1% des enquêtés n'ont pas répondu. La plus grande partie des mouvements s'effectuent à l'Ouest du territoire avec 77%, suivi de 18% à l'Est et 5% hors du Parc. Plus précisément, 90,5% des déplacements à l'Est sont représentées par des résidents de ce secteur et 0,1% proviennent de l'Ouest. Pour les flux de l'Ouest, 95,1% sont des habitants de cette partie du Parc et 4,5% des habitants de l'Est.

Banque

87,1% des prospectés ont répondu à cette question. 53% des répondants se rendent à l'Ouest pour aller à la banque, 11% à l'Est et 36% à l'extérieur du parc. Parmi les 53% de déplacements à l'Ouest, 9,6% des clients proviennent de l'Est et 63,3% de l'Ouest. Concernant les flux de l'Est, 58,4% de ces mouvements viennent directement de ce territoire. Les banques se trouvant à l'extérieur du Parc accueillent plus de 30% des déplacements de chacune des parties, Est et Ouest.

Figure 1.5.9. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la banque



Source : Enquête, Auteurs

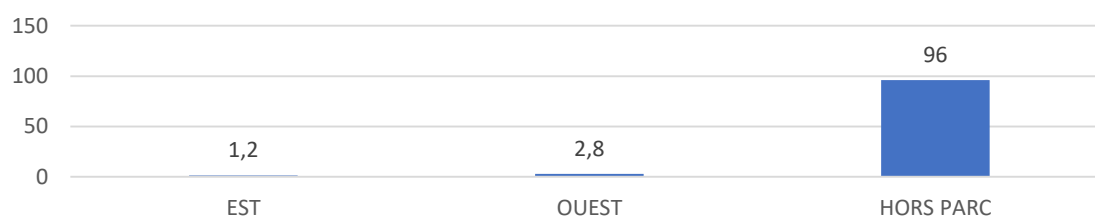
Tableau 1.5.7. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la banque

Commune d'habitation	Banque					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	104	58,4	17	9,6	57	32
Ouest	0	0	468	63,3	271	36,7

Source : Enquête, Auteurs

Pôle emploi

Figure 1.5.10. Répartition EST-OUEST des individus en direction de pôle emploi



Source : Enquête, Auteurs

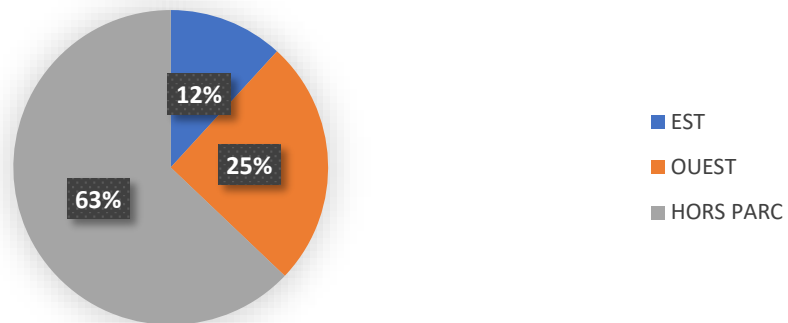
Plus de 60% des sondés n'ont pas répondu à cette question. C'est principalement les communes se situant en dehors du parc qui captent les déplacements domicile-pôle emploi. En effet, ces derniers représentent 96% des flux. De ces flux vers l'extérieur, 81,8% proviennent de l'Ouest et 18,2% de l'Est.

Tableau 1.5.8. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de pôle emploi

Commune d'habitation	Pôle emploi					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	5	6,8	0	0	69	93,2
Ouest	0	0	11	3,4	311	96,6

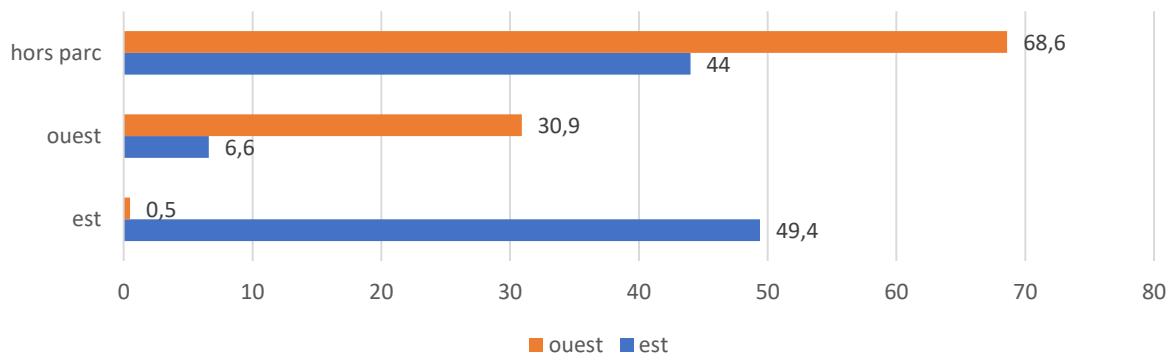
Source : Enquête, Auteurs

Figure 1.5.11. Répartition EST-OUEST des individus en direction des finances publiques



Source : Enquête, Auteurs

Figure 1.5.12. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et des finances publiques



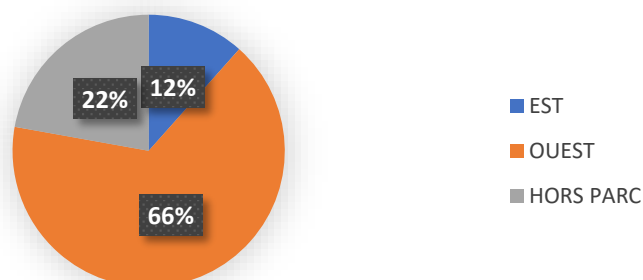
Source : Enquête, Auteurs

30% des sondés n'ont pas répondu à cette question. Comme pour le pôle emploi, la plus grande partie des flux sont en direction de l'extérieur du Parc (63% des déplacements). Les habitants de l'Ouest se déplacent davantage vers l'extérieur avec près de 68,6% de ces habitants.

1.6 Mobilité EST-OUEST sur les loisirs

Sport

Figure 1.6.1. Répartition EST-OUEST des individus en direction du sport



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.6.1. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du sport

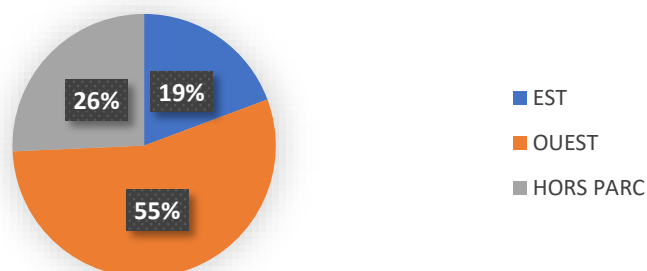
Commune d'habitation	Sport					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	59	67	6	6,8	23	26,1
Ouest	0	0	332	78,7	90	21,3

Source : Enquête, Auteurs

Plus de la moitié des sondés n'ont pas répondu. Les communes de l'Ouest regroupent la plus grande partie de la pratique du sport. L'Ouest englobe 66% des déplacements, tandis que 22% des déplacements s'orientent en dehors du territoire et 12% se situent à l'Est. 67% des répondants vivant à l'Est pratiquent leur sport dans ce périmètre, 6,8% à l'Ouest et 26,1% à l'extérieur du territoire. Parmi les habitants de l'Ouest, 78,7% restent sur leur secteur et 21,3% se déplacent hors du périmètre.

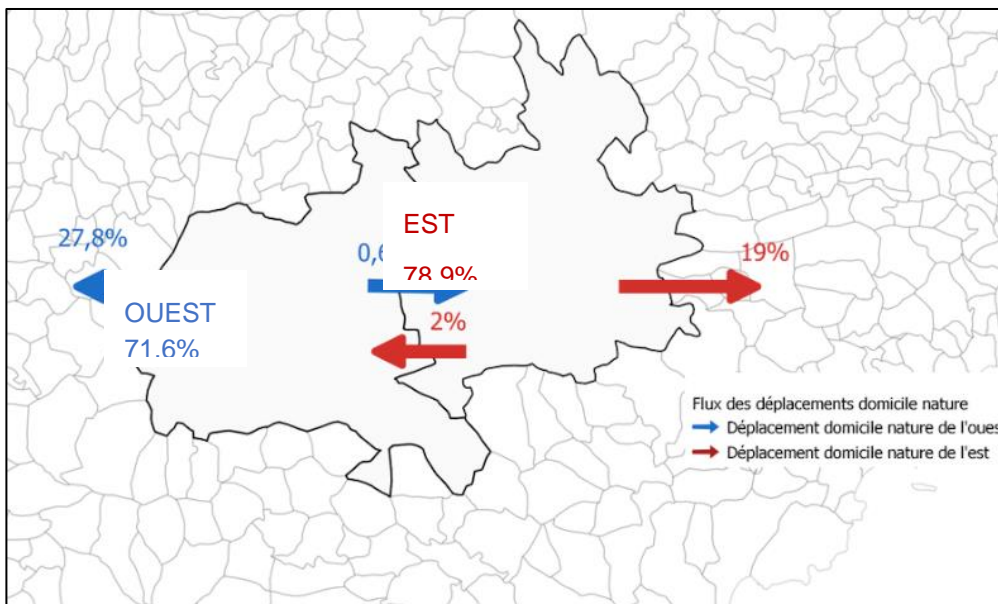
Nature

Figure 1.6.2. Répartition EST-OUEST des individus en direction de la nature



Source : Enquête, Auteurs

Carte 4. Répartition EST-OUEST domicile-nature

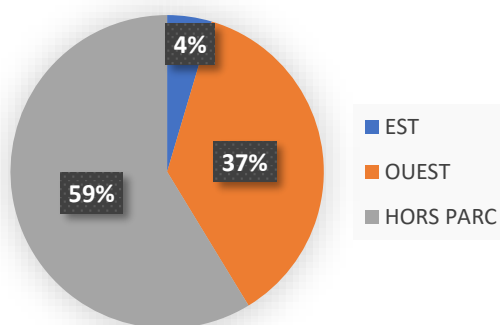


Source : Enquête, Auteurs

Sur cette question, un problème d'identification de la question est survenu. Une grande partie des prospectés (163) ont répondu par le terme « Verdon » à la question sur la nature. Ainsi les déplacements est-ouest sont biaisés pour cette réponse. 55% des flux concernant les activités liées à la découverte de la nature se produisent à l'Ouest du parc, 19% à l'Est et 26% en dehors du territoire. Les randonneurs ou promeneurs de l'Ouest s'avèrent être à 71,6% des habitants de ce secteur contre 2% pour ceux du secteur de l'Est. Les déplacements à l'Est sont principalement effectués par des habitants de ce territoire, avec 78,9% des flux et seulement 0,6% sont des résidents de l'Ouest.

Culturel 1

Figure 1.6.3. Répartition EST-OUEST des individus en direction du culturel 1



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.6.3. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la culturel 1

Commune d'habitation		Culturel 1					
		Est		Ouest		Hors parc	
		Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est		33	28	3	2,5	82	69,5
Ouest		0	0	258	43,4	336	56,6

Source : Enquête, Auteurs

32,6% des sondés n'ont pas répondu à cette question. Contrairement au sport ou à la nature, plus de la moitié des mouvements s'effectuent hors périmètre avec 59% des déplacements pour l'ensemble des habitants, L'Ouest regroupe 37% des déplacements et l'Est 4%.

Culturel 2

Une grande majorité des individus n'ont pas répondu à cette question, (70,3%). Comme pour le culturel 1, c'est particulièrement à l'extérieur du parc que se déplacent les individus, soit 57%, suivi de l'Ouest avec 38% et l'Est avec 5%.

Figure 1.6.4. Répartition EST-OUEST des individus en direction du culturel 2



Source : Enquête, Auteurs

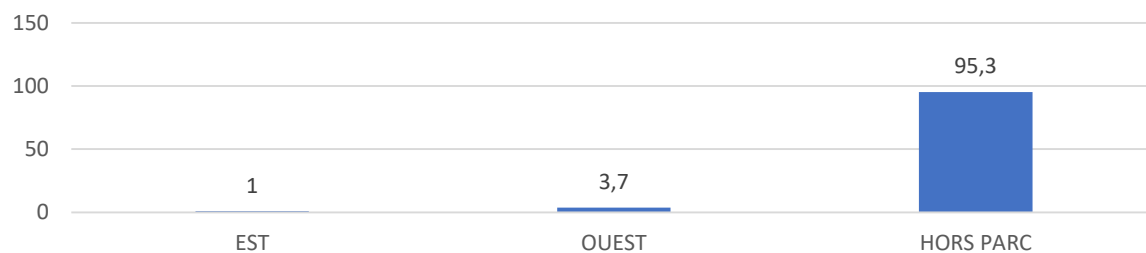
Tableau 1.6.4. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et de la culturel 2

Commune d'habitation		Culturel 2					
		Est		Ouest		Hors parc	
		Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est		15	28,8	1	1,9	36	69,2
Ouest		2	0,8	118	44,5	145	54,7

Source : Enquête, Auteurs

Shopping

Figure 1.6.5. Répartition EST-OUEST des individus en direction du shopping



Source : Enquête, Auteurs

Tableau 1.6.5. Distinction EST-OUEST en fonction des communes d'habitation et du shopping

Commune d'habitation	Shopping					
	Est		Ouest		Hors parc	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Est	7	5,6	0	0	118	94,4
Ouest	0	0	26	4,5	557	95,5

Source : Enquête, Auteurs

Les non réponses à cette question sont de 32,7%. Pour aller faire du shopping, 95,3% des individus se déplacent à l'extérieur du parc. Parmi ces individus, 94,4% proviennent de l'est et 95,5% viennent de l'ouest de parc naturel du Verdon.

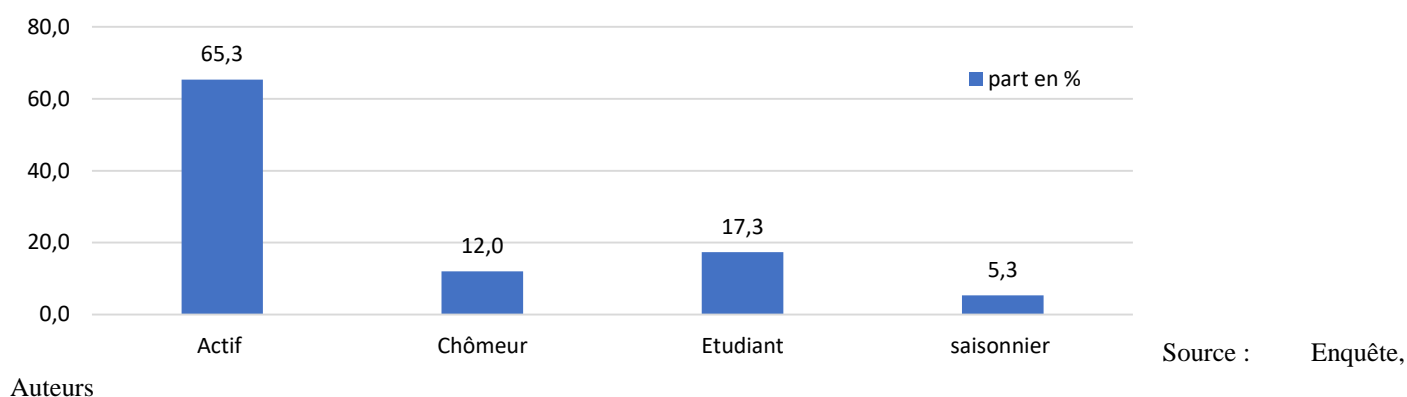
2 Analyse des habitudes de déplacements des habitants du parc naturel du Verdon

Dans cette partie nous allons analyser les habitudes de déplacements des individus habitant dans le PNR du Verdon. Pour ce faire, nous avons fait le choix de découper la population en trois parties, la première comprend les individus âgés entre 0 et 29 ans, la seconde partie ceux entre 30 et 59 ans et la dernière les individus de plus de 60 ans.

2.1 La situation professionnelle des habitants par classe d'âge

Graphiques généraux sur la situation professionnelle

Figure 2.1.1. Situation professionnelle des moins de 29 ans



Les moins de 29 ans sont composés à plus de 65% d'actifs ayant un emploi, à 17% d'étudiants et 12% de chômeurs (c'est la catégorie la plus touchée par le chômage dans le PNR du Verdon).

Tableau 2.1.1. Situation professionnelle des 30-59 ans

Situation professionnelle	Part en %
Actif	88,1
Chômeur	7,9
Étudiant	0,2
Retraité	1,9
Saisonnier	1,8
Formation	0,2

Source : Enquête, Auteurs

La tranche d'âge des 30-59 ans sont en quasi-totalité des actifs ayant un emploi (88,1%) et des chômeurs (7,9%).

Tableau 2.1.2. Situation professionnelle des plus de 60 ans

Situation professionnelle	Part en %
---------------------------	-----------

Actif	13,4
Chômeur	0,3
Retraité	85,6
Saisonnier	0,7

Source : Enquête, Auteurs

Enfin, les plus de 60 ans sont en majorité des retraités (85,6%).

Détails des situations professionnelles par tranche d'âge

Tableau 2.1.3. Situation professionnelle en détail des moins de 29 ans

Tranche d'âge (%)			
Situation pro	0-14	15-19	20-29
Actif	-	18,3	74,6
Chômeur	-	9,1	12,7
Étudiant	100	72,7	6,3
Saisonnier	-	-	6,3

Source : Enquête, Auteurs

Tableau 2.1.4. Situation professionnelle en détail des 30-59 ans

Tranche d'âge (%)			
Situation pro	30-39	40-49	50-59
Actif	87,2	93,6	82,3
Chômeur	9,6	4,3	10,3
Étudiant	0,5	-	-
Saisonnier	2,3	1,7	1,1
Formation	0,5	-	-
Retraité	-	0,4	6,3

Source : Enquête, Auteurs

Tableau 2.1.5. Situation professionnelle en détail des plus de 60 ans

Tranche d'âge (%)			
Situation pro	60-69	70-79	80 et plus
Actif	25,3	0,9	-
Chômeur	0,7	-	-
Retraité	72,7	99,1	100
Saisonnier	1,3	-	-

Source : Enquête, Auteurs

La plus grande part de chômage apparaît chez les jeunes est celle des 20-29 ans (12,7%). Pour les 15-19 ans, le taux d'actifs est de plus de 18%, néanmoins le taux de chômage est de 9%. Dans les deux cas, il s'agit de taux élevés pour cette tranche d'âge. Les emplois saisonniers sont plus fortement occupés par cette même tranche d'âge. Ce sont les habitants entre 40 et 49 ans, parmi la population des 30-59 ans, qui sont les moins touchés par le chômage (4,3%). Le taux de chômage s'accroît de nouveau à partir des 50 ans. De plus, les emplois saisonniers ont tendance à baisser avec l'âge.

2.2 L'emploi pour les habitants du Verdon en fonction de la voiture

Dans cette partie, l'étude porte sur l'utilisation de la voiture pour toutes sortes de trajet.

L'utilisation d'un véhicule motorisé dans les déplacements domicile-travail en fonction des tranches d'âge

Tableau 2.2.1. Utilisation de la voiture en fonction des tranches d'âge

Véhicule motorisé	Tranche d'âge (%)		
	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Hors parc	17,6	28,3	22,5
Non	3,8	1,3	0
Oui	13,7	27	22,5
Parc	82,4	71,7	77,5
Non	21,6	15,7	17,5
Oui	60,8	56	60

Source : Enquête, Auteurs

Parmi la tranche d'âge des moins de 29 ans, 17,6% se déplacent hors Parc pour pratiquer leur activité professionnelle : 13,7% utilisent la voiture pour se rendre hors du parc quand 3,9% s'y rendent par un autre moyen de transport. 60,8% utilisent les véhicules motorisés pour se déplacer au sein du parc quand 21,6 % utilisent un autre moyen, comme la marche, le bus ou le covoiturage.

Concernant la tranche d'âge des 30-59 ans, le taux d'actifs quittant le Parc pour travailler est plus important. En effet, 28,3% d'entre eux se rendent en dehors du Parc. De plus les véhicules motorisés sont plus utilisés pour la mobilité des actifs âgés entre 30-59 ans : 27% l'utilisent pour sortir quotidiennement du Parc. A l'inverse, parmi ceux qui se déplacent au sein du territoire du Parc, 56% utilisent la voiture pour se rendre à leur travail. Pour la dernière catégorie, c'est-à-dire pour les plus de 60 ans, les déplacements hors du parc des actifs se font exclusivement en voiture. L'utilisation d'un autre moyen de transports pour se rendre sur son lieu de travail semble décroître avec l'âge.

Zoom sur les 30-59 ans

Dans un premier temps, les tableaux ci-dessous montrent que plus les acteurs de la mobilité sont âgés moins ils se déplacent à l'extérieur du Parc. Le taux de mobilité hors Parc passe de 31,2% pour les 30-39 ans à 22% pour les 50-59 ans. Dans un second temps, sur ces trois tranches d'âges, le plus grand usage des véhicules motorisés est fait par les 40-49 ans. Au-delà de cet âge, les 50-59 ans cherchent souvent une solution alternative au déplacement, comme la marche principalement. Celle-ci passe de 51,1% pour les 30-39 ans à 53,9% pour les 50-59 ans, soit une augmentation de 2,8%. (Voir tableau ci-dessous)

Tableau 2.2.2. Utilisation de la voiture pour les 30-59 ans

Véhicule motorisé	Tranche d'âge (%)		
	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans
Hors parc	31,2	30	22
Non	1,6	0,5	2,1
Oui	29,6	29,5	19,9
Parc	68,8	70	78
Non	15,1	12,1	22
Oui	53,8	58	56

Source : Enquête, Auteurs

Tableau 2.2.3. Utilisation de la marche pour se déplacer des 30-59 ans

Marche	Tranche d'âge (%)		
	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans
Hors parc	31,2	30	22
Non	30,6	30	21,3
Oui	0,5	0	0,7
Parc	68,8	70	78
Non	51,1	55,6	53,9
Oui	17,7	14,5	24,1

Source : Enquête, Auteurs

2.3 Les déplacements de santé

La note sur les services de santé

Tableau 2.3.1. Moyenne de la note des services de santé

Tranche d'âge	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Moyenne note sur les services de santé	4,7	4,1	4,3

Source : Enquête, Auteurs

Nous observons ici, que les notes attribuées au service de santé par les habitants du Verdon, est en dessus de la moyenne. La plus haute est de 4,7/10 pour les 0-29 ans et la moins élevée est de 4,1/10 pour les 30-59 ans. Pour les plus âgés, la note est de 4,3/10. Il semblerait que la catégorie la moins enclin à consulter les médecins, ou du moins le plus rarement, est la plus satisfaite.

Zoom sur les généralistes

L'étude porte ici sur les déplacements de santé vers le médecin généraliste.. Les déplacements vers le médecin généraliste se font à 80% au sein du Parc. Néanmoins, les personnes les plus âgées ont plus tendance à se déplacer hors du parc. Cela peut s'expliquer par un manque de médecins pour ces individus, autrement dit, leurs besoins ne sont pas satisfaits. Plus précisément, parmi les habitants âgés de plus de 60 ans se déplaçant en dehors du PNR, 9,7% originaire de La Verdière, 14,5% de Villecroze, 4,8% de Saint-André-Les-Alpes et La Roque-Esclapon, soit des communes principalement situées en bordure du parc.

Tableau 2.3.2. Déplacements médecin généraliste par tranche d'âge

Tranche d'âge (%)			
Zone de destination	Moins 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Hors parc	16,7	16,7	20,8
Parc	83,3	83,3	79,2

Source : Enquête, Auteurs

2.4 Services de proximités et commerces

Moyenne des notes sur les commerces de proximité

Tableau 2.4.1. Moyenne de la note sur les commerces de proximité

Tranche d'âge	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Note de commerces de proximité	5,9	5,7	4,7

Source : Enquête, Auteurs

Les notes attribuées aux commerces de proximité par les habitants du Verdon sont décroissantes avec l'âge. En effet, la moyenne attribuée par les moins de 29 ans est de 5,9/10 contre 4,7/10 pour les individus

âgés de plus de 60 ans. En outre, la note des 30-59 ans est assez similaire à celle des moins de 29 ans, c'est-à-dire 5,7/10.

Moyenne des notes des services de proximité

Tableau 2.4.2. Moyenne de la note des services de proximité

Tranche d'âge	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Note des services de proximités	5,6	5,1	4,8

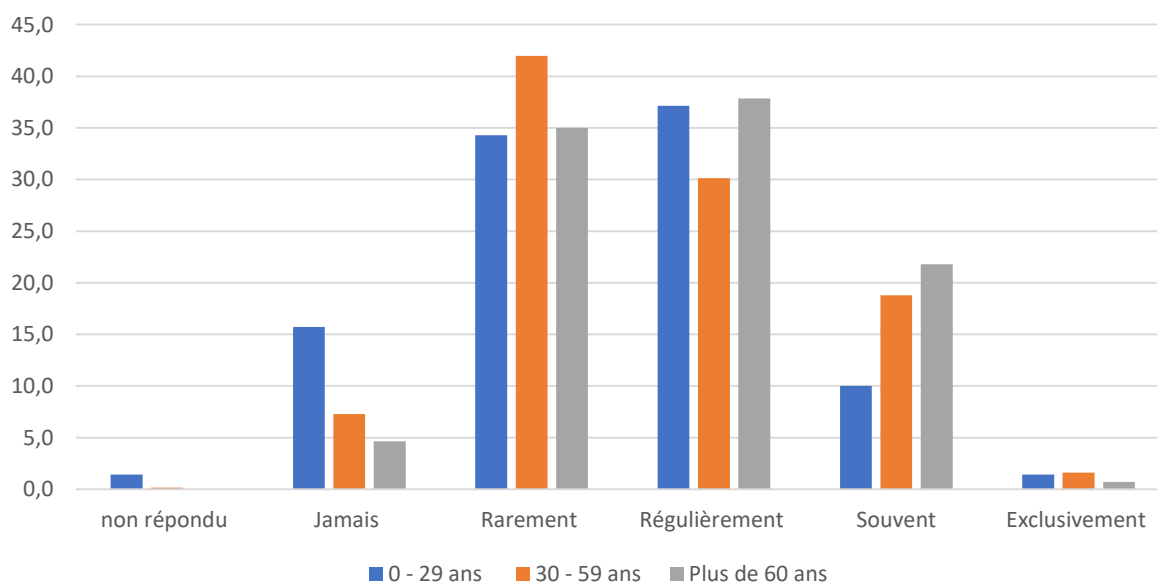
Source : Enquête, Auteurs

Les services de proximité affichent quasiment les mêmes moyennes par tranche d'âge que les commerces de proximité, soit 5,6 sur 10 pour les moins de 29 ans, 5,1 sur 10 pour les 30-59 ans et 4,8 sur 10 pour les plus de 60 ans.

Quelles sont les habitudes de courses des individus du Parc ?

Dans cette sous partie, nous mettons en relation la fréquentation par établissement et les habitants selon la tranche d'âge. Un regard particulier est porté sur les modalités parc-hors parc.

Figure 2.4.1. Fréquentation du marché en fonction des tranches d'âge



Source : Enquête, Auteurs

On constate (Figure 2.4.1) que les individus âgés de moins de 29 ans ne répondent pas à la question, à hauteur de 1,4%. Cependant on peut observer que la tranche d'âge des 30-59 ans se rend plus rarement au marché que celle des moins de 29 ans et celle des plus de 60 ans. Les habitudes de consommation sont souvent liées à l'âge des individus.

Tableau 2.4.3. Fréquence des déplacements des commerces de proximités

Tranche d'âge (%)

Fréquence proximité	Mois de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Non répondu	0	0	0,4
Jamais	4,3	3,9	2,2
Rarement	18,8	30	32,2
Régulièrement	46,4	38,9	41,5
Souvent	26,1	24,8	23,3
Exclusivement	4,3	2,4	0,4

Source : Enquête, Auteurs

Contrairement au marché, les individus vivant dans le PNR vont plus régulièrement aux commerces de proximité : 46,4% pour les moins de 29 ans, 38,9% pour les 30-59 ans et 41,5% pour les plus de 60 ans.

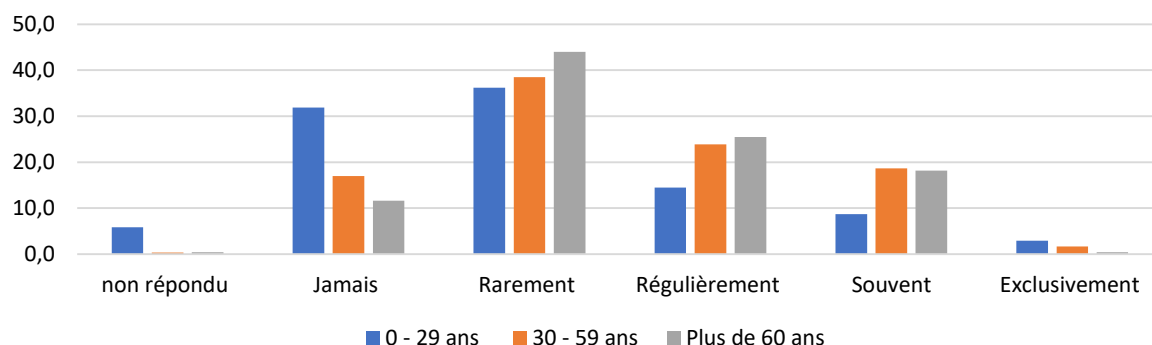
Tableau 2.4.4. Fréquence des déplacements en grande surface

Tranche d'âge (%)			
Fréquence grande surface	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Non répondu	0	0,2	0
Jamais	2,7	0,8	1,4
Rarement	12	12,6	12,5
Régulièrement	26,7	36,9	49,3
Souvent	49,3	40,6	33,6
Exclusivement	9,3	8,9	3,8

Source : Enquête, Auteurs

Il semblerait que de nombreux individus se rendent souvent dans une grande surface. Les moins de 29 ans s'y rendent à 49,3% et les 30-59 ans à 40,6%. Ce sont, les individus âgés de plus de 60 ans qui semblent s'y rendre le plus régulièrement que souvent.

Figure 2.4.2. Fréquentation du producteur en fonction des tranches d'âge



Source : Enquête, Auteurs

La fréquentation d'un producteur local est plus rare mais augmente avec l'âge.

Où sont effectuées les courses ?

Tableau 2.4.5. Fréquence des déplacements en grande surface

Zone	Tranche d'âge (%)		
	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Parc	50	38,4	38,2
Hors-parc	50	61,6	61,8

Source : Enquête, Auteurs

Sur le tableau ci-dessus, on observe que les moins de 29 ans se rendent aussi bien dans le Parc qu'en dehors pour effectuer leurs courses. Les 30-59 ans se rendent en dehors du Parc, à 61,6%, de même que les plus de 60 ans à 61,8%.

2.5 Les loisirs

Dans cette partie, nous analyserons les déplacements des habitants du PNR du Verdon en fonction des modalités parc-hors parc.

Tableau 2.5.1. Déplacements sport parc-hors parc en fonction des tranches d'âge

Zone	Tranche d'âge (%)		
	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Hors parc	20,5	21,6	25,7
Parc	79,5	78,4	74,3

Source : Enquête, Auteurs

Tableau 2.5.2. Déplacements nature parc-hors parc en fonction des tranches d'âge

Tranche d'âge (%)			
Zone	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Hors parc	6,1	5,4	5,9
Parc	93,9	94,6	94,1

Source : Enquête, Auteurs

Tableau 2.5.3. Déplacements culturel 1 parc-hors parc en fonction des tranches d'âge

Tranche d'âge (%)			
Zone	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Hors parc	75	61,3	48,9
Parc	25	38,7	51,1

Source : Enquête, Auteurs

Tableau 2.5.4. Déplacements culturel 2 parc-hors parc en fonction des tranches d'âge

Tranche d'âge (%)			
Zone	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Hors parc	76,9	56,2	52,1
Parc	23,1	43,8	47,9

Source : Enquête, Auteurs

Tableau 2.5.5. Déplacements shopping parc-hors parc en fonction des tranches d'âge

Tranche d'âge (%)			
Zone	Moins de 29 ans	30-59 ans	Plus de 60 ans
Hors parc	96,5	94,7	95,5
Parc	3,5	5,3	4,5

Source : Enquête, Auteurs

Les déplacements concernant le sport s'effectuent principalement dans le périmètre du Parc, quel que soit la tranche d'âge. Comme pour le sport, les individus restent en grande majorité dans le Parc pour les activités liées à la nature. Pour le culturel 1, une grande partie des déplacements s'effectuent en dehors du Parc. Plus l'âge avance moins les déplacements en extérieur sont nombreux : on passe de 75% pour les moins de 29 ans, à 61,3% pour les 30-59 ans, à 48,9% pour les plus de 60 ans. De même pour le culturel 2, plus l'âge avance, plus les déplacements à l'extérieur du parc décroissent. Les déplacements du shopping s'effectuent quasi-majoritairement hors-parc. Contrairement aux déplacements pour des motifs culturels, les déplacements hors-parc diminuent puis s'accroissent avec l'âge.

Conclusion

Cette analyse Est-Ouest permet d'analyser plus précisément les déplacements et l'attractivité des deux parties. L'Ouest capte une grande partie des résidents du Parc naturel du Verdon. Ceci est probablement dû au développement des communes qui tendent à devenir périurbaines. Cependant certains services manquent au Parc, comme l'hôpital ou les médecins spécialistes, qui obligent les résidents du Parc à se rendre à l'extérieur, principalement vers les communes de Draguignan et de Manosque. Les services publics semblent aussi très peu présents puisque la quasi-totalité des sondés sortent du Parc pour s'y rendre, notamment pour les finances publiques, le pôle emploi ou encore la sécurité sociale. Certains déplacements concernant les loisirs s'effectuent eux aussi à l'extérieur du périmètre du Parc, comme les fréquentations culturelles ou le shopping. Il est intéressant également d'observer la différence entre l'Est et l'Ouest via les déplacements entre les deux parties. Les déplacements Ouest-Est sont quasiment inexistants alors que les déplacements Est-Ouest sont plus fréquents.

L'analyse par tranche d'âge rend compte des différences de déplacements et de perceptions selon l'âge. Ainsi, ce sont les individus âgés entre 30 et 59 ans qui se déplacent davantage en voiture pour effectuer leur activité professionnelle en dehors du Parc. Concernant la santé, toutes les tranches d'âge restent majoritairement dans le Parc pour se rendre chez un médecin généraliste même si les plus de 60 ans sortent davantage hors du Parc. Les spécialistes pour les personnes les plus âgées sont certainement moins présents dans le Parc et poussent cette catégorie d'âge à sortir du territoire. Pour les courses, de nombreux individus se rendent souvent en grande surface sauf ceux de plus de 60 ans qui se rendent régulièrement dans des commerces de proximité. Comme pour les déplacements Est-Ouest, les déplacements pour la culture et le shopping conduisent plus facilement la population de sortir du Parc (plus de 50% des sondés). Cette analyse montre les habitudes de consommation en fonction des âges et révèle des différences entre les individus les plus jeunes et les plus âgés. Par exemple, sur les questions de sentiment d'enclavement, plus l'âge augmente, moins l'enclavement est ressenti, l'enclavement est un choix, alors que chez les plus jeunes, les 2/3 se sentent enclavés. De même pour la question des transports collectifs, plus l'âge augmente moins le manque se fait ressentir.

Cette analyse plus précise des questionnaires soulève deux clivages importants, celui des habitants de l'Est et de l'Ouest du Parc, et celui des plus jeunes et des seniors.